

Application de connaissances terminologiques
dans le cadre de l'enseignement du
Français Langue Etrangère I et II

Véronique Marie Louise Jeanne Isabelle Cécile Fonteyne

**Mestrado em Terminologia e Gestão da
Informação de Especialidade**

SETEMBRO DE 2010



Dissertação apresentada para cumprimento dos requisitos necessários à obtenção do grau de Mestre em Terminologia, realizada sob a orientação científica da

Professora Doutora Rute Costa

Declaro que esta tese/ Dissertação é o resultado da minha investigação pessoal e independente. O seu conteúdo é original e todas as fontes consultadas estão devidamente mencionadas no texto, nas notas e na bibliografia.

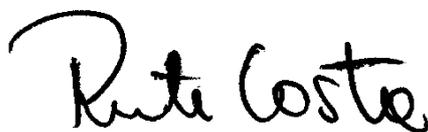
A candidata,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. Antónia', written over a horizontal line. A vertical green line is visible to the right of the signature.

Lisboa, 27 de Setembro de 2010

Declaro que esta Dissertação / Tese se encontra em condições de ser apresentada a provas públicas.

A orientadora,

A handwritten signature in black ink, reading 'Rute Costa', written over a horizontal line.

Lisboa, 27 de Setembro de 2010

En mémoire de mes chers ancêtres,

En mémoire de Marie,

En mémoire de Raymonde Fonteyne

En mémoire de Marie Emilienne

A mes filles chéries Ariane et Ingrid

A ma sœur Catherine

A toute ma famille

AGRADECIMENTOS

Gostaria de agradecer à Professora Doutora Rute Costa, pela inestimável orientação, durante o Seminário de Terminologia, pelo seu apoio ao longo de todo este percurso até à elaboração desta dissertação e pela sua disponibilidade em partilhar os seus conhecimentos científicos, bem como pelo grau de exigência, pelas críticas e preciosos conselhos.

À Professora Doutora Teresa Lino agradeço a sua dedicação incondicional, principalmente na fase de preparação e tratamento do *Corpus*, o seu pragmatismo, bem como as suas palavras amigas, a inesgotável alegria e boa disposição no trabalho e o calor humano que suavizaram este longo caminho e me incentivaram.

À Professora Maria Francisca Xavier, ao Professor Adriano Rodrigues e à Professora Maria de Lourdes Crispim, por terem sido muito motivadores e terem transmitido, indubitavelmente, durante os seminários da parte curricular do mestrado em Linguística, além dos conhecimentos científicos, muito do seu entusiasmo.

À Professora Graça Vicente agradeço a paixão pela linguística, que me transmitiu aquando da minha licenciatura em Línguas e Literaturas Modernas, nesta Faculdade.

À Professora Raquel Silva, pelos interessantes seminários.

À Doutora Maria Helena Correia, socióloga e Directora dos Serviços para o acesso à informação e participação do cidadão do Instituto do Ambiente.

À Doutora Maria do Carmo Cunha, responsável da Biblioteca do Instituto do Ambiente, pela sua disponibilidade.

À Doutora Manuela Santos, da Biblioteca Nacional, pelos seus preciosos esclarecimentos.

Às minhas filhas e musas Ariane e Ingrid, que muito me apoiaram para este sonho se tornar realidade.

A quem esteve perto de mim durante este percurso, pela sua amizade e por todo o apoio que me deu: o Pedro, a Cristina, Carla, Clara, Trindade, Joana, Martine, Annie, Sebastião, Anouk, Cecília, Teresa, Anne Claire, Beth, Alice, Iracema, Patrícia, António, Susana, Sónia, Margarida, Maria José, Nadia, Sérgio e Albino.

À Senhora dona Laura Martins agradeço o profissionalismo, gentileza e simpatia com que sempre me atendeu.

À Directora da minha escola Dra. Antónia Almeida, pelo seu apoio durante este mestrado.

Às minhas colegas de línguas, Luísa e Eugénia, pelas suas críticas e sugestões acerca da base de dados.

RESUMO

Com esta investigação, aplicámos conhecimentos terminológicos no âmbito do ensino do Francês Língua Estrangeira I e II, fundamentando esta escolha com a relação existente entre o domínio do ambiente e os documentos oficiais de orientação para o ensino/aprendizagem do Francês Língua Estrangeira, nomeadamente salientando a ligação entre os pontos mais pertinentes do Quadro Europeu Comum de Referência para as Línguas e os conteúdos dos Programas de Francês LE I e II.

A partir de um *corpus* actual recolhido e tratado criteriosamente por nós, propomos a concepção de uma base de dados terminológica, para fins didácticos no Ensino de Francês Língua Estrangeira I e II, na qual podemos encontrar unidades terminológicas nominais complexas e/ou colocações terminológicas do domínio do ambiente e que poderá servir para a formação inicial e/ou ao longo da vida para o público-alvo: professores e alunos interessados.

Para criar esta base de dados relacional, concebemos uma base de dados documental, uma terminológica, uma textual e finalmente a base de dados de recursos terminodidácticos, usando para isso os nossos conhecimentos do Sistema de Gestão de Base de Dados, o que nos proporcionou bastante satisfação.

Nesta dissertação, descrevemos todas as etapas e escolhas necessárias para atingir o objectivo máximo: criar esta ferramenta original e cientificamente de qualidade, simultaneamente motivadora para o ensino/aprendizagem, interactiva e evolutiva, levando o seu utilizador a uma maior consciência e quiçá – a boas práticas de “ecocidadania”.

ABSTRACT

With this research, we applied terminological knowledge in the teaching of French as a Foreign Language I and II, supporting this choice with the relationship between the environmental area and the official documents of guidance for teaching and learning French as a foreign language, namely emphasizing the connection between the most relevant aspects to the Common European Framework of Reference for Languages and the content of LE French I and II curricula.

From a current *corpus* collected and carefully handled by us, we propose the design of a terminology database, for teaching purposes in the Teaching of French as a Foreign Language I and II, where we can find nominal complex terminological units and / or terminological placements in the area of the environment area, and what may be useful for the initial and / or lifelong learning for the target audience: interested teachers and students.

To create this relational database, we designed four different databases - a documentary one, a terminological one, a textual one and, finally, one of terminological resources - using for this our knowledge about the System Management Data Base, which provided with enough satisfaction.

In this dissertation, we describe all the steps and choices necessary to achieve the ultimate goal: to create this unique tool with scientific quality, which at the same time is motivator both for teaching and learning, interactive and evolving, leading its user to a greater awareness and maybe, to good practices of “ecocitizenship”.

Aplicação de conhecimentos terminológicos no âmbito do ensino do Francês LE I e II

Application of terminological knowledge within the teaching of French I and II FL

**VÉRONIQUE MARIE LOUISE JEANNE ISABELLE CÉCILE
FONTEYNE**

PALAVRAS - CHAVE: Quadro Europeu Comum de Referência para as Línguas, unidades terminológicas nominais complexas / colocações terminológicas do domínio do ambiente, comportamento da preposição *de*, base de dados terminológica para fins didáticos no Ensino de Francês Língua Estrangeira I e II, Sistema de Gestão de Bases de Dados Relacionais.

KEYWORDS: Common European Framework of Reference for Languages, nominal complex terminological units / placements of environmental terminology, behavior of preposition *the*, terminology database for teaching purposes in the Teaching of French as a Foreign Language I and II, System Management Relational Database.

Table des matières

Introduction.....	12
1. Objectifs	12
2. Présentation de la thèse	12
Chapitre I : Relation du domaine de l'environnement avec les documents officiels d'orientation pour l'enseignement/apprentissage du FLE	15
1. Relation du domaine avec les Programmes de Français L E I et II.....	15
2. Relation du domaine avec le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer (CECRPL, 2000).	18
Chapitre II : <i>Corpus</i>	23
1. Constitution du <i>corpus</i>	23
2. Traitement du <i>corpus</i>	25
3. Sélection de termes (unités terminologiques nominales complexes) et/ou de collocations.....	27
Chapitre III : Définitions et analyse des données	31
1. Introduction.....	31
2. Définition de <i>corpus</i>	31
3. Définitions de <i>terme complexe</i> ou <i>unité terminologique</i> <i>complexe</i>	31
4. Définitions de <i>collocation</i>	32

5. <i>Préposition</i>	37
5.1. Définition de <i>préposition</i>	37
5.2. <i>Préposition</i> /groupe <i>prépositionnel</i> et ses fonctions	38
5.3. Constructions <i>prépositionnelles</i>	40
5.4. Fonctions des <i>prépositions</i> ; fonctions de la <i>préposition de</i>	42
6. Analyse des données.	44
6.1. Origine et définition de <i>gestion</i>	44
6.2. Typologie des candidats à termes, selon l'analyse morphosyntaxique.	45

Chapitre IV : La *préposition de* au sein d'unités terminologiques

complexes et/ou de collocations terminologiques nominales	47
1. Introduction	47
2. Comportement de la <i>préposition de</i> au sein d'unités terminologiques complexes et/ou de collocations terminologiques nominales	47
2.1. <i>Gestion des eaux</i>	47
2.1.1. <i>Gestion des eaux + [d']Prép + orage</i>	49
2.1.2. <i>Gestion des eaux + Adj (pluviales)</i>	49
2.1.3. <i>Gestion des eaux continentales de surface</i>	49
2.2. <i>Gestion des eaux de ballast</i>	50
2.3. <i>Gestion des quotas</i>	52
2.4. <i>Gestion des bassins hydrographiques</i>	52
2.5. <i>Gestion des services de l'eau et de l'assainissement</i>	53
2.6. <i>Gestion du risque</i>	54
2.7. <i>Gestion du service de l'eau</i>	54

2.8. <i>Gestion du dossier des OGM</i>	55
2.9. <i>Gestion durable de l'eau</i>	56
2.10. <i>Gestion publique de l'eau</i>	56
2.11. <i>Gestion quantitative de l'eau</i>	56
2.12. <i>Gestion publique de l'eau et de l'assainissement</i>	57
2.13. <i>Gestion publique de l'eau Aqua publica europea</i>	57
2.14. <i>Gestion déléguée du service de l'eau</i>	57
3. Typologie	58
4. Sélection par <i>de</i> des co-occurents dans la langue de spécialité du domaine de l'environnement	65
 Chapitre V : Base de Données Terminologique	68
1. Conception d'une Base de Données Terminologique à des fins didactiques	68
1.1. Prédéfinition de paramètres.....	68
1.2. Base de Données Terminologique et Système de Gestion de Bases de Données Relationnelles	70
1.3. Fiche terminologique.....	71
1.3.1. Définition	71
1.3.2. Modèle et exemple de fiche terminologique de la Base de Données Terminologique	71
1.4. Actualisation de la Base de Données Terminologique.....	72
1.5. Organigramme de la Base de Données Terminodidactique et « mode d'emploi »	73
Conclusion	81
Annexe 1 - Concordance totale de « de», extrait page 33 de 187	83

Annexe 2 - Contexte total de « gestion », extrait	
1 ^{ère} à 40 ^{ème} occurrences.....	84
Annexe 3 - Modèle et exemple de fiche terminologique	91
Annexe 4 - Base de Données Documentaire, extrait.	
Exemple interactif	92
Bibliographie	95
Sitographie	104

Introduction

1. Objectifs

Actuellement, la formation et l'actualisation scientifiques des agents de l'enseignement tout au long de la vie sont une condition *sine qua non* à l'amélioration substantielle et effective des savoir-faire dans le domaine professionnel et un parcours capable d'engendrer du succès chez les apprenants ainsi que l'approfondissement de notre compréhension du monde, par la connaissance plus pointue de la langue, substance indissociable du métalangage essentiel et intrinsèque à la communication, que ce soit pour des terminologues ou pour des enseignants de langue de spécialité ou non, en accord avec les considérations présentées dans les extraits que nous citons, ci-après.

Os « termos são, na maior parte das vezes, signos linguísticos que de um ponto de vista morfológico, sintáctico e lexical, se comportam como os não termos » et « os termos têm a particularidade de serem unidades lexicais de especialidade, pelo facto de representarem um conhecimento específico a uma área de saber, reconhecido e partilhado pelos membros de uma comunidade de especialistas. Esse conhecimento é o resultado do domínio de um saber que se traduz no conhecimento que se possui das relações contexto textual e/ou discursivo denominam as relações que se estabelecem entre conceitos num dado sistema conceptual». (Costa, 2005 : 2).

C'est dans cette perspective que nous avons choisi comme objectif pour cette thèse, celui d'étudier au sein de notre *corpus* dont le domaine est l'environnement – des termes de façon à pouvoir en identifier certaines typologies valables pour élaborer une base de données susceptible d'être utile à la formation prise dans le sens cerné *supra*. De cette façon, nous prétendons découvrir quelques matrices déterminées de termes pour emphatiser la prévisibilité de leur structure et permettre une meilleure compréhension ainsi qu'une mobilisation plus efficace de leur utilisation dans le cadre de la langue de spécialité en analyse. L'un des buts est aussi celui de concevoir des ressources terminologiques pour leur postérieur usage à des fins didactiques grâce à l'organisation et la gestion des connaissances et des compétences acquises.

2. Présentation de la thèse

Notre dissertation a comme fondement les lignes d'orientation présentes dans les Programmes de Langue Etrangère I et II du Français du 3^e cycle de l'Enseignement « basique » émanant du Ministère portugais de l'Education, actuellement en vigueur ainsi

que la philosophie sous-jacente du Cadre Européen Commun de Références pour les Langues (CECRPL). Le projet que nous proposons ici vise à colmater quelques lacunes de l'enseignement de cette langue étrangère étant donné que la réalité scolaire actuelle est quelque peu difficile si l'on tient compte que ces programmes datent du siècle dernier et que le nombre de minutes hebdomadaires de cours est de 2 ou 3 fois 45 minutes et que le matériel à la portée des professeurs de langues n'est pas toujours d'excellente qualité.

En outre, une seule langue étrangère est obligatoire dans l'enseignement secondaire et c'est l'anglais. Cet état de choses constitue une sérieuse entrave à l'application effective de « la politique générale des langues du Conseil de l'Europe et, en particulier, du plurilinguisme en réponse à la diversité culturelle de l'Europe ». (CECRPL : 7).

Sachant que, selon la définition que l'on peut lire au point 8.1 du CECRPL intitulé « définition et première approche », la « compétence plurilingue et pluriculturelle » est « la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement d'un acteur social qui possède, à des degrés divers, la maîtrise de plusieurs langues et l'expérience de plusieurs cultures » (CECRPL : 128) – et que, en vertu du nombre d'apprenants par classe, à savoir, en général vingt ou plus, il est indispensable de savoir extrêmement bien gérer le temps de l'apprentissage pour que cela puisse se produire de façon constructive et progressive. C'est pour ces raisons que nous jugeons impérieux que chaque apprenant puisse avoir le temps de communiquer, effectivement.

Nous avons également élaboré cette dissertation dans l'intention de donner notre contribution pour une meilleure orientation, à court délai, de la *praxis* de l'enseignement, dans le contexte qui nous occupe, afin de devenir un moyen disponible pour que les apprenants de cette discipline puissent développer leurs compétences plus efficacement et ce, de façon à la fois motivante et stimulante, par delà l'amélioration inhérente aux aspects communicationnels.

Notre étude se base dans la perspective de la linguistique de *corpus*, absolument essentielle pour pouvoir améliorer l'observation de notre objet d'étude, à savoir : le comportement de la préposition *de*, dans des unités terminologiques complexes, dans le contexte de la langue de spécialité – avec un certain degré de spécialisation – du domaine de l'environnement et ce, en interdisciplinarité avec la citoyenneté, sous le prisme de la terminologie textuelle, étant donné que nous considérons que les textes authentiques et en contexte sont la matière première sur laquelle le terminologue doit baser ses études.

Afin de justifier notre point de vue, voici cette citation : « Quand on invente des exemples, on confond souvent l'exemple et l'explication, l'exemple étant construit précisément pour justifier et clarifier l'explication. On ne peut pas inventer ce qu'est l'usage : on peut seulement l'enregistrer. » (Sinclair, 1987 : XV) cité et traduit par Blanche-Benveniste, 1996 : 25).

Au fil de cette thèse, nous nous dédierons, au chapitre I, à la délimitation du domaine de l'environnement en analysant ses relations avec les documents officiels d'orientation pour l'enseignement/apprentissage du FLE, de façon à mieux pouvoir cerner l'organisation des concepts de ce domaine de spécialité. Ensuite, au chapitre II, nous présenterons la méthodologie élue – c'est-à-dire la méthodologie mixte, choisie pour permettre de faire confluer les perspectives de deux théories de la Terminologie, nommément, celle de la Théorie Générale de la Terminologie et celle de la Théorie Communicative de la Terminologie, pour les considérer synergétiques – ou, du moins – complémentaires et indispensables à une recherche terminologique digne du XXI^e siècle. Trois étapes y seront décrites, à savoir : la constitution du *corpus*, son traitement et l'élaboration d'une banque de données de candidats à termes ou à unités terminologiques nominales.

Puis, au chapitre III, nous procéderons à l'analyse de données ainsi obtenues et, dans le souci de conférer le maximum de clarté à notre étude, nous introduirons des éléments importants pour sa compréhension, tels que la définition de *gestion* ainsi qu'un bref encadrement théorique et, en *sus*, une typologie des candidats à termes, selon l'analyse morphosyntaxique.

Au chapitre IV, nous aborderons le sujet de la préposition *de* au sein d'unités terminologiques complexes et/ou de collocations terminologiques nominales commençant par «gestion». Quant au chapitre V, il sera réservé à la conception d'une base de données terminologique relationnelle dont l'utilisation pourra servir à des fins didactiques et, pour terminer, nous présenterons la conclusion de cette recherche, tel un promontoire, ouvert vers l'avenir.

Chapitre I: Relation du domaine de l'environnement avec les documents officiels d'orientation pour l'enseignement/apprentissage du FLE

1. Relation du domaine avec les Programmes de Français LE I et II

Avant tout, référons que, dans les deux points suivants, nous utilisons la terminologie spécifique à chacun des documents analysés.

En nous penchant attentivement sur les «Programmes de Français Langue Etrangère I et II – Plan de l'organisation de l'enseignement-apprentissage de l'Enseignement « Basique » 3^e cycle » datant de juillet 1999, nous pouvons y trouver le domaine ciblé dans la présente étude et qui est l'environnement.

Ce domaine est transversal à toutes les disciplines intégrant le curriculum ainsi qu'à d'autres disciplines, extra-curriculum mais qui intègrent les programmes scolaires portugais. En outre, il est également mentionné, en certains points particuliers des programmes référés ci-dessus, comme domaine de référence spécifique, à aborder à propos de la discipline de français au même titre que le « vocabulaire » ou les «aires thématiques» qui doivent être abordés conjointement, d'après ces programmes.

Dans la mesure où l'organisation des systèmes scolaires n'est pas universelle, nous jugeons nécessaire de stipuler ici que nous parlons du nombre d'« années de scolarité », indépendamment de leurs pays d'origine, comme étant l'année de fréquentation de l'école, au total, à partir de l'année où l'on apprend à lire et à écrire, comme il va de soi, la 1^{re} année de scolarité.

En outre, intégré dans le système scolaire officiel portugais, un (e) élève peut initier le français soit en 5^e, soit en 7^e année, voire en 10^e année de scolarité. C'est à cause de cela que nous parlerons également de niveaux. Le niveau 1 correspondant à la première année d'initiation, indépendamment de l'année de scolarité. D'autre part, il est possible de choisir un apprentissage de trois ans minimum et de huit ans maximum étant répartis de la façon suivante.

Un (e) élève de FLE I commence l'initiation en 5^e année et continue cet apprentissage jusqu'à la 9^e ou la 12^e année de scolarité, selon son choix. Il y a donc deux parcours possibles : l'un, de 5 niveaux et l'autre de 8 niveaux.

Lorsqu'un (e) élève s'inscrit en FLE II, l'initiation n'a alors lieu qu'en 7^e année et il/elle continuera d'étudier le français jusqu'à la 9^e ou la 12^e année de scolarité, soit un parcours de 3 ou de 6 niveaux.

Il est encore possible que le FLE II puisse être initié en 10^e année et, dans ce cas, l'apprentissage durera jusqu'à la 12^e année de scolarité, soit un parcours de trois niveaux.

D'une part, dans la partie dédiée au Français Langue Etrangère I, nous pouvons vérifier que, pour la 8^e année de scolarité, niveau 4, les domaines de référence directement liés à l'environnement sont les suivants :

- Ecologie
- défense de l'environnement
- environnement et qualité de vie

D'autre part, pour la 9^e année de scolarité, niveau 5, les domaines de référence liés au domaine étudié sont ceux que nous passons à citer, ci-après.

- Vie économique
- agriculture
- industrie
- commerce
- énergie

En ce qui concerne la partie consacrée au Français Langue Etrangère II, nous pouvons observer que, pour la 7^e année de scolarité, niveau 1, ce sont les domaines de référence suivants qui y figurent, en reprenant à peine ceux qui sont pertinents pour cette recherche:

- Le milieu
- conditions climatiques
- espaces physiques
- lieux et pays

Pour la 8^e année, niveau 2, l'approche de l'environnement peut être réalisée en exploitant les domaines de référence suivants :

- Habitudes et coutumes
- alimentation
- habitation
- Services
- transports
- Quotidien environnemental
- vie à la campagne – le petit jardin
- tissu urbain
- villes nouvelles

- intervention communautaire

En 9^e année de scolarité, niveau 3, les domaines de références à aborder dans la même perspective sont les suivants:

Science et technologie

- Recherche scientifique et développement technologique (Biologie, Biochimie, Médecine, Océanographie, Astrophysique, Informatique, ...)

- Industrie de pointe

Coopération internationale

- Coopération entre les peuples

- (...) Institutions

Qualité de vie

- Défense de l'environnement

- Mouvements écologiques

Ci-dessus, nous n'avons retenu des programmes que ce que nous avons considéré pertinent pour notre recherche, comme nous l'avons déjà affirmé.

Outre ce que nous avons déjà présenté ci-dessus, le domaine de l'environnement est abordé plus ou moins indirectement, tout au long de l'année scolaire, quelles que soient les classes ou les niveaux, puisqu'il n'est pas étranger à certains autres domaines de référence tels que « le quotidien familial » ou « le quotidien scolaire », à titre d'exemple.

Dans le cas contraire, ce serait oublier que, dans sa vie quotidienne et/ou scolaire toute la communauté, sans exception, est tenue de respecter l'environnement et, parmi beaucoup d'autres devoirs civiques que nous pourrions citer ici, il y a celui de bien gérer toutes les ressources naturelles. La *gestion de l'eau*, notamment, à titre d'exemple, est justement au cœur de notre recherche, comme nous le verrons dans un prochain chapitre.

Relativement aux contenus morphosyntaxiques qui figurent dans ces programmes de Français Langue Etrangère I, citons, parmi beaucoup d'autres ceux ci-après, sans lesquels il serait presque impensable, voire impossible d'aborder le domaine en question. C'est pourquoi nous considérons tous ces éléments en relation infiniment intime avec le domaine de notre intérêt.

Noms

- flexion en genre et en nombre

- élargissement en accord avec le lexique adéquat aux domaines de référence programmés

- flexion en degré

Adjectifs

- flexion en genre et en nombre

- flexion en degré

- Déterminants
- article défini
 - article partitif
 - article défini contracté avec la préposition *de*
- Prépositions (cf. Programmes supra-cités).

Par ailleurs, ces programmes préconisent également que la grammaire « doit être étudiée en situation ». (*Ibidem*).

De plus, l'étude du domaine de l'environnement permet également d'aller à l'encontre des programmes dans la mesure où nous pouvons en appliquer les « suggestions/activités méthodologiques », c'est-à-dire des « activités permanentes au développement de chacune de ces capacités basiques : compréhension (...) écrite, production (...) écrite ».

2. Relation du domaine avec le Cadre Européen Commun de Référence pour les

Langues : apprendre, enseigner, évaluer (CECRPL, 2000).

Penchons-nous, maintenant, sur la relation que l'environnement comme domaine entretient avec le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Il y est affirmé que la « compétence linguistique est celle qui a trait aux savoirs et savoir-faire relatifs au lexique, à la phonétique, à la syntaxe et aux autres dimensions du système d'une langue, pris en tant que tel, indépendamment de la valeur sociolinguistique de ses variations et des fonctions pragmatiques de ses réalisations ». (CECRPL, 2000 : 17)

Par ailleurs, dans le Cadre de référence, nous pouvons encore y lire ce que nous citons ci-contre : « On considérera aussi que l'organisation cognitive du lexique, le stockage de locutions, etc. dépendent, entre autres facteurs, des caractéristiques culturelles de la (ou des) communauté(s) où se sont opérés la socialisation de l'acteur et ses divers apprentissages ». (CECRPL, 2000 : 18)

Retenons ici les expressions « organisation cognitive du lexique » et « stockage de locutions ». Bien que la terminologie utilisée dans ce document n'est pas la même que celle utilisée dans notre étude, l'un des buts de notre recherche est celui de proposer une typologie, c'est-à-dire contribuer à une certaine organisation relativement à quelques collocations terminologiques nominales. (Cf. Chapitre IV)

Cependant, pour notre sujet de dissertation, nous ne prendrons en considération que l'écrit, puisque, rappelons-le, il ne s'agit pas d'un travail exhaustif et donc, c'est une option que nous avons posée dès le départ.

Voici les thèmes que nous pouvons observer dans le même document, dans la colonne de gauche et dans celle de droite, un exemple de la division du thème des « congés et loisirs » en sous-thèmes.

1. caractérisation personnelle 2. maison, foyer et environnement 3. vie quotidienne 4. congés et loisirs 5. voyages 6. relations avec les autres 7. santé et bien-être 8. éducation 9. achats 10. nourriture et boisson 11. services 12. lieux 13. langue étrangère 14. temps (météorologique)	4.1 loisirs 4.2 passe-temps et centres d'intérêt 4.3 radio et télévision 4.4 cinéma, théâtre, concert, etc. 4.5 musées, expositions, etc. 4.6 recherche intellectuelle et artistique 4.7 sports 4.8 presse
---	---

(CECRPL, 2000 : 45).

Le Cadre de référence ajoute que : « Pour chacun de ces champs thématiques, on établit des sous-catégories » et que « Pour chaque sous-thème on identifie des « notions spécifiques » (CECRPL, 2000 : 45) et nous pouvons y voir l'exemple du champ thématique 4 « Congés et loisirs » ». (Ibidem).

Dès lors, nous observons que nous pouvons établir des relations entre le domaine que nous avons choisi d'analyser, l'environnement, puisqu'il est sous-jacent aux quatorze « thèmes » présents ci-dessus, sans exception. Pour l'illustrer, nous pouvons proposer ceci : pour la caractérisation personnelle, il suffit de référer la qualité «écologique» et pour tous les autres thèmes il suffit de lier « les choix environnementaux à la maison, par exemple : « la maison intelligente et/ou la domotique » et de la même façon, les choix environnementaux dans la vie quotidienne, les congés et loisirs, les voyages, les relations avec les autres, avec la santé, etc.

Par ailleurs, les « notions spécifiques » entrelacées au « contexte externe d'usage » sont divisées en différentes catégories que voici : lieux, institutions, personnes, objets, évènements, actes et textes.

De plus, afin de réussir à répondre aux réels besoins des apprenants, de mode à contribuer à la construction d'une citoyenneté pluriculturelle et plurilinguistique réelle avec succès, nous devons pouvoir leur fournir des « éléments linguistiques nécessaires » (CECRPL, 2000 : 121).

En outre, il faut proportionner des tâches qui motivent, comme l'on peut appréhender par les extraits suivants, où ce cadre parle des « moyens de facilitation d'une exécution réussie de la tâche et de l'apprentissage (y compris l'activation des compétences antérieures de l'apprenant dans une phase de préparation) » (CECRPL, 2000 : 126) et juge qu'il «est bon que les utilisateurs gardent présente à l'esprit la motivation que crée le choix de domaines immédiatement pertinents relativement à leur utilité future». (CECRPL, 2000 : 41).

C'est parmi d'autres raisons, cette dernière, qui nous a convaincue de travailler sur l'environnement, puisqu'il s'agit d'un domaine intrinsèquement lié aux Programmes de Français Langue Etrangère I et II mais aussi parce que, de par notre expérience comme enseignante, nous avons observé à plusieurs reprises qu'il s'agit d'un domaine susceptible de faire naître la curiosité, l'intérêt et même la volonté d'en parler, c'est-à-dire de communiquer, chez les apprenants, outre le désir d'agir dans le sens de protéger la planète où nous vivons.

De façon à mettre encore la relation existante entre le thème qui nous occupe et le CECRPL en valeur et, en guise d'exemple, lors de la phase initiale de présentation des instructions ou de la définition des objectifs, des éléments linguistiques nécessaires peuvent être fournis ou l'on peut faire en sorte que les apprenants en prennent conscience, en recourant au « développement du savoir antérieur ; localisation des supports ; préparation d'un glossaire » (CECRPL, 2000 : 72) et tout cela peut être inclus dans la planification de façon à « tirer le maximum des ressources ». (CECRPL, 2000 : 72).

Encore une fois, le domaine focalisé rend réalisables tous ces aspects relevés ci-dessus, tout comme ceux que nous allons aborder, ci-dessous.

En effet, la même source préconise encore, aux utilisateurs du Cadre de référence, au chapitre 7, d'envisager « les critères de sélection des tâches ciblées et significatives pour l'apprenant et qui proposent un but motivant mais atteignable, impliquant autant que

possible l'apprenant et lui permettant des interprétations et des productions différentes». (CECRPL, 2000 : 126).

Une autre recommandation du Cadre de référence consiste à expliciter, nous citons : « la relation entre les activités portant essentiellement sur l'accès au sens et l'expérience d'apprentissage particulièrement centrée sur la forme, de sorte que l'attention de l'apprenant se centre régulièrement et utilement sur les deux aspects de manière équilibrée pour le développement de l'exactitude et de l'aisance ». (CECRPL, 2000 : 126).

En poursuivant l'observation du document supra-cité nous pouvons y trouver quelques exemples d'activités de médiation écrite. Nous les citons ci-dessous.

- « – traduction précise (de contrats, de textes de loi, de textes scientifiques, etc.)
- traduction littéraire (romans, théâtre, poésie, livrets, etc.)
- résumé de l'essentiel (articles de journaux et magazines, etc.) en LE II ou entre LE I et LE II
- reformulation (textes spécialisés pour non spécialistes, etc.) ». (CECRPL, 2000 : 71).

Nous pouvons voir comme le Cadre de référence se réfère spécifiquement à des

« textes scientifiques » ainsi qu'à des « articles de journaux » et à la « langue étrangère I et II », tous ces ingrédients font partie intégrante de la présente étude.

Relativement aux « stratégies de médiation » qui, d'après ce texte émané du Conseil de l'Europe « reflètent les façons de se débrouiller avec des ressources limitées pour traiter l'information et trouver un sens équivalent » (CECRPL, 2000 : 72), on peut y lire que

« le médiateur doit anticiper ce qui suit en même temps qu'il formule » (CECRPL, 2000 : 72) et encore qu'il « faut noter la façon d'exprimer les choses afin d'enrichir son glossaire (*Enregistrement des équivalences, des possibilités*) et de construire des îlots de sens (des morceaux préfabriqués) qui libèrent l'aptitude à traiter au profit de l'anticipation ». (CECRPL, 2000 : 72).

Lorsque le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues parle « d'îlots de sens » ou « morceaux préfabriqués », nous pouvons en déduire que, dans le domaine qui occupe toute notre attention qu'est l'environnement, l'étude plus spécifique des termes et des collocations terminologiques vient précisément à l'encontre de ce qui y est référé et nous y dédierons toute notre attention dans la troisième partie du chapitre suivant.

Nous voudrions encore ajouter que, pour le même cadre, « l'évaluation se situe au niveau communicatif (*Contrôle de conformité*) et au niveau linguistique (*Contrôle de la cohérence des usages*) et, en tout état de cause, avec la traduction écrite, l'évaluation conduit à la remédiation, grâce à la consultation d'ouvrages de référence et d'informateurs compétents dans le domaine traité (*Affinement à l'aide de dictionnaires et de thesaurus ; Consultation d'experts et de sources*) ». (CECRPL, 2000 : 72).

Dans le cas dont nous nous occupons, ce que nous pouvons appréhender comme relation entre cet extrait du document supra-cité et notre recherche, c'est qu'il s'avère de grand recours pour les apprenants, de leur enseigner, justement, non seulement la qualité de la source où ils peuvent puiser leur savoir mais aussi l'importance des experts, par exemple, dans notre domaine ciblé ainsi que les avantages indéniables de savoir consulter, à bon escient, glossaires, dictionnaires et thesaurus de façon à réussir à atteindre l'amélioration de la compétence communicationnelle elle-même et ce, à tous les niveaux.

Référons que les stratégies de médiation écrite préconisées par le Cadre supra-cité sont agglomérées autour de quatre phases : planification, exécution, évaluation et remédiation que nous considérons essentielles à l'enseignement/apprentissage. Nous en retranscrivons la description, ci-dessous, afin de pouvoir observer comme la base de données terminologique que nous proposerons pendant cette dissertation va à l'encontre de ce qui y est stipulé.

Planification

- développer le savoir antérieur
- localiser les ressources
- préparer un glossaire
- prendre en compte les besoins des interlocuteurs
- sélectionner les unités d'interprétation

Exécution

- anticiper : traiter les données qui arrivent alors que l'on formule la dernière unité, simultanément et en temps réel
- enregistrer les possibilités et les équivalences
- combler les lacunes

Évaluation

- vérifier la cohérence des deux textes
- vérifier la cohérence des usages

Remédiation

- affiner à l'aide de dictionnaires et de *thesaurus*
- consulter des spécialistes, des sources (CECRPL, 2000 : 72).

En guise de conclusion de ce chapitre, nous pouvons affirmer que le domaine abordé – l’environnement – est parfaitement adéquat aux documents officiels supports du processus d’enseignement-apprentissage, c’est-à-dire qu’il maintient à la fois des relations avec les Programmes de Français LE I et II ainsi qu’avec le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : apprendre, enseigner, évaluer (CECRPL, 2000) comme notre analyse l’a démontré.

CHAPITRE II : *Corpus*

1. Constitution du *corpus*

Notre intention est celle d’analyser le comportement de la préposition *de* et cela, pour nous permettre de décrire son utilisation dans la formation d’unités lexicales complexes, que ces dernières soient des termes ou des collocations nominales. En ce sens, nous nous sommes basée sur des données théoriques telles que la description lexicale, lexicographique et terminologique, associée à des connaissances de la Terminologie computationnelle ainsi qu’aux théories et aux méthodologies inhérentes à la linguistique de *corpus*.

Pour ce, nous avons choisi le *corpus* de manière à ce qu’il puisse, en outre, se prêter aux fonctions suivantes, à savoir à l’extraction des concordances et des contextes ; l’extraction des unités lexicales complexes dont la matrice est : [N] + [Prép] + [N] et où Prép est égale à *de* et l’obtention d’une matière première pour l’application des connaissances terminologiques en ce qui concerne l’enseignement du Français Langue Etrangère I et II, conformément aux relations du domaine étudié, déjà présentées au chapitre I.

Avant de poursuivre cette description, nous voudrions faire une citation pour démontrer à quel point il est important de bien choisir et/ou élaborer le *corpus* : « Si l’on envisage de travailler sur des *corpus* de spécialité, on se voit confronté à de nouvelles inquiétudes. Tous les *corpus* ne servent pas le même but, ce qui nous oblige à réfléchir sur les critères de composition de *corpus* et en conséquence à établir des critères de sélections de typologies de types et de genres de textes et/ou de discours. Car, ce n’est qu’en fonction de l’établissement de ces critères qu’il est possible de garantir l’adéquation des textes aux objectifs préétablis qui sont évidemment le garant de tout travail de recherche. Là encore une compétence additionnelle s’ajoute à celles déjà

requis aux terminologues ; statuer sur le texte de spécialité, en n'oubliant pas de réfléchir sur le statut des intervenants – auteur et locuteur – ainsi que sur le contexte de production et de réception. » (Costa, R. 2005 : 2).

En prime abord, nous avons procédé à la constitution du *corpus*, de façon à ce qu'il soit représentatif, sans en négliger pour autant sa *pertinence* (cf. Condamines, A., 2005). En plus de ces critères, nous avons opté pour constituer ce *corpus* de façon à ce qu'il soit aussi simultanément actuel – puisqu'il englobe exclusivement des textes récents – et passible d'être actualisé. Notre *corpus* possède 1.259 KB, si l'on considère le texte dans son format «bloc notes» et il contient 212 243 formes exactement.

Ces textes ont été extraits d'un journal quotidien disponible à l'Internet, sur l'environnement, pendant une période de cinq mois, plus précisément, entre le quatre janvier et le 20 mai 2008.

Par conséquent, ce *corpus* est constitué par des articles de quatre-vingt-dix journaux, en langue française, intitulés « Journal de l'Environnement » (JDLE), et disponible au lien suivant: www.journaldelenvironnement.net.

Nous avons décidé de recueillir, relativement au journal de chaque jour, tous les articles publiés ce même jour, pour les placer dans un fichier Word, vu que plusieurs articles sont répétés dans des journaux dont la date est postérieure à la date de leur première publication et ce, pour éviter la répétition inutile et indésirable des articles en question.

Relativement à l'ordre de parution des textes dans le journal d'un jour spécifique, celui-ci n'a pas été conservé puisque ce journal étant informatisé, il contient des rubriques variées qui peuvent être consultées et, dans chacune de ces rubriques, il y a plusieurs articles, qui permettent à l'internaute de les consulter ou de les lire sans ordre établi *a priori*. Cela étant dit et pour cette même raison, nous avons choisi de suivre l'ordre préexistant à peine de la première page du journal de chaque jour, pour l'enregistrement de ces articles dans des fichiers informatiques.

En outre, nous considérons que la source de ce journal est digne de crédibilité vu que le journal lui-même émane du « Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) », en partenariat avec la « Direction Générale de la Santé (DGS) » et qu'il contient des informations en langue de spécialité relative à ce domaine : l'environnement et ses sous-domaines , à savoir : l'eau, l'air, les résidus, la santé, la sécurité, l'énergie, les sites et les sols, qui correspondent eux-mêmes aux rubriques du journal en analyse. Par ailleurs,

nous avons remarqué que, parfois, certains articles peuvent être liés à plus d'un sous-domaine. Nous considérons tous les critères présentés ci-dessus comme indispensables à l'assurance de la fiabilité si nécessaire pour atteindre la qualité désirée du produit achevé.

2. Traitement du *corpus*

Pour réaliser le traitement du corpus ainsi obtenu, nous avons choisi l'Hyperbase, logiciel « hypertexte pour le traitement documentaire et statistique des *corpus* textuels » comme outil pour la création de cette base et, afin de pouvoir observer les « formes-pôles », nous avons procédé à la réalisation de la « Concordance Totale ».

Ensuite, dans le but de poursuivre le traitement du *corpus*, nous avons encore procédé à une « distribution hiérarchique », de mode à pouvoir observer les formes qui jouissent des plus grandes fréquences dans le *corpus*. Nous la présentons ci-dessous afin de pouvoir documenter notre recherche. (Cf. Tableau 1)

En analysant cette liste de hautes fréquences ci-dessous, nous pouvons observer que la forme *de* occupe le premier rang (rang 1) de la liste, avec 12 887 occurrences, tandis que l'élision de *de*, c'est-à-dire, *d'*, occupe le huitième rang de la liste des hautes fréquences, avec 4307 occurrences dénombrées.

Cependant, ce nombre d'occurrences n'englobe pas la totalité des occurrences de la préposition *de*, puisque ses formes contractées avec les articles définis, à savoir, les formes *du* [de + le] et *des* [de + les] n'y sont pas considérées, alors qu'elles existent.

C'est à cause de cela que nous considérons important de référer que *du* occupe le dixième rang avec 3 235 occurrences et *des* occupe le cinquième rang avec 4 781 occurrences.

Par ailleurs, nous trouvons qu'il est également opportun, à cet étape de l'analyse, de friser le fait que ces occurrences peuvent aussi se référer à d'autres entités grammaticales que celle qui fait l'objet de cette analyse. Cependant, le logiciel utilisé ne permet ni de sélectionner ni de discerner automatiquement *de* en tant que préposition ni la préposition *de* sous sa forme contractée avec les articles définis *le* ou *les*, plus spécifiquement, puisqu'il ne différencie pas ces formes de celles qui ne sont pas la préposition *de* mais bien des articles partitifs.

Hautes fréquences : rang ; fréquence ; mot		
1 12887 de	34 351 émissions	67 198 fait
2 6635 la	35 345 elle	68 197 contre
3 6231 l'	36 337 entre	69 196 janvier
4 4972 les	37 323 france	70 195 nous
5 4781 des	38 320 leur	71 194 mise
6 4724 le	39 309 comme	72 194 depuis
7 4359 et	40 309 2	73 193 développement
8 4307 d'	41 282 article	74 191 européen
9 3886 à	42 281 ainsi	75 190 3
10 3235 du	43 279 européenne	76 188 co2
11 2990 en	44 279 etats	77 187 membres
12 1663 a	45 278 c'	78 187 faire
13 1565 dans	46 269 ils	79 186 millions
14 1517 est	47 264 2008	80 185 ici
15 1248 au	48 263 énergie	81 185 cas
16 844 il	49 260 directive	82 184 aussi
17 781 aux	50 255 deux	83 181 ans
18 753 ce	51 233 loi	84 180 5
19 667 ont	52 233 avait	85 179 on
20 661 environnement	53 231 conseil	86 178 moins
21 626 1	54 227 dont	87 178 même
22 619 ne	55 216 eaux	88 178 euros
23 588 été	56 211 etat	89 174 notamment
24 560 eau	57 209 chargé	90 173 étude
25 535 n'	58 209 après	91 172 concernant
26 502 être	59 208 2006	92 171 4
27 433 cette	60 207 autres	93 169 gestion
28 431 mais	61 206 effet	94 169 donc
29 395 ces	62 204 non	95 164 avril
30 394 commission	63 203 mesures	96 163 ministère
31 392 2007	64 202 lors	97 163 mars
32 368 déchets	65 201 cadre	98 163 grenelle
33 352 avec	66 199 leurs	99 161 également
		100 160 agence

Tableau 1

Comme nous pouvons le vérifier en recherchant l'entrée *des*, dans Le Trésor de la Langue Française Informatisé, voici les extraits que nous retranscrivons pour les considérer pertinents pour notre recherche : « de, du, de l', de la, des, art. partitif. I. – [L'art. précède des noms désignant des choses qui ne sont pas nombrables, pour indiquer leur prise en considération en tant que telles, sans idée de quantité ni de distinction du déf. ou de l'indéf., étant seulement entendu que ces choses ne sont pas envisagées dans leur totalité.] **1.** [Le nom concr. au sing. désigne normalement une matière, une

substance] *Boire du vin, de l'eau; manger du pain, de la soupe* ». Et « des, de, art. indéf. plur. » (Cf. Le Trésor de la Langue Française Informatisé, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.)

Quant aux noms, dans la même liste, nous pouvons observer que la forme *environnement* occupe le vingtième rang avec 661 occurrences, *eau* (au singulier) occupe le vingt-quatrième rang avec 560 occurrences et *eaux* (au pluriel) occupe le cinquante-cinquième rang, avec 216 occurrences, *déchets* occupe le trente-deuxième rang avec 368 occurrences, *émissions* vient au trente-quatrième rang avec un total de 351 occurrences, *énergie*, au quarante-huitième rang, avec 263 occurrences, *mesures*, au soixante-troisième rang, avec 203 occurrences, *développement* est au soixante-treizième rang avec 193 occurrences et, finalement, *gestion* occupe le quatre-vingt-treizième rang avec 169 (+ 2 occurrences enregistrées entre guillemets), ce qui fait 171 occurrences pour *gestion*.

Nous avons vérifié dans le dictionnaire des fréquences et sous-fréquences que *pollution*, possède 155 occurrences (154 + 1 (due à une erreur typographique: *pollution25*)) et «*pollutions*» entre guillemets a 37 occurrences et donc, malgré le fait de ne pas faire partie de la liste de hautes fréquences à cause de ces deux formes comptabilisées séparément par le programme, nous considérons que *pollution*, possède une haute fréquence, en réalité.

Par ailleurs, nous jugeons que le critère de sélection des candidats à termes à partir des données statistiques de hautes fréquences ne doit pas empêcher la reconnaissance et /ou la sélection des candidats à termes qui paraissent mériter notre attention, comme par exemple, *gestion* qui, ayant à peine 171 occurrences, comme référé plus haut, nous semble *a priori* et dans le contexte qui nous occupe, plein de potentiel pour l'organisation de la connaissance, vu qu'il se trouve dans des expressions variées, tout au long du *corpus* étudié, indépendamment du fait que ces expressions soient candidates à termes ou à unités terminologiques nominales complexes ou à collocations.

3. Sélection de termes (unités terminologiques nominales complexes) et/ou de collocations

A partir du *corpus* traité, nous avons procédé à la concordance de *de*, et nous avons créé le fichier en Word, enregistré sous le nom de CONCORD-totale de- 181009 (cf. Annexe 1, Concordance totale de « de », extrait, page 33 de 187).

L'étape suivante consiste en l'observation de cette concordance totale de *de*. Ensuite, nous y avons souligné les candidats à termes.

Puis, les éléments soulignés et sélectionnés, de cette façon, ont servi à la création d'une base de données de candidats à unités terminologiques nominales complexes et/ou à collocations, en Excel.

Grâce à cette méthodologie, nous avons obtenu une base de données de 3221 candidats parmi lesquels se trouvent les suivants: *protection de l'environnement, pollution de l'air, dépollution de la mer, code de l'environnement, association de protection de l'environnement, gestion de l'eau et gestion du risque*, à titre d'exemple.

Cette étape de sélection de candidats à unités terminologiques nominales complexes et/ou à collocations fut assez ardue vu que l'extraction est à peine semi-automatique, ce qui signifie qu'une partie – non négligeable – est réalisée à la main. Après, en observant que dans cette base de données, il y avait plusieurs noms dérivés de verbes en position 1, nous avons décidé de créer une seconde base de données, toujours en Excel et, cette fois, en gardant exclusivement les candidats à termes ou à collocations dont et à condition que les noms en position 1 soient des dérivés de verbes et/ou qu'ils désignent des actions. Pour confirmer cela afin de procéder à leur sélection, nous avons consulté deux dictionnaires informatisés, tous deux disponibles aux liens respectifs : Lexicologos -<http://www.lexilogos.com/etymologie.htm> et Le Trésor de la Langue Française Informatisé, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>. Comme résultat, nous obtenons une liste de 44 candidats que nous transcrivons ci-dessous.

arrêt de l'irrigation
baisse de l'odorat
baisse de l'olfaction
baisse de la TVA sur les produits «verts»
baisse de la vente de certains métaux
baisse de limitation de vitesse
baisse de particules PM - 10
baisse de ses émissions
baisse des émissions
baisse totale des émissions de la France
baisses de fréquentation
baisses de production
choix du type de gestion des services de l'eau
échange des unités de réduction certifiées d'émission (URCE)
gestion de l'augmentation de la population
gestion de l'eau
gestion déléguée du service de l'eau

gestion des bassins hydrographiques
gestion des eaux
gestion des eaux de ballast
gestion des quotas
gestion des services de l'eau et de l'assainissement
gestion du dossier des OGM
gestion du risque
gestion du service de l'eau
gestion durable de l'eau
gestion publique de l'eau
gestion publique de l'eau Aqua publica europea
gestion publique de l'eau et de l'assainissement
gestion quantitative de l'eau
hausse de l'espérance de vie
hausse de l'impact des engrais azotés
hausse de la contamination
hausse de la demande
hausse de la température
hausse de température moyenne de 2° C d'ici 2100
hausse des coûts de l'énergie
hausse des émissions de CO2
hausse du renouvelable
hausse de prix
reconquête de la qualité du milieu aquatique
reconquête de la qualité écologique des rivières
rejets de ces polluants
tri des déchets

Etant donné qu'il n'est pas possible de tout observer, nous avons choisi d'analyser à peine les candidats dont le nom en position 1 correspond au nom *gestion*, puisqu'il est le seul nom du type choisi (rappelons-le : parmi les noms en position 1 qui soient des dérivés de verbes et/ou qu'ils désignent des actions) présent dans la distribution hiérarchique des hautes fréquences à laquelle nous avons fait référence plus haut. Nous les retranscrivons ci-après.

gestion de l'augmentation de la population
gestion de l'eau
gestion déléguée du service de l'eau
gestion des bassins hydrographiques
gestion des eaux
gestion des eaux de ballast
gestion des quotas
gestion des services de l'eau et de l'assainissement
gestion du dossier des OGM
gestion du risque
gestion du service de l'eau
gestion durable de l'eau
gestion publique de l'eau

gestion publique de l'eau Aqua publica europea
gestion publique de l'eau et de l'assainissement
gestion quantitative de l'eau

Dans le chapitre qui suit, nous allons élaborer l'encadrement théorique.

Chapitre III : Définitions et analyse des données

1. Introduction

Quant à l'à-propos de l'étude des collocations en langue étrangère, selon González Hernández, les collocations sont indispensables pour l'apprentissage d'une langue étrangère mais difficiles à acquérir pour ses apprenants, à n'importe quel niveau, à cause de leurs « particularités syntaxiques et sémantiques ». (Cf. González Hernández, Ana Teresa, 2010).

Cet auteur réfère la nécessité d'une « description systématique du phénomène collocationnel dans une optique didactique, appliquant les résultats à l'enseignement des langues étrangères », notamment. (González Hernández, Ana Teresa, 2010 : 70).

Notre intention ici n'est nullement celle de présenter en ce chapitre une étude exhaustive de ce qui existe relativement à cette matière, mais bien d'encadrer l'objet de notre recherche dans un contexte théorique.

2. Définition de corpus

L'option que nous assumons de travailler sur corpus nous amène, naturellement, à en présenter la définition que nous avons choisie, parmi d'autres et qui est la définition de *corpus* donnée par Sinclair.

D'après cet auteur, le *corpus* est une « collection of pieces of language that are selected and ordered according to explicit linguistic criteria in order to be used as a sample of the language ». (Sinclair, John, 1996).

Nous retenons donc cette définition citée pour être celle sur laquelle nous nous sommes basée pour faire la « collection » ici, de textes écrits dont le domaine de référence est l'environnement et qui constitue notre *corpus*, selon les critères décrits dans le chapitre II.

3. Définitions de *terme complexe* ou *unité terminologique complexe*

Etant donné que nous avons explicité ce que nous entendons par *corpus*, ci-dessus,

il ne nous reste plus qu'à expliciter ce qu'est un *terme complexe* ou une *unité terminologique complexe* et ce qu'est une *collocation*. Cependant, il convient de friser ici que nous n'avons aucunement l'intention de présenter une démarche exhaustive à ce sujet. Notre intention est effectivement de cerner mieux ces concepts, afin que l'exposé en bénéficie dans sa clarté. En ce sens, voici ce que nous entendons par *termes complexes*: ce sont des termes qui sont « constituídos por dois ou por mais lexemas

separados por um espaço em branco, podendo entre eles existir gramemas autónomos (artigos, preposições, ...) ou uma marca gráfica, tal como o hífen (...) ». (Costa, R., 2001 : 112). Il est évident que nous ne pouvons pas omettre de souligner le fait qu'un terme, qu'il soit simple ou complexe, désigne un concept déterminé et que cette relation même entre le concept et sa dénomination fait l'objet de la terminologie.

Le terme *concept* signifiant « unité de connaissance créée par une combinaison unique de caractères » (cf. (ISO/FDIS 1087-1 : 2000 (E/F) cité par Costa, R., 2001 : 108) servant à « véhiculer de l'information scientifique et technique » (cf. Costa, R., 2001 : 108-110). Pour Costa, les « denominações são, na sua essência, unidades terminológicas que designam conceitos específicos de uma ou de várias esferas do conhecimento e que, teoricamente, são comuns aos indivíduos que constituem uma comunidade de comunicação especializada ». (Costa, R., 2001 : 112).

4. Définitions de *collocation*

Avant toute chose, nous voudrions citer Kovacs qui, en 2009, affirmait que : « malgré le nombre hautement élevé des collocations dans le vocabulaire de chaque langue, la linguistique se doit encore de la définition précise du phénomène » (cf. Kovacs, David, 2009 : 1), situation qui ne facilite aucunement notre recherche.

Kovacs résume, cependant, d'une façon claire et succincte les deux grands types d'analyse auxquelles peut être soumise la collocation.

« L'étude du phénomène collocationnel suit deux chemins distincts : celui de l'analyse fréquentielle des cooccurrences et celui de l'analyse sémantique des expressions considérées comme collocations. Les auteurs britanniques, comme Firth, Sinclair, Kjellmer et Benson se penchent sur le problème en exploitant typiquement l'analyse fréquentielle tandis que les auteurs francophones comme Hausmann, Mel'čuk, Tutin et Grossmann appréhendent le sujet plutôt du point de vue du sémantisme ». (Kovacs, David, 2009 : 1).

Afin de mieux saisir ce qu'est une « collocation », voyons ce que certains auteurs en ont dit, depuis la fin du XX^e siècle jusqu'à présent, par ordre chronologique.

Selon Hausmann, dans une collocation, il y a « la base » ou « mot principal » et « le collocatif », c'est-à-dire « le(s) mot(s) qui l'accompagne(nt) ». « Le sens du collocatif est ainsi déterminé par celui de la base ». (Hausmann, 1989 : 1010), comme l'explique Kovacs, « La base garde son sens intégral alors que le collocatif ajoute seulement une

caractérisation au premier et ne reçoit son identité sémantique que par la collocation dans laquelle il entre. Le sens du collocatif est ainsi déterminé par celui de la base ». (Kovacs, David, 2009 : 7) D'autre part, les collocations, d'après cette même source, sont divisées – d'après Hausmann – en trois classes, selon les associations différentes de deux facteurs : la prédictivité de la forme et la transparence du sens. En effet, lorsqu'il n'y a aucun des deux facteurs : ni prédictivité, ni transparence, c'est une classe de collocations. La deuxième classe est celle où le facteur transparence est présent mais pas celui de la prédictivité et enfin, la troisième classe où ces deux facteurs coexistent simultanément. (Cf. Kovacs, David, 2009 : 12-13).

Selon Mel'čuk et la théorie Sens-Texte qu'il a conçue, « Un semi-phrasème ou collocation AB est un phrasème sémantique tel que son sens « X » inclut le sens d'une des UL constituantes, disons A, et un sens « C » tel que B exprime « C » en fonction de A ». (Mel'čuk, 1995 : 181-184).

Pour le même auteur, les collocations sont des phénomènes de « cooccurrence lexicale restreinte » (Mel'čuk, 1997 : 11) et « l'approche Sens-Texte propose un modèle fonctionnel » dans lequel sont utilisées « les fonctions lexicales », pour expliquer ces « bizarreries d'usage » qui « sont connues » comme étant des « collocations – des expressions phraséologiques d'un certain type, qu'on ne peut pas prévoir et que la linguistique ne savait pas présenter de façon logique et facilement calculable ». (Mel'čuk, 1997 : 11-23) Mel'čuk explicite que le « Modèle fonctionnel *X est un modèle (fonctionnel) de Y* : X est un système d'expressions symboliques créé par le chercheur dans le but de représenter le fonctionnement de l'entité donnée Y qu'il étudie ». (Mel'čuk, 1997 : 3).

Le même auteur ajoute que le modèle Sens-Texte est un modèle qui permet « de relier la pensée inobservable du locuteur à la seule chose qui est aujourd'hui observable pour nous – le texte que celui-ci produit ». (Mel'čuk, 1997 : 37).

Mel'čuk affirme encore que « certaines collocations sont décrites par le schéma de régime plutôt que par des FL » (fonctions lexicales) et il en donne les exemples suivants : « les collocations *assurance MALADIE* (cf. angl. *HEALTH insurance* (assurance santé)) ou *condamner À MORT/À PERPÉTUITÉ*, etc., où les expressions en petites capitales correspondent aux actants sémantiques de la lexie vedette L et, en tant que tels, doivent être spécifiées comme régime de L ». (Mel'čuk, 1997 : 39)

L'une des catégories de la « typologie mel'čukienne se compose de semi-phrasèmes (locutions semi-figées) c'est-à-dire de collocations. La formulation de la définition des collocations » est la suivante : « L'expression AB ayant le sens 'S' est appelé une collocation si et seulement si les trois conditions suivantes sont simultanément remplies : 1. 'S' comprend 'A' ; 2. A est sélectionné par le locuteur de façon régulière et non contrainte ; 3. B n'est pas sélectionné de façon régulière et non contrainte, mais en fonction de A et du sens 'S' à exprimer. (Mel'čuk, 2003 : 24) » » (cité par Kovacs, David, 2009 : 1). D'après Kovacs, Pour Mel'čuk « le sens de l'un des constituants peut ne pas être inclut dans le sens de la collocation ». (Kovacs, David, 2009 : 13).

Pour Williams, la collocation « doit être conçue comme un phénomène dynamique dont la signification est négociée et non figée ». (Williams, 2001 : 3)

Le même auteur affirme que « Le sens dans les collocations est une abstraction au niveau syntagmatique et n'est pas directement concerné par l'approche conceptuelle ou idéationnelle du sens des mots ». (Williams, 2003 : 35) Quant à Grossmann et Tutin, les collocations sont des « expressions semi-figées binaires, constituées de deux expressions linguistiques ». (Grossmann et Tutin, 2003 : 8).

Selon la même source, Cowie « propose de considérer avant tout la collocabilité des composants qui détermine le type de la combinaison de mots : si les deux éléments ont une haute collocabilité, l'expression fait partie des combinaisons libres, en revanche, si ce n'est qu'un des éléments qui se combine quasi librement avec d'autres mots, il s'agit alors d'une collocation ». (Cf. Kovacs, David, 2009 : 12)

Selon Silva et alii, il est difficile de trouver des collocations dans des dictionnaires ou dans des bases de données terminologiques, car elles y sont souvent omises et les collocations « ne font que peu l'objet des considérations des terminologues dans la mesure où ce ne sont ni des unités terminologiques ni des phraséologies de la langue de spécialité ». Ces auteurs ajoutent que « ces collocations terminologiques sont très fréquentes en langue de spécialité et présentent un intérêt évident dans un contexte d'apprentissage de la langue de spécialité, aussi bien en langue maternelle qu'en langue étrangère ». (Silva R., Costa R. et Ferreira F., 2004 : 347)

Silva et alii proposent deux niveaux d'analyse pour la collocation. Le niveau morphosyntaxique où « la *collocation* se construit syntaxiquement autour d'un mot clé appelé base et de mots satellites appelés collocatifs ; la *collocation terminologique*

contient forcément un terme (en général un nom) et un co-occurent, mais ce co-occurent peut aussi être un terme (verbe, adjectif, adverbe, nom). Quand elle se compose d'un seul terme celui-ci assume le statut de concept clé de la *collocation terminologique*. En présence de deux termes cette polarité se disperse ». (Silva, Raquel ; Costa, Rute ; Ferreira, Fátima, 2004 : 354).

Au « niveau lexicographique et terminographique : la *collocation* sera classée », affirme encore la même source, probablement « sous l'entrée correspondante à la base, à peu près dans cet ordre : nom, verbe, adjectif, adverbe ; la *collocation terminologique* pourra se trouver à plusieurs endroits, soit sous le seul terme qu'elle contient, soit sous les deux, quand elle en contient deux. Mais elle peut aussi constituer une entrée à elle seule, puisqu'elle forme un bloc syntagmatique qui, dans une perspective d'apprentissage, devra être appris comme un tout ». (Ibidem).

Les collocations, ce sont des « combinatoires d'éléments sur l'axe syntagmatique » comme l'affirment Costa et Silva, dans cet extrait traduit par nous et duquel nous soulignons encore que « l'un d'eux exerce un pouvoir d'attraction morphosyntaxique et /ou sémantique sur les autres éléments constituants qui, dans sa totalité, composent la collocation », comme nous pouvons lire : « um deles exerce um poder de atracção morfossintáctico e/ou semântico sobre os outros constituintes que na sua totalidade compõem a colocação ». (Costa, Rute et Silva, Raquel, 2004 : 1).

Selon la même source, nous relevons encore que le deuxième lexème qui compose la collocation peut être lui-même terme, mono ou multilexémique et que le résultat de ces combinatoires d'éléments est un « non terme ». (Cf. Costa, Rute et Silva, Raquel, 2004 : 1)

Comme Dubreil l'affirme : « Dans la perspective contextualiste et néo-contextualiste, la définition de collocation textuelle mobilise le sens premier du concept de collocation, c'est-à-dire qu'elle désigne des relations de sens portées par des mots qui tendent à apparaître ensemble dans un contexte textuel donné. » (Dubreil, Estelle 2008 : 118)

Quant à Firth et à Sinclair, ils considèrent que seules les collocations lexicales méritent l'appellation de collocation : « Collocation in the purest sense ... recognises only the lexical co-occurrence of words. » (Sinclair, 1991 : 170 cité par Dubreil, Estelle, 2008 : 118).

Pour González Hernández, les « collocations sont les groupements qui se situent à mi-chemin entre, d'un côté, les phrases ou les syntagmes libres et, de l'autre, les expressions totalement figées ». (González Hernández, Ana Teresa, 2010 : 70)

Il y a lieu d'ajouter, afin de compléter cette brève description théorique, que, selon la même source, supra citée (Costa, Rute et Silva, Raquel, 2004 : 1), lorsque la « relation de dépendance » entre les différents constituants d'une collocation terminologique se consolide, la – jusqu'alors – collocation peut changer de statut et devenir une unité terminologique.

C'est la raison à cause de laquelle il peut parfois s'avérer être une tâche relativement ardue de discerner ces deux types d'entités terminologiques pour relever du domaine conceptuel puisque les unités terminologiques complexes servent à dénommer un concept alors que les collocations, en général pas, excepté dans certains cas, où il existe, comme nous l'avons noté supra, une consolidation de la relation de dépendance entre les différents constituants. (Ibidem)

Dans cette conjoncture spécifique, la collocation terminologique peut changer de statut, comme nous transcrivons ci-après : « a colocação terminológica perde o seu estatuto para adquirir o de unidade terminológica ». (Costa, Rute et Silva, Raquel, 2004 : 1).

Dans la mesure où l'un des objectifs de cette recherche est celui de concevoir la préparation de recours terminologiques pour leur postérieur usage à des fins didactiques dans le contexte déjà décrit auparavant et puisque dans certains cas spécifiques, il est possible – comme nous venons de le référer supra – qu'une collocation devienne une unité terminologique, grâce à un changement de statut, nous sommes consciente que la discussion sur ces deux statuts, pour le public visé, n'est pas d'une importance vitale, malgré son intérêt scientifique indéniable.

Par conséquent, dans le cas qui nous occupe, on retiendra surtout que la collocation terminologique forme, comme nous l'avons déjà affirmé supra, « un bloc syntagmatique qui, dans une perspective d'apprentissage, devra être appris comme un tout ». (Silva, Raquel ; Costa, Rute ; Ferreira, Fátima, 2004 : 354).

5. Préposition

5. 1. Définition de *préposition*

Nous jugeons qu'un encadrement théorique s'impose ici quant à ce qu'est intrinsèquement une préposition, comme nous venons de l'affirmer. Pour cela, nous allons nous fonder sur ce que nous avons pu observer dans plusieurs grammaires.

Pour commencer, penchons-nous sur certains aspects qui nous semblent importants et qui sont présents dans Riegel, Martin et alter. Tout d'abord, il y est dit que « La préposition est une partie du discours invariable qui appartient à la catégorie générale des mots de relation. (...) elle sert à relier des termes pour les intégrer dans une construction plus vaste ». (Riegel, Martin & alter, 1994 : 369).

Et de poursuivre, selon la même source que, « la préposition *de* relie le groupe nominal *la voisine* au nom *chat* pour faire du premier le complément du second à l'intérieur du groupe nominal *le chat de la voisine*. Qu'elles soient ou non porteuses d'un sens identifiable à travers la diversité de leurs emplois, les prépositions contribuent à l'établissement de relations sémantiques entre les termes qu'elles relient. » (Riegel, Martin & alter, 1994 : 369).

On peut encore y voir, relativement aux prépositions qu' « (...) elles constituent un paradigme synchroniquement clos (...) ». (Riegel, Martin & alter, 1994 : 369).

Selon une seconde grammaire consultée, *la Grammaire pour tous*, « Les prépositions sont des mots grammaticaux qui permettent de mettre en relation les mots d'une phrase. Une préposition indique entre quels mots s'établit une relation et de quel type de relation il s'agit ». (Bescherelle, 2005 : point 343).

Dans cette même grammaire, nous pouvons y voir la distinction clairement établie entre «deux grands ensembles » celui des « mots grammaticaux » et celui des mots « lexicaux », tous deux constituant les « mots de la langue ». (Ibidem) L'ensemble auquel appartiennent toutes les prépositions et donc la préposition *de*, qui nous intéresse spécialement est le premier. En cette grammaire, nous pouvons observer la description de ces deux grands ensembles ainsi que les éléments qui composent le premier ensemble et leurs caractéristiques. (Cf. Bescherelle, 2005 : points 135 à 349).

Ces deux grands ensembles sont, respectivement, celui des mots grammaticaux et celui des mots lexicaux. L'ensemble des mots grammaticaux comprend les déterminants, les prépositions, les conjonctions de coordination, les conjonctions de subordination. Ces mots grammaticaux existent en « nombre limité », ils « ne peuvent pas être remplacés par des pronoms », ils « possèdent une seule fonction » et ils « sont d'usage fréquent et ont un sens peu précis ». (Ibidem)

Par opposition, l'ensemble des mots lexicaux comprend tous les autres mots de la langue, ils possèdent les caractéristiques opposées à celles des mots grammaticaux que nous venons d'exposer ci-dessus. (Cf. Bescherelle, 2005 : points 291 à 297).

En outre, l'ensemble des mots grammaticaux est divisé en deux sous-groupes : l'un qui est constitué par « ceux qui déterminent le nom : articles, adjectifs non qualificatifs » et l'autre par « ceux qui servent à mettre en relation les mots dans une phrase : les prépositions » (Bescherelle, 2005 : point 297).

Dans l'ensemble des mots grammaticaux, il y a les articles, les adjectifs non qualificatifs et les prépositions. Alors que les premiers « déterminent le nom », les prépositions, servent, elles « à mettre en relation les mots dans une phrase ». (Cf. Bescherelle, 2005 : point 297)

Pour compléter cette analyse, citons encore l'extrait suivant, retiré d'Hamon. En se référant à la préposition, cet auteur dit que malgré son « apparence discrète, anodine » elle a « un rôle très important dans l'analyse grammaticale ». Comme son nom l'indique, ce mot est pré-posé, placé devant un mot (ou groupe de mots), lequel mot (ou groupe) peut être un complément de verbe (objet, agent, attribution, circonstanciel...) ; de nom (avec toutes ses nuances) ; de pronom ; d'adjectif numéral ; d'adverbe ; d'adjectif qualificatif ; d'adjectif au superlatif ». (Hamon, Albert, 1991 : 95)

5.2. Préposition/groupe prépositionnel et ses fonctions

A propos de la « syntaxe des prépositions », dans la Grammaire méthodique du français, nous pouvons lire ce que nous reportons ci-après, à savoir que : « la préposition est traditionnellement présentée comme un terme subordonnant qui instaure une relation de dépendance entre le terme qu'elle introduit et le terme qui la précède. Cette analyse qui fait de la préposition un simple relateur entre un terme initial recteur et un terme final régi masque la véritable hiérarchie des regroupements syntaxiques ». (Riegel, Martin & alter (1994 : 370)

Cette même source explicite cet état de choses en évoquant certains tests syntaxiques que nous allons citer, ainsi que les exemples qui en sont donnés. « Les tests de substitution et d’effacement montrent que la préposition forme toujours un groupe syntaxique avec le terme qu’elle introduit :

(1) le chat de la voisine → le chat sauvage/le chat (...) »

(Riegel, Martin & alter (1994 : 370).

Dans la même grammaire, il y est encore patent que « Ce regroupement fait de la préposition le mot-tête d’un groupe prépositionnel (GP) dont le second constituant est un groupe nominal ou un terme équivalent (l’idée de son départ/de partir (...), selon le schéma :

GP → *Prép+ GN* ».

(Riegel, Martin & alter, 1994 : 370).

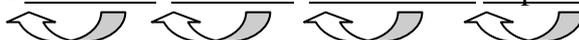
En outre, pour compléter ce point, il nous paraît de cruciale importante de référer la définition de complément du nom présente dans La grammaire pour tous et que nous retranscrivons ci-après.

« Le complément du nom est un nom ou un groupe nominal qui complète un autre nom par l’entremise d’une préposition ». (Bescherelle, 2005 : 176).

Quant à « la nature du complément du nom », toujours d’après la Grammaire pour tous, il peut être soit un nom, soit un groupe nominal. Pour l’illustrer, nous en retranscrivons deux exemples, présentés dans le point contigu au point précédent de cette grammaire ainsi que leurs explications respectives. Pour le premier cas où le complément du nom est un nom : « Le vélo de Pierre est cassé. Le nom Pierre complète le nom vélo. Il en précise le possesseur. (...) C’est donc une expansion du groupe nominal ». (Bescherelle, 2005 : 177).

Dans le deuxième cas, où le complément du nom est un groupe nominal, nous pouvons référer de la même grammaire que « Le nom complément du nom peut lui-même être noyau d’un groupe nominal et recevoir des expansions ». Nous choisissons ici l’exemple qui contient le plus grand nombre d’expansions, parmi ceux qui y sont donnés, afin de mieux illustrer ce phénomène.

« Le marin recoud le bord de la voile du bateau de son voisin de palier ».



(Bescherelle, 2005 : 177).

Ensuite, nous pouvons retranscrire, du point immédiatement consécutif de cette même source que « Les prépositions qui introduisent un complément du nom n'ont pas de valeur propre ». (Bescherelle, 2005 : 178).

Encore dans la même Grammaire pour tous, au point consacré au rôle de la subordination, il y est référé que dans « un groupe nominal, la subordination est la relation qui existe entre des mots ou groupes de mots dont l'un constitue le noyau et l'autre l'élément qui complète ce noyau ». Nous en retirons cet exemple-ci :

« J'ai enfin vu la fille du notaire ».

noyau complément (Bescherelle, 2005 : 197).

Dans cet exemple, la flèche signifie « rapport de subordination ». D'autre part, il y est encore dit que, puisque l'élément subordonné « n'existe que parce qu'il complète l'élément noyau », par conséquent « on ne peut supprimer l'élément noyau sans supprimer (...) l'élément subordonné ». (Bescherelle, 2005 : 197).

Nous verrons des cas semblables dans les chapitre IV, par exemple, « [[gestion] N [des] Prép + Art [eaux] N [de] Prép [ballast] N] ».

Dans cette même grammaire, il y a, en outre, un recours didactique à la terminologie utilisée vu qu'il y est précisé que, à partir de l'extrait que nous citons ici: « Il a racheté la voiture de Jacques. (...) A l'intérieur d'une même phrase, on peut utiliser de façon équivalente les termes subordination et détermination : dans l'exemple précédent, on dira que Jacques détermine la voiture ou que Jacques est subordonné à la voiture, ou, enfin, que Jacques complète la voiture ». (Bescherelle, 2005 : 197).

5.3. Constructions prépositionnelles

Dans la Grammaire pour tous, *de* est référé comme étant une préposition (parmi d'autres) introduisant le complément du nom et susceptible de donner des précisions de sens différents comme par exemple : « la fenêtre de la maison (appartenance) ; un bateau de pêche (utilisation) ». Par ailleurs, il y est encore affirmé que : « une même préposition peut introduire des compléments de sens différents ». (Bescherelle, 2005 : 178). Cependant « un même sens peut résulter de l'emploi de prépositions différentes ». (Bescherelle, 2005 : 178).

Parmi les nombreux exemples qui y sont donnés, nous en retranscrivons ici, naturellement, à peine ceux que nous tenons comme pertinents pour notre dissertation, c'est-à-dire ceux qui contiennent la préposition *de*. Nous les citons ci-après :

« Le train de marchandises (utilisation, caractéristique).
Le train de Paris (provenance).
Le train de 8 h 45 (heure).
Une statue de marbre (matière) ». (Bescherelle, 2005 : 178)

En revenant à l'observation de la grammaire méthodique du français, et à sa partie spécifiquement consacrée à ce sujet en particulier, nous pouvons en extraire ce qui suit : « (...) comme la préposition contribue à l'interprétation sémantique du groupe fonctionnel qu'elle introduit, la question de son sens concerne (...) l'analyse grammaticale. On considèrera donc qu'en plus de leur sens fondamentalement relationnel, les prépositions ont une charge sémantique propre qui se combine avec le sémantisme des constituants qu'elles mettent en relation ». (Riegel, Martin & alter, 1994 : 371)

En outre, nous jugeons que ce que nous pouvons encore lire dans la même source est très important pour contribuer au fondement de l'analyse des données qui constitue le chapitre IV, à savoir que, nous citons : « Derrière la diversité des effets de sens, on peut souvent restituer un sens de base invariant (ici : la concomitance, c.-à-d. la coprésence des deux termes reliés par la préposition, un rapport dont la négation est dénotée par l'antonyme *sans*), mais généralement surdéterminé par l'information contextuelle, situationnelle ou encyclopédique ». (Riegel, Martin & alter, 1994 : 371-372).

Par contre, nous pouvons également appréhender, grâce à la même grammaire, que la préposition *de* – parmi d'autres prépositions – est parfois qualifiée de « vide » ou d'« incolore » « pour signifier qu'elle marque un simple rapport (...) (fusil de chasse) – le train de Paris = le train en provenance de Paris/à destination de Paris) de dépendance orientée entre deux constituants : le directeur de l'usine/ l'usine du directeur. » (Riegel, Martin & alter, 1994 : 372).

Selon cette même source, supra-citée, *de* marque soit:

- l'origine
- la matière
- la cause
- le rapport d'intériorité
 - du contenant au contenu (« un sac de farine »)
 - de l'élément à l'ensemble (« plusieurs de mes amis »)

- de la partie au tout (« le dessus du panier/ je reprendrais bien (un peu) de ce plat »). (Riegel, Martin & alter, 1994 : 372).

Et, en outre, il y est ajouté que « la qualité et l'évaluation quantitative sont elles-mêmes conçues comme des parties constitutives de l'entité caractérisée (un homme de poids/de bonne compagnie/de cette importance/ (...) une femme de quarante ans) ». (Riegel, Martin & alter, 1994 : 372).

Pour terminer cette description théorique et en nous basant une fois de plus sur cette même grammaire, nous pouvons souligner que le sens de la préposition *de*, entre autres et nous citons ci-après, « dépend essentiellement des rapports inférables à partir des sémantismes respectifs de l'élément recteur du groupe prépositionnel et du nom-tête de ce même groupe : si l'homme de l'Ouest (...) est l'homme qui vient de l'Ouest ou qui y habite, l'homme de la déstalinisation est celui qui est causalement relié à la déstalinisation (parce qu'il en est l'auteur, ou qu'il l'incarne, ou qu'il en est le spécialiste, etc. » (Riegel, Martin & alter, 1994 : 373).

5.4. Fonctions des prépositions; fonctions de la préposition *de*

Afin d'initier l'abord de ce point, dans la grammaire déjà citée précédemment, La grammaire pour tous, il y est affirmé que la préposition *de*, telle que d'autres prépositions sert « pour marquer la relation entre un groupe nominal et un autre groupe nominal ». (Bescherelle, 2005 : 345).

Or, nous étudions justement la préposition *de*, dans un contexte nominal, plus particulièrement, « au sein d'unités terminologiques complexes et/ou de collocations terminologiques nominales ».

Ensuite, voici ce qui est écrit dans la Grammaire expliquée du français, relativement aux fonctions de la préposition, en général, matière qui nous paraît d'extrême importance et qui confirme et complète, d'une certaine forme, ce que nous avons affirmé plus haut. Il y est d'abord référé, à ce sujet, que la préposition « établit à la fois un rapport syntaxique (...) et un rapport sémantique (...) entre deux mots. (Poisson-Quinton, Sylvie et alii, 2002 : 170).

Nous pouvons aussi en souligner l'extrait suivant, à propos de la restriction de ce qui peut suivre la préposition. La préposition « ne peut être suivie que d'un nom, d'un pronom, d'un verbe infinitif (présent ou passé) ». (Poisson-Quinton, Sylvie et alii, 2002 : 170). Relativement aux relations que la préposition exprime, il y est dit qu'« elle

peut servir à exprimer diverses relations ». (Ibidem). De tous les exemples qui figurent dans le même ouvrage, la Grammaire expliquée du français, nous ne retranscrivons ci-dessous que ceux qui contiennent la préposition *de* :

- relation de possession : le ballon de la petite fille (qui appartient à la petite fille)
- relation d'utilisation, d'emploi : une tasse à café (qui sert à mettre du café)
- relation de temps : (...) à la fin de l'été (quand ce sera la fin de l'été). » (Poisson-Quinton, Sylvie et alii, 2002 : 170).

Quant aux « emplois et valeurs » de la préposition *de*, selon la consultation de la même source, elle peut servir à construire les compléments suivants : le complément d'objet indirect du verbe, le complément d'agent d'un verbe à la forme passive, le complément de l'adverbe : adverbe + *de* + nom, le complément de l'adjectif. (Cf. Poisson-Quinton, Sylvie et alii, 2002 : 170 et 172).

De plus et, non moins important que ce que nous avons déjà affirmé supra, cette grammaire déjà citée plus haut réfère, relativement à la préposition *de*, que lorsque celle-ci forme un complément de nom, elle indique soit ce que contient un objet, la possession ou l'appartenance ; la quantité ou une mesure ; une quantité, un prix, un poids ou une valeur ; une caractéristique abstraite ; une matière. (Cf. Poisson-Quinton, Sylvie et alii, 2002 : 170 et 172).

En outre, comme « modificateur du GN, le groupe prépositionnel dit « complément du nom » « est toujours postposé au nom qu'il détermine et dont il restreint l'extension, au même titre qu'un adjectif relationnel morphologiquement apparenté : par rapport à *palais*, les expressions *palais du président* et *palais présidentiel* évoquent un concept plus spécifique qui exclut tous les palais qui ne sont pas la résidence d'un président et

« il est récursif, puisqu'il est » « un constituant facultatif du GN et qu'il a obligatoirement comme constituant un GN

GN (GP → (Prép + GN)

qui peut comporter lui-même un GP, et ainsi de suite. » (Riegel, Martin & alter, 1994 : 187). Nous pouvons encore observer, dans la même source, qu'il peut y avoir des « suites infinies de GP emboîtés comme : la voiture du frère de la voisine du gardien de l'usine de [...] ». (Riegel, Martin & alter, 1994 : 187). De notre *corpus*, citons à titre d'exemple, parmi tant d'autres, *gestion des services de l'eau*.

Riegel réfère encore que l'« interprétation du complément du nom dépend du sens propre de la préposition » et surtout « du contenu sémantique des éléments qu'elle relie. (...) Outre les différentes nuances de temps et de lieu, le but, la cause, la manière, etc. , qu'il partage avec les compléments circonstanciels (...), le complément du nom peut indiquer (sans que la liste soit exhaustive) : la qualité , la possession, la destination, (...) la relation de la partie au tout (...), la matière, le rapport entre la forme nominalisée d'un procès (ou d'une relation) et ses actants (l'assassinat d'Henri VI par Ravailac (...)) ». (Riegel, Martin & alter, 1994 : 187). Soulignons, en ce point, que nous ne citons ici que ce qui est applicable à la préposition *de*.

Afin de conclure ce point, ajoutons que Riegel affirme encore que la préposition *de* joue un rôle syntaxique particulier dans les constructions suivantes : « après les noms d'action, d'agent, de sentiment, de propriété, etc. (...) elle apparaît devant le GN complément représentant le sujet (actif ou passif) du verbe ou de l'adjectif nominalisé : le départ de l'avion (l'avion part) (...) l'admiration du public (le public admire N1) (...) elle instaure un rapport de catégorisation discursive entre un nom à valeur générale classifiante et le référent particulier désigné par son complément : l'épreuve du bac : [=le bac est une épreuve], la barrière du langage [=le langage est une barrière] (...) ». (Riegel, Martin & alter, 1994 : 188).

Dans une remarque pour ce point, dans la même grammaire, nous pouvons lire, ce que nous passons à citer : «la construction syntaxique est celle d'un nom recteur caractérisant suivi d'un complément nominal caractérisé». (Riegel, Martin & alter, 1994 : 188).

Cependant, il convient de friser que, dans notre analyse, nous ne retiendrons, il va de soi, que ce qui est strictement lié à la préposition *de* et à ses rapports syntaxique et sémantique lorsqu'ils se réalisent au sein d'unités terminologiques complexes et/ou de collocations terminologiques nominales présentes dans notre *corpus*.

6. Analyse des données

6. 1. Origine et définition de *gestion*

De manière à pouvoir être dûment éclaircie à ce sujet, nous avons commencé l'analyse des données recueillies, en cherchant, avant tout, l'origine et la définition de *gestion*, dans des sources distinctes.

En premier lieu, *gestion* est un nom féminin (1481) qui vient du latin *gestio*, plus exactement « du supin de *gerere* → gérer ». (Rey, Alain, 2001 : 1328).

D'après ce dictionnaire consulté, nous pouvons constater que «gestion» vient du latin classique, nommément de « *gestio* » qui signifie « action de gérer, gestion, exécution ». De même, dans le point B de la même entrée dictionnaire, c'est-à-dire dans l'exemple suivant : « gestion d'une entreprise », qui possède la typologie annotée ci-après : [N + Prép + Art + N]. Il convient, nous semble-t-il, de souligner que, dans ces deux exemples, «gestion» est un nom qui occupe la position 1, tel que tous les candidats à termes que nous allons analyser dans le point suivant.

6.2. Typologie des candidats à termes, selon l'analyse morphosyntaxique

Nous présentons, ci-dessous, les schémas morphosyntaxiques trouvés dans le *corpus*, grâce à la méthodologie explicitée auparavant.

1. [N + [Prép + Art] + N]

[[gestion] N [des] Prép + Art + [eaux] N]

[[gestion] N [des] Prép + Art [quotas] N]

[[gestion] N [du] Prép + Art [risque] N]

2. [N + [Prép + Art] + N + Adj]

[[gestion] N [des] Prép + Art [bassins] N [hydrographiques] Adj]

3. [N + [Prép + Art] + N + Prép + N]

[[gestion] N [des] Prép + Art [eaux] N [de] Prép [ballast] N]

4. [N + [Prép + Art] + N + Prép + Art + N]

[[gestion] N [du] Prép + Art [service] N [de] Prép [l'] Art [eau] N]

5. [N + [Prép + Art] + N + [Prép + Art] + Sigle]

[[gestion] N [du] Prép + Art [dossier] N [des] Prép + Art [OGM] Sigle]

6. [N + Adj + Prép + Art + N]

[[gestion] N [durable] Adj [de] Prép [l'] Art [eau] N]

[[gestion] N [publique] Adj [de] Prép [l'] Art [eau] N]

[[gestion] N [quantitative] Adj [de] Prép [l'] Art [eau] N]

7. [N + Adj + Prép + Art + N + Conj + Prép + Art + N]

[[gestion] N [publique] Adj [de] Prép [l'] Art [eau] N [et] Conj [de] Prép [l'] Art [assainissement] N]

8. [N + Adj + Prép + Art + N + N + Adj + Aj]

[[gestion] N [publique] Adj [de] Prep [l'] Art [eau] N [Aqua] N [publica] Adj [europea] Adj]

9. [N + Adj + [Prep + Art] + N + Prép + Art + N]

[[gestion] N [déléguée] Adj [du] Prép + Art [service] N [de] Prép [l'] Art [eau] N]

10. [N + [Prép + Art] + N + Prép + Art + N + Conj + Prép + Art + N]

[[gestion] [des] [services] [de] [l'] [eau] [et] [de] [l'] [assainissement]]

Comme nous pouvons l'observer, tous ces candidats à termes ou à collocations terminologiques nominales que nous avons sélectionnés dans le *corpus* sont tous constitués par deux éléments : la «base » qui est toujours, dans le cas qui nous occupe, «gestion» et le « collocatif » (dans l'acception du terme, que nous avons déjà référé au chapitre III, selon Hausmann, dans une collocation, il y a « la base » ou « mot principal» et « le collocatif », c'est-à-dire « le(s) mot(s) qui l'accompagne(nt) ». (Hausmann, 1989 :1010)) – le « collocatif » – qui varie et qui peut correspondre aux unités terminologiques du domaine de l'environnement ou non mais qui se trouve, dans tous les cas, en cooccurrence à droite de la base et forme avec cette dernière une collocation terminologique nominale.

Dechamps considère que «a colocação nas línguas de especialidade está composta de dois elementos, dos quais um é uma unidade terminológica que se impõe naturalmente como base e que é, na maior parte dos casos, um substantivo. O outro elemento, o coocorrente, pertencendo muitas vezes à língua geral, é o colocativo». (Dechamps, Christina, 2006 : 58) ». A ce niveau, c'est ce que nous pouvons soutenir, grâce à l'analyse présentée dans cette dissertation.

Il est évident que le « collocatif » peut varier et correspondre ou non à une ou à des unités terminologiques du domaine étudié.

Le chapitre qui suit est entièrement dédié à l'analyse de la préposition *de* au sein d'unités terminologiques complexes et/ou de collocations terminologiques nominales.

Chapitre IV: La préposition *de* au sein d'unités terminologiques complexes et/ou de collocations terminologiques nominales

1. Introduction

Dans ce chapitre-ci, en son deuxième point, à partir de l'analyse des données, rapportée dans le chapitre précédent, grâce à laquelle nous avons trouvé, dans notre *corpus*, les dix schémas morphosyntaxiques qui y ont été présentés, nous allons procéder à l'analyse du comportement de la préposition *de* présente dans les candidats à termes retenus et que nous allons reprendre ci-après, de façon à pouvoir mettre en évidence les éléments que cette préposition sélectionne à sa droite, c'est-à-dire, ses arguments, en l'occurrence, une « suite de catégories grammaticales régulières ». (Cf. L'homme, Marie-Claude, 2001 : 14).

Au troisième et dernier point de ce chapitre, à partir de tous les aspects en foc, objets de notre observation, nous proposerons une typologie, qui soit susceptible de nous permettre de contribuer à la description plus approfondie de la langue relativement à cet aspect.

2. Comportement de la préposition *de* au sein d'unités terminologiques complexes et/ou de collocations terminologiques nominales

Afin d'observer le comportement de la préposition *de*, nous allons reprendre les candidats à termes ou à collocations, référés au chapitre antérieur, comme prévu. Rappelons ici qu'il s'agit de rechercher les arguments que la préposition *de* sélectionne à sa droite dans les unités terminologiques ou les collocations terminologiques nominales de notre *corpus*, sachant que ces dernières commencent toutes, répétons-le, par le nom en position 1 – *gestion* – comme nous l'avons également affirmé dans un chapitre antérieur à celui-ci. Pour cela, nous allons procéder, en premier lieu, à l'élaboration du contexte total de *gestion* duquel nous allons en relever systématiquement certains, c'est-à-dire ceux où les candidats à termes apparaissent en tant que forme, afin d'en extraire les arguments qui se trouvent à droite de la préposition *de* et qu'elle sélectionne. (Cf. Annexe 2, Contexte total de « gestion », extrait).

2.1. *Gestion des eaux*

[[gestion] N [des] Prép + Art + [eaux] N]

Voici les contextes retirés du *corpus* et grâce auxquels nous pouvons observer le comportement de la préposition *de* afin d'en retirer un formalisme relativement à son

comportement lorsqu'elle sélectionne, à sa droite, l'argument *eaux*. (Cf. Tableau ci-dessous).

Contexte 1

Dans une circulaire datée du 11 janvier (1), le ministère chargé de l'environnement indique que les projets de schémas directeurs d'aménagement et de **gestion des eaux** (Sdage) et de programmes de mesure 2010 - 2015 ont été approuvés par les comités de bassin et les préfets coordonnateurs de bassin. Ils seront soumis à la consultation du public entre le 15 avril et le 15 octobre, les dits préfets étant chargés de fixer par arrêté la liste des documents, les dates, horaires, lieux et site internet de mise à disposition du public.

Contexte 2

De leur côté, les politiques se plaignent d'être pris entre deux feux». «Copenhague (Danemark) est impressionnante en matière de **gestion des eaux**. Cette ville a expressément pris l'adaptation au changement climatique en compte. Les Pays - Bas aussi», poursuit le chercheur, qui explique le peu de prise de conscience, en France, par l'absence de «hot spots», à l'image de la Nouvelle - Orléans ou des Pays - Bas.

Contexte 3

Ainsi, sur cette seule section de fleuve, 4 partenaires doivent se mettre d'accord pour parvenir à rédiger en commun un plan de **gestion des eaux**. «L'obligation de coordination et coopération dans le bassin versant entraîne pour plusieurs Etats membres la nécessité de s'adapter dans leur attitude et tradition, concède Helmut Bloech, de l'unité «protection des eaux et milieu marin» à la Commission européenne.

Contexte 4

Dans son rapport, Michel Vauzelle note que «les solutions préconisées par la convention se heurtent néanmoins à des obstacles qui tiennent, d'une part à la complexité du déballastage en haute mer, d'autre part à l'absence actuelle de procédés satisfaisants de **gestion des eaux**».

Ce que nous pouvons observer dans les contextes ci-dessus et que nous représentons schématiquement dans le tableau ci-dessous, c'est que *de* sélectionne à sa droite, seulement *eaux*, mais que *eaux* peut être suivi du sigle Sdage dans ce contexte spécifique.

				Ø
[de] Prép	gestion	des	eaux	+ [Sdage] Sigle

2.1.1. Gestion des eaux + [d'] Prép + orage

[[gestion] N [des] Prép + Art + [eaux] N [d'] Prép [orage] N]

Nous allons analyser le comportement de la préposition dans chacun des contextes ci-après pour en tirer des formalismes que nous présenterons dans les cadres ci-dessous. Le deuxième SP est ici l'indicateur de la provenance des eaux.

Contexte 5

Les chiffres incluent notamment le traitement et la collecte des eaux usées, ainsi que la **gestion des eaux** d'orage.

[la] Art	gestion	des	eaux	d'	orage
----------	---------	-----	------	----	-------

2.1.2. Gestion des eaux + Adj (pluviales)

[[gestion] N [des] Prép + Art [eaux] N [pluviales] Adj]

Contexte 6

Les discussions sur la **gestion des eaux** pluviales avaient été vives au Parlement en 2006 au moment du vote de la Lema (1). Elles continuent de l'être sur le terrain . «Les eaux pluviales sont en quelque sorte le parent pauvre des débats de projets, y compris du côté de l'Etat. Une partie du problème vient des financements», a admis Nathalie Kosciusko - Morizet lors d'une rencontre avec le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Siaap) le 21 janvier.

Contexte 7

Plusieurs élus et associations du territoire ont jugé que le débat était biaisé car il ne remettait pas en question la capacité de 1,5 million de mètres cubes par jour (m3 / jour) posée comme postulat par le Syndicat interdépartemental d' assainissement de l' agglomération parisienne (Siaap) et l' Agence de l' eau Seine - Normandie (AESN) . Même si, selon lui, le niveau de nuisance n'est pas lié à la capacité, le Siaap s'est toutefois montré disposé à diminuer la capacité prévue de la station , sous réserve que les maires raccordés à son réseau accueillent des stations d'épuration et réalisent une meilleure **gestion des eaux pluviales** sur leur territoire.

[la]Art	gestion	des	eaux	pluviales
[Une meilleure]Adj				

2.1.3. Gestion des eaux continentales de surface

[[gestion] N [des] Prép + Art [eaux] N [continentales] Adj [de] Prép + [surface] N]

Contexte 8

Le 23 avril, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema) et l'Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement (Cemagref) ont signé un accord - cadre pour la période 2008 - 2010, portant sur la **gestion des eaux** continentales de surface. Ces deux organismes sont amenés à mutualiser leurs actions, en particulier avec l'application de la directive - cadre sur l'eau (DCE) européenne qui exige l'atteinte du bon état écologique des eaux d'ici 2015.

A cette étape-ci et grâce à l'analyse des contextes ci-dessus, nous pouvons schématiser le formalisme suivant à propos du comportement de la préposition *de* lorsqu'elle sélectionne comme argument : « eaux ». Dans ces contextes, la même préposition sélectionne dans un cas, « eaux d'orage » et dans l'autre, « eaux pluviales ». Notons, au passage, que dans cet avant-dernier cas, il y a répétition de la préposition *de* mais sous sa forme élidée, puisqu'elle se trouve devant une voyelle, en l'occurrence, « o ». Tableau récapitulatif.

[de] Prép				Ø		
				[Sdage]sigle		
				d'	orage	
[la] Art	gestion	des	eaux	pluviales	Ø	
				continentales	de	surface

2.2. Gestion des eaux de ballast

[[gestion] N [des] Prép + Art [eaux] N [de] Prép [ballast] N]

Observons encore les contextes qui suivent, également retirés du *corpus* et qui proportionnent la possibilité de mettre en évidence le formalisme ci-dessous du comportement de la préposition *de* lorsque celle-ci sélectionne, à sa droite, l'argument «eaux de ballast », cette unité terminologique sélectionnée étant précédée par l'article défini féminin pluriel sous sa forme contractée avec la préposition elle-même, comme nous l'illustrons, ci-dessous, contient, en outre, en son sein, une deuxième préposition *de* qui attire à son tour, à sa droite, l'argument « ballast », ici désignant la fonctionnalité de ces eaux.

Contexte 9

Un rapport du député socialiste Michel Vauzelle a été publié sur le site de l'Assemblée nationale le 8 avril. Il concerne le projet de loi autorisant l'adhésion

à la convention internationale pour le contrôle et la **gestion des eaux de ballast** et sédiments des navires, approuvé par la commission des affaires étrangères le même jour.

Contexte 10

Les eaux de ballast nécessaires à l'équilibrage des navires sont à l'origine de graves problèmes de pollution marine car elles transportent d'une zone à l'autre du monde des «organismes étrangers à l'écosystème local». Le 13 février 2004, la convention pour le contrôle et la **gestion des eaux de ballast** et sédiments des navires a été adoptée sous l'égide de l'Organisation maritime internationale (OMI), fixant aux Etats des obligations de coopération (dans le domaine de la recherche scientifique notamment) et de contrôle.

Les contextes 9 et 10 bien que semblables en ce qui concerne la sélection à droite de la préposition *de*, sont par ailleurs bien différents puisque le contexte 10 est un contexte que nous considérons ciblé, dans l'acception du terme décrit par L'Homme, c'est-à-dire qui renferme « des indices sur le sens du terme ». (Cf. L'homme, Marie-Claude, 2001 : 16). Dans ce cas précis, le contexte nous permet d'appréhender que « les eaux de ballast » sont « nécessaires à l'équilibrage des navires. » Cela revient à dire que ce contexte explique la fonction. Dans ce cas *de* signifie *qui remplit la fonction de*. Ce contexte emphatise également l'un des inconvénients environnemental auquel ces eaux sont liées, à savoir qu'elles « sont à l'origine de graves problèmes de pollution marine car elles transportent d'une zone à l'autre du monde des « organismes étrangers à l'écosystème local ».

[la] Art	gestion	des	eaux	de	ballast	et	sédiments des navires
----------	----------------	------------	-------------	-----------	----------------	----	-----------------------

Contexte 11

Elle impose également des règles de **gestion des eaux de ballast** pour les navires , les personnels navigants étant par exemple tenus de tenir à jour des registres.

[de] Prép	gestion	des	eaux	de	ballast	+ [Pour] Prép	[les navires]SN
-----------	----------------	------------	-------------	-----------	----------------	---------------	-----------------

Contexte 12

Les navires «doivent renouveler au moins 95% des eaux de ballast en haute mer et disposer d'un système de **gestion des eaux de ballast** par traitement afin de pouvoir garantir le respect d'une teneur maximale en micro - organismes vivants».

[de] Prép	gestion	des	eaux	de	ballast	par	traitement
-----------	----------------	------------	-------------	-----------	----------------	-----	------------

Nous concluons que, dans ces cas, et du point de vue sémantique, *gestion des eaux* est lié conceptuellement à ce qui suit, étant l'hyperonyme de ces candidats à unités terminologiques ou à collocations. De plus, *gestion des eaux* + SP et *gestion des eaux* + Adjectif désignent la gestion de types d'eaux spécifiques, que ce soit les eaux de ballast, les eaux continentales, les eaux pluviales, etc. Un sous-type ou hyponyme d'*eaux*, présent dans ces contextes est : *eaux continentales de surface*, faisant partie conceptuellement de *eaux*.

2.3. Gestion des quotas

[[gestion] N [des] Prép + Art [quotas] N]

Voyons les contextes suivants, retirés du *corpus*, le contexte 13 étant un contexte ciblé puisqu'il renferme l'explicitation de ce qu'est la *gestion par quotas*, notons ici la variante, à savoir qu'il s'agit « d'une mesure... » jusqu'à la fin du contexte, «pêche» et en sus, le domaine et le continent où elle est applicable (ou appliquée).

Contexte 13

Dans un communiqué du 20 janvier, le ministre chargé de la pêche Michel Barnier a précisé la position de la France sur la **gestion des quotas**, à la suite du déplacement du président de la République à Boulogne - sur - mer samedi 19 Janvier . «La gestion par quotas des ressources de pêche est une mesure destinée à assurer un prélèvement adapté sur les ressources halieutiques et à permettre un partage équitable des possibilités de pêche entre les professionnels européens de la pêche.

Contexte 14

La France n'entend donc pas préconiser un abandon de ce système. Elle souhaite toutefois, en liaison avec ses partenaires des Etats membres de l'Union européenne concernés et en concertation étroite avec la Commission et le Parlement européen, engager une réflexion pour sortir des difficultés actuelles de **gestion des quotas** et améliorer ce système en corrigeant certaines de ses faiblesses».

[de] Prép + [X = entité, pays] + [sur] Prép +				
[la] Art	gestion	des	quotas	Ø
[de] Prép				

2.4. Gestion des bassins hydrographiques

[[gestion] N [des] Prép + Art [bassins] N [hydrographiques] Adj]

Maintenant, penchons-nous sur le comportement de la préposition *de* dans les contextes ci-après.

Contexte 15

La question de l'intégration de la DCE dans les autres politiques européennes reste cependant posée. «Les directeurs de l'eau européens poussent bien sûr au maximum pour que la politique agricole commune (Pac) la prenne en compte», assure Pascal Berteaud. (1) Zone terrestre et maritime, composée d'un ou plusieurs bassins hydrographiques ainsi que des eaux souterraines et eaux côtières associées, identifiée comme principale unité aux fins de la **gestion des bassins hydrographiques**.

Contexte 16

En Rhin - Meuse, le coût total de la surveillance a été évalué à 4 millions d'euros par an à partir de 2010. «C'est environ un euro par an et par habitant, alors que le programme d'actions coûtera en tout 70 euros par an et par habitant», précise Jean - Luc Salleron. (1) Zone terrestre et maritime, composée d'un ou plusieurs bassins hydrographiques ainsi que des eaux souterraines et eaux côtières associées, identifiée comme principale unité aux fins de la **gestion des bassins hydrographiques** .

Dans ces contextes, la préposition qui suscite toute notre attention, *de*, sélectionne à sa droite, le terme *bassins hydrographiques*, précédé de l'article défini masculin pluriel sous sa forme contractée avec cette préposition elle-même et dont nous présentons le formalisme dans le tableau ci-dessous.

[de] Prép + [la] Art	gestion	des	bassins	hydrographiques	Ø
----------------------	---------	-----	---------	-----------------	---

2.5. Gestion des services de l'eau et de l'assainissement

[[gestion] [des] [services] [de] [l'] [eau] [et] [de] [l'] [assainissement]]

En voici le contexte extrait du *corpus*. Observons-le attentivement.

Contexte 17

La couleur politique des candidats ne semble pas avoir un rôle dans le choix du type de **gestion des services de l'eau** . Ainsi, les élus ayant signé en 2005 l'appel à une gestion publique de l'eau en Ile - de - France et demandé en novembre 2007 au Syndicat des eaux d'Ile - de - France (Sedif) de réduire les prix de l'eau étaient majoritairement de gauche. Mais Christian Métairie, vice - président de la communauté d'agglomération du Val de Bièvre (Ile - de - France) ayant participé activement à ces deux initiatives, observe que des élus de droite s'interrogent aussi sur la **gestion des services de l' eau et de l' assainissement**.

En utilisant la même méthodologie que précédemment, voici le formalisme que nous avons retiré à partir de l'observation du contexte, dans le cadre ci-dessous, lorsque la préposition étudiée sélectionne « services de l'eau et de l'assainissement », précédé de

l'article défini masculin pluriel, réduit à sa forme contractée avec la préposition elle-même.

Dans ce contexte et, plus précisément, dans la combinatoire de droite, nous observons la présence de deux prépositions *de*. La première préposition *de* sélectionne à sa droite, comme argument, « services de l'eau », précédé de l'article pluriel sous sa forme contractée avec la préposition déjà référée, tandis que la deuxième préposition *de* sélectionne « eau », étant immédiatement suivie par cette forme, précédée de l'article défini élide.

[de] Prép	gestion	des	services	de	l'	eau	et de l'assainissement.
------------	---------	-----	----------	----	----	-----	-------------------------

2.6. Gestion du risque

[[gestion] N [du] Prép + Art [risque] N]

En voici un contexte, retiré du *corpus*.

Contexte 18

Une «conclusion très dangereuse en termes de **gestion du risque**» selon André Cicolella. (1) Etudes concernant Cape Cod et Long Island

A partir de cette observation, nous pouvons établir le formalisme qui reflète l'analyse du comportement de la préposition *de* lorsqu'elle sélectionne l'argument «risque» à sa droite, comme nous l'illustrons ci-dessous. Il est à noter que cette préposition se présente dans cet exemple sous sa forme contractée avec l'article défini masculin singulier qui précède « risque ».

de] Prép	gestion	du	risque	Ø
----------	---------	----	--------	---

2.7. Gestion du service de l'eau

[[gestion] N [du] Prép + Art [service] N [de] Prép [l'] Art [eau] N]

Analysons de la même façon, le contexte du *corpus*, que nous retranscrivons, ci-après.

Contexte 19

Pour la **gestion du service de l'eau**, nombre de communes ont choisi de recourir à une entreprise privée. La gestion déléguée du service de l'eau n'est pas une nouveauté en droit français puisque depuis plus d'un siècle, les collectivités locales recourent à l'instrument contractuel. Ces contrats prennent des formes diverses. La gestion déléguée peut relever d'une régie intéressée : le régisseur n'ayant pas la propriété de l'installation, il est rémunéré par la

collectivité en fonction des résultats par le biais d'une prime de gestion ou d'une participation aux bénéfices.

A partir de cette analyse, nous pouvons établir le formalisme qui reflète le comportement de la préposition *de* lorsqu'elle sélectionne l'argument « service de l'eau », à sa droite. Etant donné que nous sommes en présence, une fois de plus de deux prépositions *de*, nous allons rendre compte de ce phénomène.

La première préposition *de* se présente dans cet exemple sous sa forme contractée avec l'article défini masculin singulier qui précède « service » alors que la deuxième sélectionne à sa droite son argument « eau » précédé de l'article défini « la », sous sa forme élidée, puisque la forme qui la suit immédiatement commence par une voyelle, en l'occurrence, « e ».

[pour] Prép	[la] Art	gestion	du	service	de	l'	eau	Ø
-------------	----------	---------	----	---------	----	----	-----	---

2.8. Gestion du dossier des OGM

[[gestion] N [du] Prép + Art [dossier] N [des] Prép + Art [OGM] Sigle]

Nous en présentons le contexte issu du *corpus* en étude, ci-dessous.

Contexte 20

France nature environnement (FNE) n'a guère apprécié les quelque 50 amendements au projet de loi sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) proposés par la commission des affaires économiques du Sénat (1). L'ONG dénonce notamment la tentative de la Haute Chambre d' «écarter les associations de protection de la nature et de l'environnement de la **gestion du dossier des OGM**». S'il était adopté par le Parlement, un amendement limiterait ainsi la saisine du Haut Conseil aux associations de consommateurs.

De cette observation, nous en retirons qu'une fois de plus, nous trouvons dans un contexte la répétition de la préposition *de*. Nous pouvons établir le formalisme qui reflète l'analyse du comportement, d'abord, de la première préposition *de* lorsqu'elle sélectionne l'argument « du dossier des OGM » à sa droite, comme nous l'illustrons ci-dessous.

Il est à noter que cette préposition se présente dans cet exemple sous sa forme contractée avec l'article défini masculin singulier qui précède immédiatement *dossier*. La deuxième préposition *de* qui y est présente sélectionne, à son tour, l'argument sous sa forme de sigle, c'est-à-dire *OGM* accompagné de l'article défini pluriel, sous sa forme contractée avec cette préposition elle-même, comme nous l'illustrons dans le tableau ci-dessous.

[de] Prép + [la] Art	gestion	du	dossier	des	OGM	Ø
----------------------	---------	----	---------	-----	-----	---

2.9. Gestion durable de l'eau

[[gestion] N [durable] Adj [de] Prép [l'] Art [eau] N]

Contexte 21

Le 14 février, les deuxièmes rencontres parlementaires sur l'eau ont porté sur le thème : «Deux ans après la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (Lema) , la **gestion durable de l'eau** est - elle une réalité?». Parmi les différentes interventions, Alain Chosson, secrétaire général de l'association de consommation CLCV, a souligné le retard pris dans l'instauration de périmètres de protection autour des captages, déjà exigée dans la loi sur l'eau de 1992.

2.10. Gestion publique de l'eau

[[gestion] N [publique] Adj [de] Prép [l'] Art [eau] N]

Contexte 22

La couleur politique des candidats ne semble pas avoir un rôle dans le choix du type de gestion des services de l'eau. Ainsi, les élus ayant signé en 2005 l'appel à une **gestion publique de l'eau** en Ile - de - France et demandé en novembre 2007 au Syndicat des eaux d' Ile - de - France (Sedif) de réduire les prix de l'eau étaient majoritairement de gauche . Mais Christian Métairie, vice - président de la communauté d'agglomération du Val de Bièvre (Ile - de - France) ayant participé activement à ces deux initiatives, observe que des élus de droite s'interrogent aussi sur la gestion des services de l'eau et de l'assainissement.

2.11. Gestion quantitative de l'eau

[[gestion] N [quantitative] Adj [de] Prép [l'] Art [eau] N]

Contexte 23

Le Sdage Adour - Garonne révisé comprend le thème de la réduction des pollutions diffuses qui ne figurait pas dans le précédent Sdage de 1996 car, explique Marie - Christine Moulis , il «n' était pas un enjeu majeur à l' époque» . Il contribue, avec l'autre nouvelle priorité qu' est la restauration des fonctionnalités des milieux aquatiques et humides , à plus de 50% des dépenses . **La gestion quantitative de l'eau** , sujet sensible du bassin , n' est abordée dans la DCE que pour les eaux souterraines , mais il est inclus dans le Sdage car «totalement lié » au bon état qualitatif des eaux.

Contexte 24

Gestion quantitative de l'eau : remous autour du Marais poitevin

[La] Art	gestion	durable [Adj]	de	l'	eau
		quantitative [Adj]			

2.12. Gestion publique de l'eau et de l'assainissement

[[gestion] N [publique] Adj [de] Prép [l'] Art [eau] N [et] Conj [de] Prép [l'] Art [assainissement] N]

Contexte 25

Laurent Chabert d'Hières milite aussi pour une gestion publique, car les bénéfices générés peuvent notamment être réinvestis dans les services d'eau de communes voisines. L'AFD estime quant à elle que sur le terrain, les échecs de la **gestion publique de l'eau et de l'assainissement** sont aussi nombreux que ceux que de la gestion privée. «On est dans un objectif de résultats, pas de moyens», souligne ainsi Maurice Bernard.

[une] Art						et	de	l'	assainissement
	gestion	publique	de	l'	eau	Ø			
[la] Art						Aqua	publica	europa	Ø

2.13. Gestion publique de l'eau Aqua publica europea

[[gestion] N [publique] Adj [de] Prep [l'] Art [eau] N [Aqua] N [publica] Adj [europea] Adj]

Contexte 26

Une association européenne pour la **gestion publique de l'eau Aqua publica europea**. C'est le nom du réseau européen pour une gestion publique de l'eau qui a été lancé le 18 mars à Paris. L'association a été fondée par des acteurs publics du domaine de l'eau dont Eau de Paris en France, Vivaqua en Belgique, Services industriels de Genève (Sig) en Suisse, Acqua publica Italia qui fédère en Italie les acteurs publics de l'eau, et l'association des services publics locaux allemands VKU.

2.14. Gestion déléguée du service de l'eau

[[gestion] N [déléguée] Adj [du] Prép + Art [service] N [de] Prép [l'] Art [eau] N]

Contexte 27

Pour la gestion du service de l'eau, nombre de communes ont choisi de recourir à une entreprise privée. **La gestion déléguée du service de l'eau** n'est pas une nouveauté en droit français puisque depuis plus d'un siècle, les collectivités locales recourent à l'instrument contractuel. Ces contrats prennent des formes diverses. La gestion déléguée peut relever d'une régie intéressée : le régisseur n'ayant pas la propriété de l'installation, il est rémunéré par la collectivité en fonction des résultats par le biais d'une prime de gestion ou d'une participation aux bénéfices.

Nous observons à nouveau un contexte où la préposition *de* est répétée.

La]Art	gestion	déléguée	du	service	de	l'	eau	+ verbe à la f. négative
--------	---------	----------	----	---------	----	----	-----	--------------------------

3. Typologie

Avant que de proposer la systématisation d'une typologie, ayant analysé tout ce que nous avons explicité dans le point précédent, nous voudrions rappeler le fait que notre étude se rapporte essentiellement à l'analyse des données observables dans notre *corpus*, bien que, ponctuellement, nous ayons recouru à d'autres documents, toujours référés clairement.

A la présente étape, nous pouvons schématiser les structures des candidats à unités terminologiques et/ou à collocations terminologiques nominales analysés de la façon décrite ci-après, en prenant en compte le « matériel cognitif des unités terminologiques », en citant Conceição (cf. Conceição, Manuel Célio 2005 : 226) et sachant que « ce sont les caractéristiques sémantiques qui distinguent les termes des collocations » (cf. Maniez, François 2002 : 346), nous résumons, ci-dessous, le résultat du repérage de ce que la préposition *de* sélectionne à sa droite. Nous pouvons classer ces structures en deux groupes, en nous basant également sur des caractéristiques syntaxiques, à savoir, un premier groupe [gestion] [[de N]]SP ou [gestion] [[de SN]]SP et un second groupe dont la base est la même mais elle est toujours suivie par un deuxième syntagme prépositionnel [SP] dans lequel la préposition est *de*, et nous pouvons enregistrer ce phénomène de la façon suivante : [gestion] [[de N]]SP [de N]SP ou [gestion] [[de SN]]SP [de SN]SP. En règle générale, nous pouvons affirmer que ces [SP] ont comme fonction syntaxique celle de complément du nom, dans le cas qui nous occupe, complément du nom *gestion*.

gestion *de* + unité terminologique
gestion des eaux (unité terminologique)
gestion des quotas (unité terminologique)
gestion des bassins hydrographiques (unité terminologique)
gestion du risque

gestion *de* + collocation
gestion du service de l'eau
gestion du dossier des OGM
gestion des services de l'eau

gestion + adjectif + *de* + unité terminologique accompagnée de son article défini (l'eau)
gestion durable de l'eau
gestion quantitative de l'eau
gestion publique de l'eau

gestion + adjectif + complément introduit par *de* + autres
gestion publique *de* l'eau et de l'assainissement
gestion publique *de* l'eau Aqua publica europea
gestion déléguée du service de l'eau

Nous pouvons observer que *gestion* + adjectif + *de* + unité terminologique accompagnée de son article défini (l'eau) désigne toujours un type déterminé de *gestion de l'eau* et que ces occurrences démontrent le lien conceptuel existant.

Arrivée à cette phase-ci nous nous sentons à même de proposer la typologie qui suit et que nous illustrons en réutilisant les mêmes candidats à unités terminologiques et/ou à collocations, mais nous voudrions, juste avant cela, proposer la typologie suivante.

Typologie

La préposition *de*

Prép 1 – *de* : préposition *de*

Prép 2 – *d'* : préposition *de* élidée

Prép 3*¹ – *du* : préposition *de* avec l'article contracté, masculin singulier. Cette forme est utilisée devant les noms commençant par une consonne ou par *h* aspiré.

Prép 4 – *de l'* : préposition *de* suivie de l'article défini masculin singulier ou féminin singulier *le* ou *la* avec élision, dans les contextes étudiés dans cette recherche, seulement au féminin. Cette forme est utilisée devant les noms commençant par une voyelle ou par *h* muet.

Prép 5 – *de la* : préposition *de* suivie de l'article défini féminin singulier *la*. Utilisée devant les noms commençant par une consonne ou par *h* aspiré.

Prép 6*² – *des* : préposition *de* avec l'article contracté masculin ou féminin pluriel *les*.

Nous voudrions citer ce que dans la Grammaire méthodique du français, nous pouvons lire dans le point réservé à l'article défini, à savoir, ce qui suit : « Au lieu de la suite *de* + *le*, on trouve l'amalgame *du* ; au lieu de *de* + *les* : *des* (...). « Ces amalgames avec » la préposition « *de* sont traditionnellement nommés, de façon très contestable, « articles contractés » ». (Cf. Riegel, Martin & alter, 1994)

Ce terme « amalgame », selon sa définition au figuré et selon une remarque citée ci-dessous qui en découle et que nous pouvons lire à l'entrée « amalgame », extraite du dictionnaire *Trésor de la langue française* était déjà utilisée par Martinet. Nous citons *ipsis verbis* :

« *Au fig.* [En parlant d'inanimés abstr.] Mélange, alliance d'éléments hétérogènes et parfois contraires : Rem. De là, dérive l'emploi du mot en ling. mod. (Cf. Martinet (1961)) pour désigner une unité de langue indécomposable, cumulant 2 valeurs, p. ex. *lui* est un amalgame signifiant à + *le* ». (Cf. *TLFi : Trésor de la langue française informatisé*, <http://atilf.atilf.fr>).

Personnellement, ce n'est point notre but, ici, de toute évidence d'opter pour l'une ou l'autre dénomination, donc, nous allons simplement reformuler deux des descriptions, dans cette typologie, celles des Prép 3 et 6, selon la terminologie qui y est présentée, l'utilisateur choisira l'alternative la meilleure en prenant compte de ce qui s'adaptera le mieux à chaque situation, surtout que dans le *Trésor de la langue française informatisé* lui-même c'est « article contracté » qui figure dans l'entrée *du*, par exemple, comme nous pouvons voir dans cet extrait. « DU, article contracté masc. sing. », (Cf. *TLFi : Trésor de la langue française informatisé*, <http://atilf.atilf.fr>). Nous voudrions simplement ajouter que la tâche de l'enseignant n'est jamais facilitée dans ces cas-là, ni même celles des apprenants qui peuvent se voir confrontés à différentes terminologies, suivant les différentes sources référées.

*¹ Prép 3 – *du* : au lieu de la suite *de + le*, l'amalgame *du*, masculin singulier. Cet amalgame est utilisé devant les noms commençant par une consonne ou par *h* aspiré.

*² Prép 6 – *des* : au lieu de la suite *de + les*, l'amalgame *des*, masculin ou féminin pluriel *les*.

Soit dit en passant que dans la *Nova Gramática do Português Contemporânea* nous pouvons voir que ses auteurs nomment leurs équivalents portugais « *formas combinadas de artigo definido* ». (Cf. Cunha, Celso & Cintra, Lyndley, 1984).

Nous proposons ici, les structures reformulées, en nous fondant sur la typologie de la préposition *de* explicitée supra.

[gestion] [Prép 6] + unité terminologique

Nous entendons ici par « unité terminologique » : « terme » ou « unité terminologique multilexémique », selon le(s) cas.

gestion des quotas (unité terminologique)
gestion des bassins hydrographiques (unité terminologique)
[gestion] [Prép 3] + unité terminologique
gestion du risque
gestion de + unité terminologique ou collocation
gestion Prép 3 service de l'eau
gestion Prép 3 dossier des OGM
gestion Prép 6 services de l'eau
gestion + Adjectif + Prép 4 + unité terminologique
gestion durable de l'eau
gestion quantitative de l'eau
gestion publique de l'eau
gestion + Adjectif + Prép 4 + unité terminologique ou collocation
gestion + Adjectif + Prép 3 + unité terminologique ou collocation
gestion publique de l'eau et de l'assainissement
gestion publique de l'eau Aqua publica europea
gestion déléguée du service de l'eau

En nous basant sur l'affirmation que nous avons faite au troisième chapitre, à savoir, que le « collocatif » peut varier et correspondre ou non aux unités terminologiques du domaine étudié, nous n'allons plus nous attarder sur ce sujet. D'autre part, l'équivalent anglais de *gestion des eaux* étant : *water resource management*, la relation de dépendance entre ses différents co-occurents apparaît comme étant déjà fortement consolidée et donc, nous pouvons en conclure que *gestion des eaux* qui, au départ, fût, effectivement une collocation terminologique nominale acquit le statut d'unité terminologique multilexémique et appartient à la langue de spécialité du domaine de l'environnement.

Pour poursuivre ce raisonnement, nous voudrions encore souligner le fait que cette unité terminologique multilexémique, alors, en tant que telle, dénomme donc un concept, ce concept étant intimement lié au sous-domaine du développement durable.

Quant à la définition de cette unité terminologique multilexémique, nous proposons ce que l'on peut lire à la suite de l'extrait du contexte : « la gestion des quotas sert à assurer un prélèvement adapté sur les ressources halieutiques et à permettre un partage équitable des possibilités de pêche entre les professionnels européens de la pêche ».

C'est notre opinion qu'il en va de même avec « quotas » ou « risque », qui pris d'une façon isolée, font tous deux partie de la langue courante, tels que « eaux » ou « gestion » mais lorsque l'on analyse les unités terminologiques multilexémiques qui appartiennent

à la langue de spécialité du domaine de l'environnement, nous remarquons en effet qu'elles dénomment effectivement chacune un et un seul concept.

De plus, grâce à la même recherche, nous avons pu trouver un autre sous-domaine où *gestion* peut être appliquée. Citons, à titre d'exemple, dans le domaine de l'agriculture, en parlant *des quotas des céréales*, mais dans ce cas, il s'agit d'une collocation terminologique nominale car elle subit une expansion vers la droite, se transformant en *gestion des quotas des céréales* et par le fait même, dénomme plus d'un concept.

Dans le cas de *gestion du risque*, en voici retranscrit l'un des contextes présents dans notre *corpus*. « La première partie avait sévèrement critiqué la gestion du risque par EDF, qui s'éloigne de la réglementation sur les installations classées du fait d'une hauteur beaucoup plus importante des Tar. Les seuils d'intervention étaient, selon l'avis, « bien trop élevés », et l'activation des traitements de désinfection « extrêmement tardive » par rapport à la date où les prélèvements étaient effectués. »

Par ailleurs, en entamant la recherche sur Internet, comme nous l'avons fait pour les deux premiers exemples de la liste de schémas morphosyntaxiques ci-dessus, cette recherche aboutit par exemple vers ce lien : geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/transv/Risque/RisqueViv.htm - 109k – et se réfère à la gestion d'un risque très spécifique lié à l'environnement, à savoir, du risque sanitaire de l'amiante : une comparaison France / États-Unis ... » et où nous pouvons déceler la présence de la langue de spécialité du domaine de l'environnement. Nous en concluons qu'il s'agit donc d'une collocation terminologique nominale, dans ce cas aussi, puisque comme l'affirme L'Homme, « Les stratégies statistiques (ou probabilistes) s'appuient principalement sur le fait qu'un terme significatif sera forcément utilisé plus d'une fois dans un texte spécialisé. Il existe plusieurs méthodes statistiques appliquées à l'extraction terminologique qui sont pour la plupart fondées sur un principe central, appelé *information mutuelle*. Grosso modo, ce principe veut que l'association récurrente de deux mots ne puisse être que le fruit du hasard et est forcément significative. Concrètement, les occurrences des mots d'un texte (c'est-à-dire les chaînes de caractères non interrompues) sont examinées de la manière suivante : si un mot X apparaît plus fréquemment dans l'entourage d'un mot Y qu'ailleurs dans le texte, alors X et Y forment une combinaison significative ». (Cf. L'homme, Marie-Claude, 2001 : 16).

Relativement à l'analyse de la collocation terminologique nominale retranscrite ci-après :

[[gestion] N [des] Prép + Art [bassins] N [hydrographiques] Adj]

[N + [Prép + Art] + N + Adj]

nous considérons que le collocatif « bassins hydrographiques » est une unité terminologique. Nous jugeons qu'il s'agit sans aucun doute d'une unité terminologique, à cause du fait qu'elle dénomme un concept spécifique de la langue de spécialité étudiée. En outre, en lui appliquant un critère paradigmatique qui est le test syntaxique du « clivage », elle ne permet pas l'inclusion de quoi que ce soit entre les deux lexèmes la constituant, comme nous pouvons le constater, ci-après.

Bassins grands hydrographiques *

De plus, à cette unité terminologique multilexémique correspond une définition dans le Trésor de la langue française : « *Bassin hydrographique*, superficie dont les eaux de ruissellement sont captées par un même réseau de ruisseaux, rivières, lacs, reliés à un cours d'eau principal (Lemaire, *Envir.* 1975) ».

Relativement à :

[[gestion] N [des] Prép + Art [eaux] N [de] Prép [ballast] N]

[N + [Prép+Art] + N + Prép + N], d'après notre analyse, il s'agit ici de la base [gestion] suivie de Prép 5 qui sélectionne son collocatif : [eaux de ballast], ce que nous pourrions représenter de cette façon-ci : [[gestion] N+ [des]Prép 5 sélectionne → [eaux de ballast]UT] CTN

Nous sommes d'opinion que le cas que nous reprenons ci-dessous, obéit à la même logique.

[[gestion] N [du] Prép3 sélectionne → [service] N [de] Prép [l'] Art [eau] N]

[[gestion] N [du] Prép 3 sélectionne → [service de l'eau] UT] CTN

Pour l'analyse de [[gestion] N [du] Prép + Art [dossier] N [des] Prép + Art [OGM] Sigle], nous sommes arrivée au schéma suivant.

[N + [Prép + Art] + N + [Prép + Art] + Sigle]

[gestion] N+[du] Prép3 (sélectionne) → [dossier] N	
[dossier] N+[des] (attire) → [OGM] Sigle	CTN

Cela veut dire que nous considérons que *dossier des OGM* n'a pas le statut d'une unité terminologique, contrairement aux cas précédents, puisqu'il ne s'agit pas de la dénomination d'un concept, mais de deux concepts distincts. Cet état de choses n'empêche cependant pas que nous considérons que le tout forme une collocation terminologique nominale.

Nous avons vérifié que *dossier des OGM* n'est pas une unité terminologique en lui appliquant le test du clivage. En voici le résultat :

(le) dossier bleu des OGM (acceptable).

Voyons ce qu'il en est pour les CTN dont la typologie est la suivante :

[N + Adj + Prép + Art + N], nommément :

[[gestion] N [durable] Adj [de] Prép [l'] Art [eau] N]

[[gestion] N [publique] Adj [de] Prép [l'] Art [eau] N]

[[gestion] N [quantitative] Adj [de] Prép [l'] Art [eau] N].

Il ne s'agit plus de [Gestion]N + Prép + [...], comme dans tous les cas précédents mais bien de [[[gestion]N[durable]Adj]SN + [[de] Prép + [[l'] Art [eau] N] SN] SP] CTN, c'est-à-dire d'un syntagme nominal qui contient un modificateur (que ce modificateur du nom, plus précisément, cet adjectif qualificatif soit « durable », « publique » ou « quantitative », ou même « déléguée » car ils peuvent être interchangeables du point de vue syntaxique mais en les échangeant, bien-sûr, l'aspect sémantique de la collocation terminologique changent radicalement.

Notons encore le contraste existant clairement entre la première typologie, que nous reprenons plus bas.

[N + [Prép + Art] + N]

[[gestion] N [des] Prép + Art + [eaux] N]

Donc, nous pouvons affirmer que, dans ce cas-ci,

[[gestion] N+[des] Prép 5 (sélectionne) → [eaux] UT] .

En effet, nous considérons ce collocatif, une unité terminologique, après l'avoir testé par clivage, comme nous le rapportons ci-dessous.

La gestion des bonnes eaux*

La gestion des claires eaux*

La gestion des profondes eaux*

Cela revient à dire, en nous basant toujours sur le raisonnement précédent, que nous pouvons affirmer ce qui suit : lorsque la préposition *de* placée immédiatement à la droite de gestion, *de* sélectionne l'article défini + eau, c'est-à-dire qu'elle sélectionne un terme ou une unité terminologique mais lorsque « eaux » se trouve au pluriel, il n'en va plus de même.

Par ailleurs, il va de soi que nous avons vérifié également – parmi d'autres critères déjà mentionnés et illustrés plus haut – leur degré de figement de façon à pouvoir les intégrer dans la base de données, chacune d'entre elles ayant alors une entrée qui lui est consacrée.

Il nous reste à friser que ces collocations terminologiques nominales pourront être observées en contexte(s) immédiat(s) ou plus élargi(s), l'extension de ces contextes allant du paragraphe jusqu'à la dimension du texte intégral, grâce à l'autre base de données relationnelle à la première et contenant tous les textes du *corpus* desquels elles proviennent.

4. Sélection par *de* des co-occurents dans la langue de spécialité du domaine de l'environnement

En ayant suivi toutes les démarches décrites jusqu'ici, nous nous sentons en mesure de pouvoir affirmer que « gestion », en tant que « base », est un élément qui « exerce une attraction » sur les co-occurents sélectionnés par lui-même, dans le sens que nous avons stipulé auparavant, rappelons-le, celui qui « exerce um poder de atracção morfossintáctico e/ou semântico sobre os outros constituintes que na sua totalidade compõem a colocação », et cela parce que son schéma argumental lui-même privilégie certaines entités « estrutura argumental privilegia entidades ». (Cf. Costa, Rute e Silva, Raquel, 2004 : 1 - 2)

Grâce à cette analyse morphosyntaxique, on peut conclure que « gestion » dans les cas étudiés retirés majoritairement de notre *corpus* sélectionne les éléments à sa droite, dans la structure syntagmatique, c'est-à-dire ses co-occurents.

En effet, les cas analysés dans le contexte présent, démontrent que le sens n'est pas intrinsèque à « gestion » mais il est redéfini en fonction de la présence de ses arguments qui se trouvent à sa droite et qui forment avec lui des termes nominaux complexes.

Dans la majorité des cas analysés, nous avons également pu observer que *gestion*, comme base, est immédiatement suivie de la préposition *de*, et que cette base forme une collocation terminologique plus ou moins figée du point de vue syntagmatique mais en même temps du point de vue sémantique et/ou dans certains cas même, que son statut est devenu celui d'une unité terminologique.

D'autre part, ce n'est pas le cas lorsque «gestion» subit une post adjetivation, comme dans les cas enregistrés dont la typologie morphosyntaxique est l'une des suivantes,

[N + Adj + Prép + Art + N]
[N + Adj + Prép + Art + N + N + Adj + Aj]
[N + Adj + [Prép + Art] + N + Prép + Art + N].

Prenons encore l'exemple que nous retranscrivons ci-après et qui provient du *corpus* analysé.

[N + Adj + Prep + Art + N]
[[gestion] N [durable] Adj [de] prép [l'] Art [eau] N]

Il s'agit, dans la plupart des cas semblables à celui-ci, comme dans celui-ci, de collocations où le degré de figement selon les points de vue syntagmatique et sémantique n'est pas potentialisateur de leur transformation en unités terminologiques multilexémiques, leur statut étant encore celui de collocations terminologiques nominales puisque ce degré de figement nous semble actuellement être trop faible pour cela.

Après le processus de validation des collocations terminologiques nominales analysées et ce, à l'aide de la confrontation avec d'autre(s) source(s) référentielles(s), nous proposons de concevoir et de créer du matériel terminologique de qualité passible de devenir un outil utilisé à des fins didactiques, avec l'intention d'améliorer la communication des apprenants, comme nous l'avons annoncé plus haut – sans aucunement oublier de prendre en considération les réelles nécessités et les attentes du public visé.

Enfin, le dernier chapitre de notre dissertation est entièrement dédié à la conception d'une base de données terminologique créée à des fins didactiques.

Chapitre V: Base de Données Terminologique

1. Conception d'une Base de Données Terminologique à des fins didactiques

Ayant présenté, dans le chapitre précédent, le comportement de la préposition *de* au sein d'unités terminologiques complexes et/ou de collocations terminologiques nominales sélectionnées à partir de notre *corpus* selon les critères déjà décrits antérieurement, ainsi que la typologie et la sélection par la préposition *de* des co-occurents dans la langue de spécialité du domaine de l'environnement, l'heure est venue de proposer la conception d'une base de données terminologique, comme nous l'avons annoncé lors de l'introduction de cette dissertation.

Cette base de données terminologique est entièrement conçue de façon à permettre à chaque utilisateur ou utilisatrice d'améliorer l'acquisition du vocabulaire dans la langue de spécialité du domaine de l'environnement afin de développer ses compétences écrites, c'est-à-dire, la compréhension et l'expression.

Nous l'avons ainsi imaginée pour contribuer à colmater ce que nous considérons une lacune dans l'enseignement du FLE : l'inexistence de base de données relationnelle qui intègre le vocabulaire de langue de spécialité dans le domaine ciblé, dans tous ses aspects et en contexte et c'est là que réside, selon nous, son originalité.

En effet, selon nos connaissances actuelles, nous ne connaissons aucune base de données terminologique à des fins didactiques comme celle que nous allons présenter et qui comprend des contenus actuels du domaine ciblé, déjà sélectionnés, organisés et adéquats à la situation d'enseignement/apprentissage et parfaitement articulé non seulement avec les Programmes de Français LE I et II mais également avec le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : apprendre, enseigner, évaluer (CECRPL, 2000), comme nous l'avons vu au chapitre I de cette dissertation. Cette base de données terminologique relationnelle peut être utilisée de la forme que nous allons décrire ci-après.

1.1. Prédéfnition de paramètres

Afin de poursuivre notre travail, nous jugeons nécessaire de prédéfnir certains paramètres, dont nous avons déjà parlé, de mode à concevoir cette base de données de façon à pouvoir la rendre la plus adéquate et, simultanément, la plus intéressante possible pour ses utilisateurs/utilisatrices potentiels.

Par conséquent, nous affirmons que, tout d'abord, cette base de données terminologique consiste en un ensemble de fiches terminologiques de termes issus de notre *corpus*. Ce dernier étant un *corpus a priori* champ clos est cependant passible d'être ouvert pour être augmenté avec de nouvelles données recueillies dans d'autres exemplaires du JDLE (Journal de l'Environnement), puisque ce journal informatisé continue d'être disponible à l'Internet, jusqu'à ce jour.

Cette base de données terminologique issue de l'organisation et de la gestion des connaissances et des compétences acquises peut servir comme ressource terminologique pour un usage à des fins didactiques aux enseignants de la 7^e à la 12^e année d'études mais elle se destine également aux apprenants de la langue française. Elle peut, de plus, servir à l'enseignement de cette même langue à l'Université ou même dans des écoles de langues.

Outre l'utilisation directe de cette base de données, comme nous l'avons décrite auparavant, nous prévoyons que ce travail puisse constituer un réel enrichissement des agents intervenants dans l'enseignement, dans la mesure où chacun pourra l'utiliser et, qui sait, quelques un(e)s pourront éventuellement s'inspirer de cette recherche pour créer d'autres bases de données. Ainsi, nous espérons que cela puisse contribuer à l'amélioration de la communication en langue française, dans le contexte déjà frisé *supra*.

Cela étant stipulé, nous voudrions ajouter que cette base est organisée de façon à permettre la consultation de toutes les données, sans ordre préétabli, ce qui proportionne d'innombrables parcours personnalisés, selon les intérêts de chacun et le temps disponible pour s'adonner à cette activité et ce, à partir d'un simple «clic» de souris. Il est important d'ajouter que la conception de cette base de données terminologique est rendue possible grâce à l'informatique mais aussi grâce au système de gestion de base de données (SGBD).

Cependant, une autre de ses qualités et non des moindres – nous semble-t-il – est qu'elle peut être reliée, à tout moment, à d'autres sources d'information et/ou à d'autres bases de données relationnelles et il est également possible d'y intégrer des sources externes. Nous n'allons pas nous attarder plus longuement là-dessus, en expliquant comment ce système de gestion de base de données fonctionne ni référer ici – puisque ce n'est pas celui-là notre sujet de dissertation – la théorie sous-jacente à ce système, mais terminons ce point en référant que, pour ce faire, nous pourrions utiliser le SQLServer 2005/2008 Express Edition, My SqL ou le Microsoft Access.

Nous avons choisi d'utiliser le Microsoft Access pour l'élaboration des fiches terminologiques qui font partie de ce projet de base de données terminologique, vu que la plupart des ordinateurs possèdent déjà ce programme installé alors que le SQL Server 2008 devrait être importé spécialement et qu'il faudrait, avant que la base de données terminologique devienne effectivement utilisable par les intéressés, qu'elle soit, en outre, soumise à des améliorations «esthétiques» durant une phase supplémentaire, celle de l'achèvement du produit, sans laquelle son utilisation serait rébarbative, fastidieuse, voire impossible, puisque le langage utilisé est celui d'une base de données et qu'il est probablement méconnu des utilisateurs potentiels de notre base, c'est-à-dire d'une base de données terminologique réalisée avec le Microsoft Access.

Cependant, le Microsoft Access lui-même possède un icône qui permet une connexion au SQL Server mais son utilisation n'est pas automatique, il est donc indispensable de l'installer, comme nous venons de l'affirmer.

Nous avons également frisé *supra* que l'utilisation de cette base est rapide puisque nous avons conscience que l'optique de l'utilisateur ou de l'utilisatrice est une optique bien spécifique. En effet, l'accès à toutes ces données doit être facile et extrêmement rapide, cela ne révélant point la complexité sous-jacente à ce travail, de sa conception jusqu'à son élaboration.

1.2. Base de Données Terminologique et Système de Gestion de Bases de Données Relationnelles

Cette base de données terminologique est constituée par des fiches terminologiques comme celle que nous présentons dans le point suivant. Elle permet l'accès rapide à beaucoup d'autres connaissances. L'on peut cliquer, par exemple, sur des liens permettant l'accès direct vers des documents informatisés tels que dictionnaires, unilingue, bilingue, multilingue, vers un dictionnaire de l'environnement, vers le Trésaurus de la langue française informatisé, vers des grammaires ainsi que vers le contexte du plus restreint au plus étendu de chaque entrée de fiche terminologique et finalement, vers des exercices et/ou des jeux variés. Le contexte le plus étendu étant, bien évidemment, le texte original. Cependant, si l'utilisateur de la base le désire, il est également possible de lire la version originale intégrale de l'article du Journal de l'environnement en question.

Par ailleurs, toutes ces fiches terminologiques de termes complexes et/ou de collocations terminologiques nominales du domaine de l'environnement élaborées sont organisées de façon à permettre leur consultation, sans ordre prédéterminé, selon les nécessités, comme nous l'avons déjà frisé mais également selon le niveau des connaissances et les goûts des utilisateurs.

1.3. Fiche terminologique

En premier lieu, afin de mieux cerner ce qu'est une fiche terminologique, reprenons ce que Costa affirme quant à sa constitution : «A ficha terminológica é constituída por um conjunto estruturado de dados terminológicos relativos a um termo. Trata-se de «um documento multifuncional e complexo que está subdividido em campos, podendo cada um deles ser objecto de pesquisa». (Costa, R., 1993 : 93).

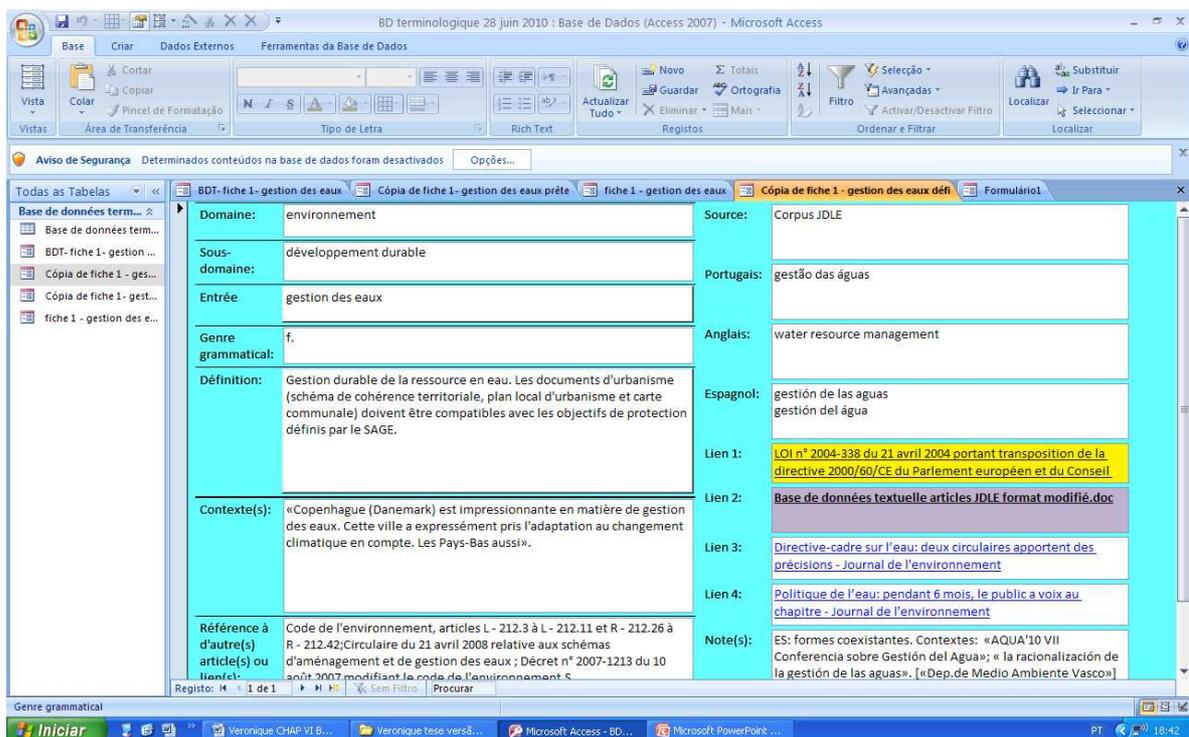
1.3.1. Définition

Pour proposer des définitions contextuelles, telles que Costa & Silva prévoient comme étant l'une des utilisations possible du *corpus* (Cf. Costa, R. & Silva, R. 2006 : 5), nous nous sommes basée sur notre *corpus*. Nous entendons par *définition contextuelle*, la partie du texte dans laquelle une unité terminologique surgit et où elle y est décrite sémantiquement. Cette option dérive du fait que nous jugeons les définitions contextuelles de notre *corpus*, lorsqu'elles existent, adéquates à la base de données terminologique que nous avons conçue. Le cas échéant, nous présentons une définition trouvée soit dans le Trésor de la langue française, soit dans le Dictionnaire Encyclopédique dont nous enregistrons le lien ci-après : <http://www.actu-environnement.com/>, soit en d'autres liens internet que nous considérons des sources fiables. Dans tous ces cas, où la définition ne provient pas de notre *corpus*, nous en notons la source, entre parenthèses, à la suite de la définition.

1.3.2. Modèle et exemple de fiche terminologique de la Base de Données Terminologique.

Voici le modèle de la fiche terminologique que nous avons élaboré, selon les critères décrits *supra* et que nous avons complété, constituant la fiche terminologique n° 1 dont l'entrée est *gestion des eaux*. (Annexe 3, Modèle et exemple de fiche terminologique).

Modèle et exemple de fiche terminologique



1.4. Actualisation de la Base de Données Terminologique

Pour terminer ce chapitre, notons que cette base de données terminologique est susceptible d'être agrandie, améliorée et actualisée, à n'importe quel moment. En effet, comme nous avons proposé de traiter du sous-domaine du développement durable, nous pourrions la compléter avec beaucoup d'autres sous-domaines de l'environnement et encore avec d'autres domaines.

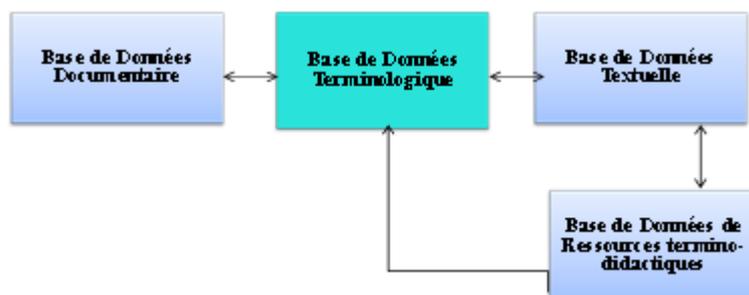
Et, outre ce que nous avons déjà explicité *supra*, il est également possible de travailler en interdisciplinarité avec l'anglais, l'allemand, l'espagnol mais aussi avec des disciplines autres que les langues, telles que le sont la géographie, la physique, la chimie ou des disciplines qui englobent la formation de la citoyenneté, puisque cela est potentiellement rendu possible de par le fait que la terminologie se situe aux confluent de nombreuses disciplines.

Nous ne voudrions pas oublier de friser que l'actualisation de la base comprend également l'élimination de certaines entrées lorsqu'elles seront devenues désuètes, qu'elles soient ou non remplacées par d'autres, mais également la modification et/ou correction éventuelle de certaines données en fonction ou non de la critique des utilisateurs ou utilisatrices.

1.5. Organigramme de la Base de Données Terminodidactique et « mode d'emploi »

Nous avons conçu une Base de Données Terminodidactique relationnelle qui est simultanément interactive et évolutive et dont voici l'organigramme.

Bases de données et relations internes



Les quatre entités qui la composent sont : une Base de Données Documentaire, une Base de Données Terminologique, une Base de Données Textuelle et une Base de Données de Ressources Terminodidactiques. Il est vrai que deux de ces entités représentées ici de façon distincte pourraient fusionner en une, qui se nommerait alors « Base de Données Textuelle » et qui comprendrait la Base de Données Documentaire et la Base de Données Textuelle, mais nous verrons, ci-après, quelles sont les spécificités de chacune d'entre elles qui nous ont amenée à procéder de cette façon-ci.

Voyons-en la composition respective. La première base, la Base de Données Documentaire (cf. Annexe 4 BD Documentaire) est composée de Terme(s) (T) /Unité(s) terminologique(s) (UT) en contexte(s), extraits des documents officiels respectifs. Ces T/UT sont hyperliés à la Base de Données Textuelle.

A son tour, la Base de Données Terminologique contient des Fiches terminologiques de T/UT extraits de notre *corpus*. (Cf. Annexe 3). Quant à la Base de Données Textuelle, elle contient des articles du Journal de l'Environnement (JDLE) en format modifié. Nous entendons par *format modifié*, le format qui contient des hyperliens, ce qui ne peut se faire avec le JDLE original. L'avantage de ce *format modifié* est qu'il permet de contenir donc, des T/UT hyperliés à la Base de Données Terminologique et/ou hyperliés aux articles originaux respectifs, en ligne.

Finalement, il y a la Base de Données de Ressources terminodidactiques possédant, en son sein, des fiches pédagogiques, des exercices, des jeux variés et des outils facilitateurs de l'utilisation de cette base de données, de l'acquisition du vocabulaire en

contexte, c'est-à-dire de sa compréhension et postérieure application et/ou mobilisation et/ou réutilisation également en contexte.

L'interactivité de cette base découle, entre autre, du fait que l'utilisateur ou l'utilisatrice pourra choisir un parcours à sa guise. En effet, selon ses compétences, ses nécessités, ses objectifs ou même ses goûts personnels et le temps disponible, il lui sera possible d'y entrer par la Base qu'il/elle élira. A chaque entrée dans la Base de Données Terminodidactique, il/elle pourra décider à nouveau son choix sur l'entrée ainsi que sur le parcours choisi. De plus, au sein de chaque Base plusieurs parcours sont aussi possibles, selon les mêmes critères énoncés supra.

En général, tous les trajets entre deux des bases sont passibles d'être parcourus dans les deux sens, exception faite du parcours en sens unique entre la Base de Données de Ressources Terminodidactiques et celle Terminologique. Cette option a été prise consciemment afin de ne pas trop surcharger la fiche terminologique dont nous voudrions conserver le modèle dans toute sa clarté. Ceci ne prive en rien le public visé puisqu'il est possible d'accéder à la Base de Données de Ressources Terminodidactiques soit directement, en initiant le parcours par là même, soit à partir de la Base de Données Textuelle. Voici un exemple de fiche pédagogique avec des exercices variés présents dans la Base de Données de Ressources Terminodidactiques.

Fiche pédagogique – L'environnement

Pour protéger les arbres, n'imprimez cette fiche que si c'est absolument nécessaire.

Texte 1 – Titre : Directive-cadre sur l'eau: deux circulaires apportent des précisions

1^{ère} partie

Public : Élèves de neuvième année, niveau 3

Matériel pédagogique :

Un ordinateur branché à l'Internet

Document-support

Cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://www.journaldelenvironnement.net/article/directive-cadre-sur-l-eau-deux-circulaires-apportent-des-precisions,12328>

Nombre d'unités d'enseignement : deux.

Unité thématique : L'environnement

Compétences transversales (parmi les 10 compétences générales):

Utiliser une langue étrangère pour communiquer adéquatement dans des situations de la vie courante et pour l'appropriation de l'information. (Cf. 'competências gerais' p. 1 de : 12 <http://www.min-edu.pt/outerFrame.jsp?link=http://www.dgidc.min-edu.pt/>) (4.)

Coopérer avec les autres dans des activités et projets communs. (Ibidem) (9.)

Compétences spécifiques

Compréhension écrite; expression écrite.

Contenus

- Fonctionnels : s'informer, informer, exprimer ses goûts et préférences;
- Linguistiques

Vocabulaire sur l'environnement;

Morphosyntaxe : les prépositions, parmi elles, la préposition *de* ; impératif présent; subjonctif présent ; infinitif.

- Socioculturels
 - similitudes/différences explicites entre la France, d'autres pays et le pays d'origine et/ou de résidence des élèves.

Activité 1 – Mise en route

Observez le site et répondez aux questions suivantes par des phrases complètes.

Quel est le titre du journal dont vous êtes en train de consulter un article ?

1. a. Ce site contient combien de rubriques ?
b. Lesquelles sont-elles liées à l'environnement ?
c. A quoi servent les deux autres rubriques ?

Observez le bas du site

2. D'après ce qui y est signalé, citez le titre du troisième article proposé.
3. Selon tout ce que vous venez d'observer ou de lire, ce journal s'occupe-t-il à peine de l'environnement en France ? Justifiez votre réponse.

Lisez le texte.

A propos du premier paragraphe...

4. Quelle est l'entité qui est chargée de l'environnement ?
5. D'après celle-ci, qu'est-ce qui vient d'être approuvé par les responsables de bassin ?

Tâche finale

En groupe de deux, informez un(e) ami(e) de l'existence de ce site et conseillez-lui de l'ajouter à ses « favoris ». Expliquez-lui pourquoi vous le lui conseillez (l'intérêt culturel, la gratuité de l'information toujours à jour et utile, la communication en français ou autre).

2^{ème} partie

Texte 2 - Titre : Politique de l'eau: pendant 6 mois, le public a voix au chapitre

Activité 1 – Mise en route

1. D'après-vous, que veut dire le titre de ce texte ?
2. *A priori*, qu'est-ce que la politique a à voir avec l'eau ?
3. Quelle relation y a-t-il entre le public et la politique de l'eau ?

Document-support

Cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://www.journaldelenvironnement.net/article/politique-de-l-eau-pendant-6-mois-le-public-a-voix-au-chapitre,9578>

Activité 2 – QCM

Cochez la bonne réponse pour chaque item :

Le sigle « JDLE » signifie :

Journal des Elèves

Journal de l'Elève

Journal de L'Environnement

Cette page contient les mots clés :

Usine – Nouvelle – Monitor

Déchets – Eau – Energie

Outils – Red-on-line HSE

Activité 3 – Relisez le premier paragraphe de ce texte. Relevez-y quatre prépositions différentes. Recopiez les expressions dans lesquelles elles sont utilisées et rédigez de nouvelles phrases pour les réutiliser.

Activité 4 – Chassez l'intrus en l'entourant.

le ministère
chargé de
l'environnement

les comités de
bassin
nationaux

la gestion des
eaux

la consultation
du public

les animaux en voie de
disparition

la politique
de l'eau

Activité 5 – Cochez l'expression équivalente à celle en italique.

La gestion des eaux, c'est ...

la gestion et la vente des eaux

la gestion durable de la ressource en eau

l'eau de pluie

Ce site propose de participer comme éco-citoyen(ne) à une consultation du public sur la *gestion des eaux*.

Activité 6 – Choisissez l'activité préférée a) ou b) et indiquez votre choix clairement.

- a) Elaboration du projet : « L'eau c'est la vie. Donnez-nous votre avis ! ». *Imaginez que la consultation du public pour la « révision des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) » est encore ouverte et que vous avez l'âge d'y participer.*

Participez à la consultation du public sur la politique nationale de gestion des eaux en donnant votre avis sur le slogan ci-dessus.

Vous pouvez écrire et également présenter des images ou des photos afin de documenter vos affirmations.

Ou

- b) Elaboration du projet : « L'eau c'est la vie. Donnez-nous votre avis ! ». *Ce slogan peut vous inspirer pour donner des conseils pratiques à vos amis qui viennent d'un autre continent, à propos de l'environnement et surtout de la gestion des eaux. Conseillez-leur de pratiquer des gestes écologiques et expliquez-leur pourquoi certains sont obligatoires dans le pays où vous habitez. Respectez-vous toujours ces règles de bon éco-citoyen(ne) ?*

Utilisez l'impératif présent affirmatif et/ou négatif et/ou l'expression de l'obligation.

Vous pouvez écrire et également présenter des images ou des photos afin d'illustrer vos recommandations.

Activité 7 – Répondez aux questions suivantes sur le document-support 2^{ème} partie

1. Expliquez quels sont les objectifs de la directive-cadre sur l'eau, d'après cet article.
2. Qui participe à l'élaboration des plans de gestion ?
3. Pendant quelle période seront-ils valables ?

Textes 1 et 2

Activité 8 – Relisez ces deux textes.

Extrayez-en leurs points communs et expliquez pourquoi ils sont présents dans ces deux articles.

Note – Problème de vocabulaire ? Cliquez sur les liens suivants.

Outils	Liens
Fiche terminologique <i>gestion des eaux</i>	Fiche gestion des eaux <u>BD terminologique 28 juin 2010.accdb</u>
Trésor de la langue française informatisé	<u>http://atilf.atilf.fr</u> .
Dictionnaire de l'environnement	<u>http://www.dictionnaire-environnement.com</u>
Articles du JDLE format modifié (vers textes officiels etc.)	<u>Base de données textuelle articles JDLE format modifié.doc</u>

Envie de jeux sur le développement durable ? Allez aux liens :

http://www.ademe.fr/particuliers/jeux_2006/REFLEXE_PLANETAIRE/sommaire.html

« Réflexe planétaire : pour apprendre à protéger l'environnement tous les jours ».

<http://www.eau-seine-normandie.fr/index.php?id=6616> Cycle de l'eau, jeu interactif.

Bon amusement !

Evaluation. Pour chaque item, cochez la case correspondante à votre opinion.

Compréhension des textes 1 et 2.

Très facile	Facile	Un peu difficile	Très difficile
-------------	--------	------------------	----------------

Compréhension des exercices et des tâches

Très facile	Facile	Un peu difficile	Très difficile
-------------	--------	------------------	----------------

Expression dans les exercices et les tâches

Très faciles	Faciles	Un peu difficiles	Très difficiles
--------------	---------	-------------------	-----------------

Les outils

Très efficaces	Efficaces	Peu efficaces	Je n'en ai utilisé aucun
----------------	-----------	---------------	--------------------------

Les jeux

Très faciles	Faciles	Un peu difficiles	Je n'en ai utilisé aucun
--------------	---------	-------------------	--------------------------

Evaluation globale de cette fiche

Très bien	Bien	Suffisant	Insuffisant
-----------	------	-----------	-------------

Opinion personnelle globale sur cette fiche.

Ce que j'aime le plus :

Ce que je n'apprécie pas beaucoup :

Pourquoi ?

Mes suggestions :

Merci pour votre collaboration.

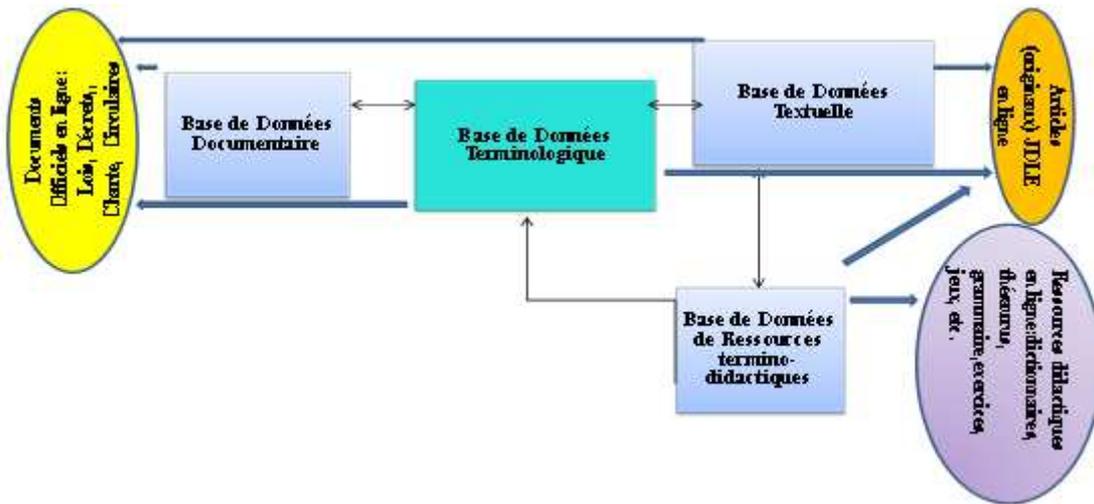
Fin de la fiche.

Comme nous l'avons montré, dans cette Base de Données de Ressources terminodidactiques on peut y trouver : des hyperliens vers d'autres ressources terminodidactiques, comme : des fiches terminologiques, le Trésor de la langue française informatisé, le Dictionnaire de l'environnement, des articles du JDLE en *format modifié*, des textes officiels, etc.

Et aussi un questionnaire critique à compléter afin que l'utilisateur ou l'utilisatrice de cette base puisse en évaluer les ressources mises à sa disposition et que l'administrateur ou l'administratrice de cette Base de Données Terminologique ait, à tout moment, en écho, accès à ces opinions.

Finalement, voici l'ultime organigramme où l'on peut observer toutes les relations externes potentielles de la Base de Données Terminodidactique. Nous utilisons « potentielles » puisque le parcours étant facultatif, celles-ci sont effectivement potentielles.

Organigramme de la Base de Données Terminodidactique



D'autre part, les relations externes qu'elle entretient avec d'autres matériaux authentiques en ligne sont bien dynamiques vu qu'elles dépendent de la volonté de l'utilisateur/utilisatrice, qui se traduit par des « Ctrl/ clic », lorsqu'il y a la volonté d'accéder à un hyperlien. Ceci est un projet et, comme tel, nous jugeons qu'il serait intéressant de le concrétiser, par exemple, sous la forme d'une page Web. L'avantage de ce support est que cette base serait facilement accessible à partir de n'importe quel ordinateur branché à l'Internet, car pour que cette base soit interactive, l'accès à l'Internet est absolument indispensable.

Pour conclure ce chapitre, nous avons présenté ce projet de Base de Données Terminologique à plusieurs collègues de langue et nous avons réalisé une brève enquête sur la pertinence et l'utilité que cette Base de Données Terminologique aurait, si elle pouvait être utilisée à des fins terminodidactiques. L'opinion générale est franchement favorable et nos collègues ont affirmé qu'ils l'utiliseraient certainement car il n'y a aucune offre semblable sur le marché, actuellement. Ils ont ajouté que pour les élèves ce serait certainement également très intéressant.

Conclusion

Dans la dissertation que nous venons de présenter, nous avons explicité les raisons pour lesquelles nous avons choisi le domaine de l'environnement, entre autre, parce qu'il se trouve au confluent des Programmes de Français Langue Etrangère I et II et du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues et également parce qu'il s'agit indéniablement d'un domaine d'intérêt évident pour les apprenants et d'actualité.

Nous avons accompli les objectifs que nous avons proposés, lors de l'introduction de cette recherche, c'est-à-dire, en premier lieu, comme nous avons élu la perspective de la linguistique de *corpus* et la terminologie textuelle, nous avons procédé à la construction et au traitement d'un *corpus* sur l'environnement, avec succès.

Quant aux autres objectifs, ils ont, pour la plupart été atteints, c'est le cas de l'étude de candidats à termes, l'extraction de certaines typologies, l'observation du comportement de la préposition *de* au sein de termes ou d'unités terminologiques complexes, la proposition de la conception d'une base de données terminologique relationnelle à des fins didactiques qui inclut des ressources terminologiques dans le but d'en améliorer, à la fois la compréhension ainsi que la mobilisation afin de développer les compétences écrites des apprenants, à savoir la compréhension et l'expression, comme nous l'avons illustré par les exercices présentés.

Une grande partie des objectifs a été atteinte ce qui, nous l'espérons, pourra permettre de construire et/ou de concevoir du matériel à la fois de qualité scientifique élevée, créatif, intéressant et interactif, comme nous n'avons pas connaissance qu'il y ait, actuellement, sur le marché scolaire, en français, dans ce domaine. C'est donc, en ce sens, que nous considérons notre recherche innovatrice.

Au fur et à mesure que notre recherche avançait, nous avons observé que plusieurs parcours s'ouvraient devant nous et qu'il nous fallait forcément faire des options, puisque ce travail n'est pas exhaustif et qu'il doit obéir à certaines règles, dont le nombre de pages limité.

Nous rappelons ici que nous nous sommes basée sur l'analyse de notre *corpus*, pour cette recherche et que nous n'avons aucunement la prétention de faire de nos conclusions des vérités absolues, comme il va de soi.

D'autre part, nous espérons que la « politique générale des langues du Conseil de l'Europe » sera effectivement mieux appliquée au Portugal, dans l'enseignement public, en proportionnant aux apprenants des horaires de français plus élargis que deux ou trois fois quarante-cinq minutes par semaine et en offrant aux apprenants de l'enseignement « basique » et secondaire surtout, deux langues étrangères obligatoires minimum pour apprendre à devenir des « citoyens du monde »

pour lesquels le plurilinguisme existe de façon authentique et naturelle et que l'on donne sa véritable valeur à « la diversité culturelle de l'Europe ». (CECRPL : 7).

Nous espérons que la méthodologie présentée dans cet ouvrage est susceptible de pouvoir servir non à peine à expliciter notre conception d'une banque de données de termes nominaux complexes mais aussi à servir comme facteur d'enrichissement pour les agents intervenants dans l'enseignement, dans la mesure où chacun(e) pourra s'inspirer de celle-ci pour créer d'autres banques de données et nous espérons que cela pourra contribuer à améliorer la communication, dans le domaine que nous avons abordé, puisque, comme l'a affirmé le grand écrivain français : « Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement – et les mots pour le dire arrivent aisément ». (Boileau, 1674 : 160).

Finalement, nous considérons que la mise en pratique de cette recherche pourra contribuer à la préparation des apprenants pour construire une vie où la citoyenneté participative existe réellement au quotidien pouvant évidemment être complétée par une banque de données d'images fixes ou en mouvement, une banque de données de musique, mais aussi en l'enrichissant, en l'ouvrant à la participation de plus de disciplines et d'intervenants de plusieurs origines, profitant d'un contexte à la fois pluriethnique, pluriculturel et multilingue qui ne peut que l'enrichir et contribuer à l'intégration de tous à l'école, quelle que soit leurs origines, leurs cultures ou leurs langues.

Concordance totale de «de», extrait, page 33 de 187.

T2 182f	et la coopération d' utilisation de matériel agricole (Cuma) soutienn
T2 183a	Dans la décision de justice datant du 24 janvier , le j
T2 183a	le juge critique «l' insuffisance de l' étude d' impact» , et les «diffi
T2 183a	rescriptions techniques en raison de l' importance du projet» qui créent
T2 183b	doute sérieux quant à la légalité de l' arrêté litigieux» . Le juge se
T2 183c	autres solutions envisageables et de leur impact comparé sur l' environn
T2 183c	ne l' étude d' impact , force est de constater que le chapitre consacré
T2 183c	chapitre consacré aux transports de lisier , qui est le fondement même
T2 183d	et 189) et que les conséquences de ces transports en matière de consom
T2 183d	nces de ces transports en matière de consommation d' énergie , de produc
T2 183d	ière de consommation d' énergie , de production de gaz à effet de serre
T2 183d	mation d' énergie , de production de gaz à effet de serre , de sécurité
T2 183d	ie , de production de gaz à effet de serre , de sécurité
	routière , de r
T2 183d	duction de gaz à effet de serre , de sécurité routière , de
	risque de dé
T2 183d	de serre , de sécurité routière , de risque de
	dégradation du réseau rou
T2 183d	de sécurité routière , de risque de dégradation du réseau
	routier n' on
T2 183e	ier initial» . Les associations de protection de l' environnement ont
T2 183e	Les associations de protection de l' environnement ont avancé le chif
T2 183e	vironnement ont avancé le chiffre de 120000 kilomètres par an , soit l'
T2 183e	êtres par an , soit l' équivalent de «trois fois le tour de la terre» .
T2 183e	équivalent de «trois fois le tour de la terre» . Un cabinet a calculé 80
T2 184a	par ailleurs que la substitution de l' azote minéral par l' azote organ
T2 184a	que partiel , et que la quantité de l' azote minéral réellement économi
T2 184b	épandage dissimulent des risques de surfertilisation bien réels» . La
T2 184b	rojet «présente des risques réels de dégradation de la qualité de l' eau
T2 184b	des risques réels de dégradation de la qualité de l' eau des rivières ,
T2 184b	éels de dégradation de la qualité de l' eau des rivières ,
	ce qui n' est
T2 184c	vent situées le long des rivières de la Seiche , du Semnon et de leurs a
T2 184c	ières de la Seiche , du Semnon et de leurs affluents . La commission «n'
T2 184c	contribuer à améliorer la qualité de l' eau en amont du bassin versant d
T2 184c	l' eau en amont du bassin versant de la Vilaine [...] . Pour ce qui es
T2 184d	s admet même qu' il y a un risque de dégradation ! » . «Le tribunal a ét
T2 184d	porte - parole d' Eau et rivières de Bretagne qui parle d' une «grande v
T2 184e	rande victoire pour la protection de l' eau» . Il regrette toutefois que
T2 185a	allemands vont demander un report de délai auprès de la Commission car l
T2 185a	emander un report de délai auprès de la Commission car la majorité des c
T2 185b	apparu lors du troisième colloque de Leipzig sur la DCE organisé les 17
T2 185b	8 janvier par le centre Helmholtz de recherche sur l' environnement (UF
T2 185b	onnement (UFZ) et l' université de Leipzig . D' après un bulletin él
T2 185c	cipaux : la réduction des apports de polluants dans les eaux , et surtou
T2 185c	ment que «les autorités en charge de l' eau auraient besoin de davantage
T2 185d	charge de l' eau auraient besoin de davantage de moyens financiers pour
T2 185d	eau auraient besoin de davantage de moyens financiers pour pouvoir mett
T2 185d	ue leur évaluation est un élément de justification déterminant pour l' o
T2 185d	nt pour l' obtention d' un report de délai . Pour Bernhard Klauer , cher
T2 185e	limites du fédéralisme en matière de gestion de l' eau apparaissent ici
T2 185e	fédéralisme en matière de gestion de l' eau apparaissent ici , en partic
T2 186a	De son côté , la France estime pouvoir
T2 186a	ir atteindre le bon état pour 50% de ses masses d' eau d' ici 2015 , la
T2 186b	/ 60 / CE du 23 octobre 2000 JO de Beijing : la pollution n' attire pa
T2 186b	Pour les Jeux olympiques (JO) de 2008 , de nombreux pays ont décidé
T2 186b	Jeux olympiques (JO) de 2008 , de nombreux pays ont décidé d' install
T2 186c	qui précèdent les épreuves , hors de la Chine , pourtant pays d' accueil
T2 186c	Chine , pourtant pays d' accueil de l' événement . D' après un article
T2 186e	ient être reportées si la qualité de l' air n' était pas conforme aux no
T2 187a	l Beijing news , la ville prévoit de réduire le trafic routier de moitié
T2 187a	voit de réduire le trafic routier de moitié durant les Jeux . Dans le ca
T2 187a	é durant les Jeux . Dans le cadre de la préparation des JO , elle a dépe
T2 187a	, elle a dépensé 16 , 4 milliards de dollars (11 , 1 milliards d' euros
T2 187b	t les pollueurs majeurs en dehors de son territoire . Elle est située da
T2 187b	. Certains jours , les niveaux de fumée et de particules de poussière
T2 187b	s jours , les niveaux de fumée et de particules de poussière sont 3 à 12
T2 187b	niveaux de fumée et de particules de poussière sont 3 à 12
	fois plus éle
T2 187c	lus élevés que la limite maximale de sécurité estimée par l' Organisatio
T2 187c	imée par l' Organisation mondiale de la santé (OMS) . Recycler plus po
T2 187c	Recycler plus pour émettre moins de CO2 Si des objectifs européens con

Contexte total de « gestion », extrait 1^{ère} à 40^{ème} occurrences

C'est le Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles qui sera en charge de la gestion du fonds .

Texte T1 Page: 28 d (1ère occ.)

La commune de Neufchâteau (Vosges) a été condamnée le 31 décembre 2007 par le tribunal administratif de Nancy à verser 1674951 euros à une filiale du groupe Veolia , la Compagnie des eaux et de l' ozone (CEO) , après la résiliation en 2001 d' un contrat de gestion de l' eau . C' est ce qu' a indiqué à l' AFP Dominique Barret , adjoint à l' environnement et président du conseil d' administration de la Régie autonome de l' eau et de l' assainissement de Neufchâteau (Réane) .

Texte T1 Page: 32 b (2ème occ.)

Jugeant la gestion de la CEO «opaque», le maire socialiste Jacques Drapier avait rompu «unilatéralement» en 2001 les contrats d' affermage signés dans les années 1990 et qui liait pour une période de 30 ans la commune à la CEO pour la distribution et l' assainissement de l' eau .

Texte T1 Page: 32 c (3ème occ.)

Les déchets sont l'un des plus gros défis environnementaux chinois, et leur gestion est peu réglementée , contrairement à l' air et l' eau . Les deux tiers des villes chinoises sont entourées de «ceintures de déchets», dont seule une partie est incinérée. La quantité non traitée est estimée à 7 milliards de tonnes, occupant une surface de 600000 mètres carrés . Selon les chiffres officiels, 100 mille tonnes de déchets sont produits chaque jour , à raison de 264 kilogrammes par habitant et par an .

Texte T1 Page: 55 b (4ème occ.)

Troisième raison de retard : l'élaboration et l' application des PPI ne sont pas gérées par les mêmes administrations . Si les PPI sont «faits par les services ministériels de défense et de protection civile , c' est aux préfetures de les appliquer , mais elles sont aussi en charge de la gestion des risques» . Le département de la Somme , par exemple , régulièrement inondé , connaît des problèmes d' application de PPI .

Texte T1 Page: 83 c (5ème occ.)

Les Etats qui ont ratifié la convention doivent désormais fournir des informations au secrétariat , hébergé par le Programme des Nations unies pour l' environnement (Pnue) , afin d' établir une évaluation de la gestion des risques , incluant une analyse des contrôles de mesures possibles , et des considérations socio - économiques . Les POP seront alors intégrés soit à l' annexe A (élimination) , B (restriction) ou C (production non intentionnelle) .

Texte T1 Page: 91 a (6ème occ.)

La capitale de la Catalogne doit faire face à une sécheresse chronique . C' est pourquoi une équipe de la société de gestion de l' eau Aguas de Barcelona s' est rendue à Marseille afin d' étudier la possibilité d' un transfert d' eau par navire depuis le port français , alors qu' une usine de dessalement prévue à Barcelone devrait résoudre la crise en 2009 .

Texte T1 Page: 104 a (7ème occ.)

Dans une circulaire datée du 11 janvier (1) , le ministère chargé de l' environnement indique que les projets de schémas directeurs d' aménagement et de gestion des eaux (Sdage) et de programmes de mesure 2010 - 2015 ont été approuvés par les comités de bassin et les préfets coordonnateurs de bassin . Ils seront soumis à la consultation du public entre le 15 avril et le 15 octobre , les dits préfets étant chargés de fixer par arrêté la liste des documents , les dates , horaires , lieux et site internet de mise à disposition du public .

Texte T2 Page: 116 a (8ème occ.)

Les chiffres incluent notamment le traitement et la collecte des eaux usées , ainsi que la gestion des eaux d' orage .

Texte T2 Page: 132 d (9ème occ.)

La première partie avait sévèrement critiqué la gestion du risque par EDF , qui s' éloigne de la réglementation sur les installations classées du fait d' une hauteur beaucoup plus importante des Tar . Les seuils d' intervention étaient , selon l' avis , «bien trop élevés» , et l' activation des traitements de désinfection «extrêmement tardive» par rapport à la date où les prélèvements étaient effectués .

Texte T2 Page: 133 b (10ème occ.)

Dans cette seconde partie , l' Afsset conclut que le plan stratégique d' EDF présenté en avril 2007 «comporte des améliorations importantes par rapport au plan de gestion 2006 mais que des efforts supplémentaires doivent être réalisés , notamment sur les paramètres et leurs seuils déclenchant le renforcement du plan d' échantillonnage , ou la mise en place de traitements préventifs ou correctifs» .

Texte T2 Page: 133 d (11ème occ.)

A ce jour , aucun cas de «maladie du légionnaire» lié aux centrales nucléaires n' a été déclaré . (1) Voir l' article du JDLE «EDF : la gestion de la légionellose épinglée»

Texte T2 Page: 134 a (12ème occ.)

Vos travaux posent naturellement la question de la place que pourraient prendre les associations et le grand public dans la gestion des risques et des crises ...

Texte T2 Page: 148 c (13ème occ.)

Le deuxième volet est composé des mesures structurelles destinées à promouvoir un développement économique durable des filières de la pêche et de l' aquaculture par des soutiens publics financés par l' instrument financier d' orientation de la pêche européen (Ifop) . Enfin , le troisième volet , et c' est là le coeur des interrogations actuelles , concerne la gestion de la ressource .

Texte T2 Page: 157 d (14ème occ.)

Dans un communiqué du 20 janvier , le ministre chargé de la pêche Michel Barnier a précisé la position de la France sur la gestion des quotas , à la suite du déplacement du président de la République à Boulogne - sur - mer samedi 19 Janvier . «La gestion par quotas des ressources de pêche est une mesure destinée à assurer un prélèvement adapté sur les ressources halieutiques et à permettre un partage équitable des possibilités de pêche entre les professionnels européens de la pêche .

Texte T2 Page: 160 a (15ème occ.)

Dans un communiqué du 20 janvier , le ministre chargé de la pêche Michel Barnier a précisé la position de la France sur la gestion des quotas , à la suite du déplacement du président de la République à Boulogne - sur - mer samedi 19 Janvier . «La gestion par quotas des ressources de pêche est une mesure destinée à assurer un prélèvement adapté sur les ressources halieutiques et à permettre un partage équitable des possibilités de pêche entre les professionnels européens de la pêche .

Texte T2 Page: 160 a (16ème occ.)

La France n' entend donc pas préconiser un abandon de ce système . Elle souhaite toutefois , en liaison avec ses partenaires des Etats membres de l' Union européenne concernés et en concertation étroite avec la Commission et le Parlement européen , engager une réflexion pour sortir des difficultés actuelles de gestion des quotas et améliorer ce système en corrigeant certaines de ses faiblesses» .

Texte T2 Page: 160 c (17ème occ.)

Le ministre propose notamment une gestion pluriannuelle et non pas annuelle des quotas autorisés , et le développement d' un système de suivi de l' évolution des ressources halieutiques .

Texte T2 Page: 160 d (18ème occ.)

Actuellement , ils élaborent les plans de gestion et les programmes de mesures demandés d' ici 2009 , et qui seront soumis à la consultation du public . «Dans cette DCE , l' accent a été mis sur la communication : l' eau , affaire de (super) spécialistes , devient un sujet de préoccupation et d' action partagé par tous» , observe Ambroise Guellec .

Texte T2 Page: 164 e (19ème occ.)

La question de l' intégration de la DCE dans les autres politiques européennes reste cependant posée . «Les directeurs de l' eau européens poussent bien sûr au maximum pour que la politique agricole commune (Pac) la prenne en compte» , assure Pascal Berteaud . (1) Zone terrestre et maritime , composée d' un ou plusieurs bassins hydrographiques ainsi que des eaux souterraines et eaux côtières associées , identifiée comme principale unité aux fins de la gestion des bassins hydrographiques .

Texte T2 Page: 166 b (20ème occ.)

(2) Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Vers une gestion durable de l' eau dans l' Union européenne - Première étape de la mise en oeuvre de la directive - cadre sur l' eau 2000 / 60 / CE . (3) Directive 2006 / 118 / CE du

Parlement européen et du Conseil , du 12 décembre 2006 , sur la protection des eaux souterraines contre la pollution et la détérioration . (4) Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil , du 17 juillet 2006 , établissant des normes de qualité environnementale dans le domaine de l' eau et modifiant la directive 2000 / 60 / CE .

Texte T2 Page: 166 b (21ème occ.)

La Frapna souhaite qu' un observatoire national des pollutions par les PCB et les autres polluants organiques persistants (Pop) soit mis en place , comme cela s' est fait dans la région Rhône - Alpes . «Il va falloir faire des plans de gestion : par exemple , s' orienter vers des recommandations sur la consommation de produits des zones contaminées , reporter les activités de pêche vers d' autres zones ... » , précise Alain Chabrolle.

Texte T2 Page: 173 d (22ème occ.)

D' après une autre enquête du même institut pour le Courrier des maires , également réalisée en novembre dernier , 44% des maires mentionnent l' environnement et le cadre de vie comme des thèmes qui seront davantage abordés en 2008 que lors de la campagne de 2001 , loin devant la gestion de l' augmentation de la population (33%) .

Texte T2 Page: 180 e (23ème occ.)

Mais pour l' instant , les coûts d' atteinte du bon état ne sont pas connus alors que leur évaluation est un élément de justification déterminant pour l' obtention d' un report de délai . Pour Bernhard Klauer , chercheur à l' UFZ et animateur du colloque , une approche commune (entre Länder) pour la justification des dérogations augmenterait leur acceptation auprès des autorités européennes . Selon lui , les limites du fédéralisme en matière de gestion de l' eau apparaissent ici , en particulier pour les fleuves qui traversent plusieurs Länder et pour lesquels une procédure concertée entre les autorités régionales serait particulièrement pertinente .

Texte T2 Page: 185 e (24ème occ.)

Les discussions sur la gestion des eaux pluviales avaient été vives au Parlement en 2006 au moment du vote de la Lema (1) . Elles continuent de l' être sur le terrain . «Les eaux pluviales sont en quelque sorte le parent pauvre des débats de projets , y compris du côté de l' Etat . Une partie du problème vient des financements» , a admis Nathalie Kosciusko - Morizet lors d' une rencontre avec le Syndicat interdépartemental pour l' assainissement de l' agglomération parisienne (Siaap) le 21 janvier .

Texte T2 Page: 205 b (25ème occ.)

Le 22 novembre 2007 , quatre à six mois de prison avec sursis et 4 . 300 euros d' amende contre Patrice Dadaux et 45000 euros d' amende contre Stocamine avaient été requis (1) , pour avoir «exposé directement à un risque de mort ou de blessures de nature à entraîner une mutilation ou une infirmité permanente» une centaine de salariés de Stocamine et des Mines de potasse d' Alsace (MDPA) . Patrice Dadaux et Stocamine ont finalement été relaxés de la responsabilité de la gestion de l' incendie , mais devront verser 1500 euros au titre de dommages moraux à chaque salarié qui s' est porté partie civile .

Texte T2 Page: 210 d (26ème occ.)

Veolia veut devenir «l' acteur référent du recyclage et de la gestion des produits en fin de vie» . Après la décision de Jacques Chirac , en février 2006 , de rapatrier le

Clemenceau d' Inde , la fin de vie des navires pourrait devenir un important marché européen .

Texte T2 Page: 212 b (27ème occ.)

La première version des schémas directeurs d' aménagement et de gestion des eaux (Sdage) , qui tiennent lieu de plans de gestion comme exigé par la directive - cadre sur l' eau (DCE) et la loi de transposition en droit français (1) , aura bientôt été approuvée par l' ensemble des comités de bassin . «Les inondations , l' extraction de granulats et la gestion de la rareté , thèmes qui ne sont pas dans la DCE mais des mesures franco - françaises , ont été rajoutés» , précise Alain Strébelle , directeur de l' agence de l' eau Artois - Picardie .

Texte T2 Page: 215 a (28ème occ.)

La première version des schémas directeurs d' aménagement et de gestion des eaux (Sdage) , qui tiennent lieu de plans de gestion comme exigé par la directive - cadre sur l' eau (DCE) et la loi de transposition en droit français (1) , aura bientôt été approuvée par l' ensemble des comités de bassin . «Les inondations , l' extraction de granulats et la gestion de la rareté , thèmes qui ne sont pas dans la DCE mais des mesures franco - françaises , ont été rajoutés» , précise Alain Strébelle , directeur de l' agence de l' eau Artois - Picardie .

Texte T2 Page: 215 a (29ème occ.)

La première version des schémas directeurs d' aménagement et de gestion des eaux (Sdage) , qui tiennent lieu de plans de gestion comme exigé par la directive - cadre sur l' eau (DCE) et la loi de transposition en droit français (1) , aura bientôt été approuvée par l' ensemble des comités de bassin . «Les inondations , l' extraction de granulats et la gestion de la rareté , thèmes qui ne sont pas dans la DCE mais des mesures franco - françaises , ont été rajoutés» , précise Alain Strébelle , directeur de l' agence de l' eau Artois - Picardie .

Texte T2 Page: 215 b (30ème occ.)

De nouveaux critères d' autorisation des aides ont également été adoptés , particulièrement pour l' adaptation anticipée aux normes , les études environnementales , le chauffage urbain et la gestion des déchets , ainsi que les aides relevant des régimes de permis négociables . Et contrairement à l' encadrement de 2001 , a été supprimée la prime pour l' aide aux régions assistées et pour les installations d' énergie renouvelable répondant aux besoins d' une communauté tout entière .

Texte T2 Page: 224 a (31ème occ.)

L' arrêt de la collecte des ordures ménagères à Naples et en Campanie à la fin du mois de décembre a mis cette mauvaise gestion en évidence . Plus de 150000 tonnes de déchets ont été abandonnés tels quels dans les rues , toutes les décharges étant saturées .

Texte T2 Page: 226 d (32ème occ.)

Pour ne pas s' attirer les foudres de l' exécutif européen , l' Italie a dépêché un médiateur au début du moins de janvier , lui donnant quatre mois pour résoudre la crise . Cela n' a pas empêché Stavros Dimas , commissaire européen à l' environnement , de souligner le manque de volonté politique de l' Italie dans sa gestion des déchets .

Texte T3 Page: 227 b (33ème occ.)

France nature environnement (FNE) n' a guère apprécié les quelque 50 amendements au projet de loi sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) proposés par la commission des affaires économiques du Sénat (1) . L' ONG dénonce notamment la tentative de la Haute Chambre d' «écarter les associations de protection de la nature et de l' environnement de la gestion du dossier des OGM» . S' il était adopté par le Parlement , un amendement limiterait ainsi la saisine du Haut Conseil aux associations de consommateurs .

Texte T3 Page: 236 b (34ème occ.)

Autre enjeu de la lutte contre le changement climatique , l' adaptation est souvent oubliée au profit de la réduction des émissions de GES . Face à la hausse des températures , les villes cumulent les handicaps . Elles sont pourtant les plus aptes à faire les bons choix en matière d' infrastructures , de gestion de l' eau , de verdissement des villes . Et certaines villes commencent à se démarquer .

Texte T3 Page: 240 d (35ème occ.)

De son côté, la ville de Rennes s'est plutôt bien adaptée. Elle a changé de mode de gestion de l'eau, désormais faite quartier par quartier, a installé des «oasis climatiques», a modifié son habitat pour donner le maximum d'ombre, a planté des arbres , remplacé le bitume pour réduire les îlots de chaleur urbains . Ces réalisations, pour l' instant, ne sont que pure science - fiction . Elles sont la conclusion d' une étude réalisée en 2006 par 4 étudiants de l' Ecole nationale supérieure d' architecture de Bretagne (Ensab) de Rennes qui , depuis , ont fondé un collectif baptisé « ... et alors? » (2). Cette prospective, très originale , très poussée et bien illustrée , est l' une des rares en la matière .

Texte T3 Page: 241 b (36ème occ.)

De leur côté , les politiques se plaignent d' être pris entre deux feux» . «Copenhague (Danemark) est impressionnante en matière de gestion des eaux . Cette ville a expressément pris l' adaptation au changement climatique en compte . Les Pays - Bas aussi» , poursuit le chercheur , qui explique le peu de prise de conscience , en France , par l' absence de «hot spots» , à l' image de la Nouvelle - Orléans ou des Pays - Bas .

Texte T3 Page: 243 d (37ème occ.)

Ce document , réalisé avec le Bipe , société d' études économiques , inclut notamment les résultats obtenus en 2006 selon plusieurs indicateurs de performance liés à l' eau potable et à l' assainissement . Ces derniers figurent dans les rapports des délégataires depuis 2002 pour tous les services délégués de plus de 10000 habitants . Selon un décret publié en mai 2007 (1) , des indicateurs relatifs au prix et à la qualité des services d' eau et d' assainissement , comme le rendement des réseaux de distribution et la conformité des équipements d' épuration , devront figurer dans les rapports annuels des maires dès l' exercice 2008 , quel que soit le mode de gestion des services .

Texte T3 Page: 250 e (38ème occ.)

(2) Dans une étude publiée en octobre 2007 , l' association de défense des consommateurs UFC - Que choisir faisait état de marges importantes réalisées dans certaines villes et régions françaises , certaines ayant délégué la gestion des services

à Veolia eau ou Lyonnaise des eaux . La FP2E remet en cause les méthodes de calculs utilisées .

Texte T3 Page: 251 d (39ème occ.)

Lors de la 4e session thématique de la commission temporaire du Parlement européen sur le changement climatique le 29 janvier (1) , les échanges entre députés et experts ont porté sur les liens entre réchauffement climatique et gestion des ressources hydriques mondiales . Kaveh Zahedi , du Programme des Nations unies pour l' environnement (Pnue) , a indiqué qu' une politique hydrique sensée en Europe et dans les pays avoisinants «doit se faire dans la logique d' un combat contre le changement climatique» , tout comme «toute campagne contre le changement climatique doit s' articuler autour de l' eau» .

Texte T3 Page: 252 a (40ème occ.)

40% des territoires français ne sont toujours pas autonomes dans la gestion de leurs déchets résiduels , plus de 15 ans après la loi (1) qui a rendu obligatoire la mise en place de plans d' élimination des déchets ménagers et assimilés (Pedma) . Ce chiffre

Modèle et exemple de fiche terminologique

BDT- fiche 1- gestion des eaux			
Domaine:	environnement	Source:	Corpus JDLE
Sous-domaine:	développement durable	Portugais:	gestão das águas
Entrée	gestion des eaux	Anglais:	water resource management
Genre grammatical:	f.	Espagnol:	gestión de las aguas gestión del agua
Définition:	Gestion durable de la ressource en eau. Les documents d'urbanisme (schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme et carte communale) doivent être compatibles avec les objectifs de protection définis par le SAGE.	Lien 1:	LOI n° 2004-338 du 21 avril 2004 portant transposition de la directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil
Contexte(s):	«Copenhague (Danemark) est impressionnante en matière de gestion des eaux. Cette ville a expressément pris l'adaptation au changement climatique en compte. Les Pays-Bas aussi».	Lien 2:	Base de données textuelle articles JDLE format modifié.doc
Référence à d'autre(s) article(s) ou lien(s):	Code de l'environnement, articles L - 212.3 à L - 212.11 et R - 212.26 à R - 212.42; Circulaire du 21 avril 2008 relative aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux ; Décret n° 2007-1213 du 10 août 2007 modifiant le code de l'environnement.	Lien 3:	Directive-cadre sur l'eau: deux circulaires apportent des précisions - Journal de l'environnement
		Lien 4:	Politique de l'eau: pendant 6 mois, le public a voix au chapitre - Journal de l'environnement
		Note(s):	ES: formes coexistantes. Contextes: «AQUA'10 VII Conferencia sobre Gestión del Agua»; « la racionalización de la gestión de las aguas». [«Dep.de Medio Ambiente Vasco»]

Base de Données Documentaire, extrait. Exemple interactif.

Domaine : L'environnement

Sous-domaine : Le développement durable

Extrait. Exemple interactif : l'importance de la Charte de l'environnement.

Charte de l'environnement 28/02/2005 in Dictionnaire de l'environnement

http://www.dictionnaire-environnement.com/ecologie_ID972.html

Accès aux hyperliens.

Appuyer sur Ctrl et cliquer simultanément sur les éléments en **jaune** pour accéder immédiatement aux hyperliens vers les documents officiels respectifs, en ligne.

Appuyer sur Ctrl et cliquer simultanément sur les éléments en **bleu turquoise** pour accéder immédiatement à la fiche terminologique respective.

Termes/Unités Terminologiques	Source(s)	Documents officiels : Loi n°/Décret n°/Circulaire n°/...	T/U.T. en contexte(s) extrait(s) des documents officiels respectifs
<p>gestion des eaux</p> <p>Cliquer sur « copia de fiche 1 gestion de l'eau »</p>	Code de l'environnement, article L - 212.3	<p>Document officiel 1</p> <p>LOI n° 20 04-338 du 21 avril 2004 portant transposition de la directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau (1)</p>	<p>Contexte(s) extrait(s)</p> <p>1. « III. - Chaque bassin ou groupement de bassins hydrographiques est doté d'un ou de plusieurs schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux fixant les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau telle que prévue à l'article L. 211-1 et des objectifs de qualité et de quantité des eaux ».</p>

gestion des eaux	J.O. Décret n° 2007-1213 du 10 août 2007	Document officiel 2 <u>Décret n° 2007-1213 du 10 août 2007</u> relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux et modifiant le code de l'environnement	« Décret n° 2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux et modifiant le code de » « Le périmètre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux défini par un schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux est délimité par un arrêté du préfet du département. Le cas échéant»
---------------------	--	---	--

Exemple : extraits de textes officiels hyperliés à la Base de Données Termino-
didactique au sein de cette Base de Données Documentaire.

Document officiel 1 – « LOI n° 2004-338 du 21 avril 2004 portant transposition de la
directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000
établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau (1)
(...) Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1 (...)

« - les zones de captages, actuelles ou futures, destinées à l'alimentation en eau potable.

**« III. - Chaque bassin ou groupement de bassins hydrographiques est doté d'un
ou de plusieurs schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux fixant
les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau telle
que prévue à l'article L. 211-1 et des objectifs de qualité et de quantité des eaux.**

« IV. - Les objectifs de qualité et de quantité des eaux que fixent les schémas directeurs
d'aménagement et de gestion des eaux

correspondent :

« 1° Pour les eaux de surface, à l'exception des masses d'eau artificielles ou fortement
modifiées par les activités humaines, à un bon état écologique et chimique ;

« 2° Pour les masses d'eau de surface artificielles ou fortement modifiées par les
activités humaines, à un bon potentiel écologique et à un bon état chimique ;

« 3° Pour les masses d'eau souterraines, à un bon état chimique et à un équilibre entre
les prélèvements et la capacité de renouvellement de chacune d'entre elles ;

« 4° A la prévention de la détérioration de la qualité des eaux ; (...)

Document officiel 2 – « Décret n° 2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux et modifiant le code de l'environnement

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 122-4 à L. 122-10, L. 210-1 à L. 212-11, L. 214-1 et L. 214-2, L. 430-1, L. 512-1 et L. 512-8, R. 122-17 à R. 122-24, R. 123-6 à R. 123-23, R. 211-50 à R. 211-52 et R. 212-26 à R. 212-42 ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4424-36 à L. 4424-36-2 ; (...)

Le Conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu,

Décète :

Article 1

Les articles R. 212-26 à R. 212-42 du code de l'environnement sont remplacés par les dispositions suivantes :

« Sous-section 1

« Délimitation du périmètre

« Art. R. 212-26. - Le périmètre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux défini par un schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux est délimité par un arrêté du préfet du département. Le cas échéant, cet arrêté indique le délai dans lequel le schéma doit être élaboré ou révisé. » (...)

« Fait à Paris, le 10 août 2007 (...) »

BIBLIOGRAPHIE

LINGUISTIQUE, TERMINOLOGIE, TERMINODIDACTIQUE

ALTET, Marguerite et al. (2002), *Formateurs d'enseignants. Quelle professionnalisation ?*, « Perspectives en éducation et formation », Bruxelles, De Boeck Université, 296 p.

AUDIGIER, François ; TUTIAUX-GUILLON, Nicole (2008), *Compétences et contenus. Les curriculums en questions*, « Perspectives en éducation et formation », Bruxelles, De Boeck Université, 224 p.

BÉJOINT, Henri ; THOIRON, Philippe (1996), *Les dictionnaires bilingues*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 256 p.

BÉJOINT, Henri ; THOIRON, Philippe (dir.) (2000), *Le Sens en Terminologie*, Lyon, Travaux du Centre de Recherche en Terminologie et Traduction, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 281 p.

BINON, Jean; VERLINDE, Serge (2004), « L'enseignement/apprentissage du vocabulaire et la lexicographie pédagogique du français sur objectifs spécifiques (FOS): le domaine du français des affaires », *Vocabulaires de spécialité et lexicographie d'apprentissage en langues-étrangères et maternelles*, Paris, ELA, 135, p. 271-284.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1996), « De l'utilité du *corpus* linguistique », *Revue française de linguistique appliquée*, in *Corpus de leur constitution à leur exploitation*, volume I-2, Amsterdam, De Wereld, Association française de linguistique appliquée, p. 25 à 42.

BLANCO, Xavier (2004), « Repères pour l'enseignement des langues sur objectifs spécifiques à partir de la lexicographie informatique », *Vocabulaires de spécialité et lexicographie d'apprentissage en langues-étrangères et maternelles*, Paris, ELA, 135, p. 311-326.

BOGAARDS, Paul (1994), *Le vocabulaire dans l'apprentissage des langues étrangères*, Saint-Cloud, Hatier/Didier, 256 p.

BOILEAU, Nicolas (1966), *Œuvres complètes*, Volume 188^e de la « Bibliothèque de la Pléiade », *L'art poétique* (1674), Bruges, Editions Gallimard, p. 160.

BOULANGER, Jean-Claude (2000), « Pour dire aujourd'hui » - *Dossier linguistique - Le français, langue de modernité*, volume 4, numéro 1-2, Québec, Infolangue, p. 3
texte consulté le 18 10 09 : http://74.6.239.67/search/cache?ei=UTF-8&p=unit%C3%A9s+lexicales+complexes+de+l%27environnement&rd=r1&fr=yfp-t-703&u=www.olf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dossiers_linguistiques/francais/dir

e_jcb.html&w=unites+lexicales+complexes+1%27environnement&d=AFeyGd29Tkfb&icp=1&intl=fr&sig=iGOX.iHVhugY4pRsLaiabA--

BOWKER, Lynne / Jennifer PEARSON (2002), *Working with Specialized Language: A Practical Guide to Using Corpora*. London, Routledge.

BRAIN, Mossop (2001), *Revising and Editing for Translators*, Manchester, St. Jerome Publishing, 102 p.

CABRÉ, Maria Teresa (1998), *La terminologie*. Théorie, méthode et applications, version française, Canada, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Armand Colin, 321 p.

CASTELLS, Manuel (1998), *La Société en réseaux*. Paris, Ed. Fayard.

CHARAUDEAU, Patrick (2005), *Discours médiatique d'information*, Sciences du langage, Paris XII.

CHAURAND, Jacques ; MAZIÈRES, Françoise (dir.) (1990), « La définition », in *Lexique n° 9*, Actes du Colloque « La définition », Paris, Centre d'Études du Lexique, Larousse, 304 p.

CONCEIÇÃO, Manuel Célio (2004), « Concepts et dénominations : reformulations et description lexicographique d'apprentissage », *Vocabulaires de spécialité et lexicographie d'apprentissage en langues-étrangères et maternelles*, Paris, ELA, 135, p. 371 -380.

CONCEIÇÃO, Manuel Célio (2004), « Competências linguísticas e competências profissionais: um novo perfil para os formados em línguas », in *Polissema*, 4, Porto, ISCAP, p. 129-139.

CONCEIÇÃO, Manuel Célio (2005), *Concepts termes et reformulations*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 279 p.

CONCEIÇÃO, Manuel Célio (2005), « Terminologie textuelle : reformulation et accès aux concepts », in BÉJOINT, Henri et alter, *De la mesure dans les termes*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 296 à 305.

CONDAMINES, Anne (dir.) (2005), *Sémantique et corpus*, Paris, Hermès Science, 346 p.

CONDAMINES, Anne (2005), « Linguistique de corpus et terminologie ». *Langages n°157*, La Terminologie : nature et enjeux, Paris, Armand Colin, p.36-47.

CORI, Marcel ; DAVID, Sophie ; LÉON, Jacqueline (2008), «Construction des faits en linguistique : la place des corpus», *Langages*, n° 171, Paris, Larousse/Armand Colin, 131 p.

COSTA, Rute (1993), *Terminologia da Economia Monetária, Relações Conceptuais e Semânticas numa Sistemática Terminológica e Lexicográfica*, Dissertação de Mestrado, Lisboa, FCSH, Universidade Nova de Lisboa, p. 93.

COSTA, Rute (2001), *Pressupostos teóricos e metodológicos para a extracção automática de unidades terminológicas multilexémicas*, Tese de Doutoramento, Lisboa, Universidade Nova de Lisboa.

COSTA, Rute; SILVA, Raquel (2003) « An approach towards the linguistic dimension of Terminology », Linguistics Center of the New University of Lisbon – CLUNL-Research Group – Lexicology, Lexicography and Terminology, Lisbon, 8 p.

COSTA, Rute (2005), « Terminologia, Linguísticas de Corpora e Ontologia s» TKE 2005- 7th International conference on Terminology and Knowledge Engineering, Terminology and Content Development, Copenhagen Business School- Denmark, p.2.

COSTA, Rute (2005), « Texte, terme et contexte » Actes des 7^{èmes} Journées scientifiques du Réseau Lexicologie, Terminologie et Traduction, subordonnée au thème « *Termes et contextes* », organisée par l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche, Bruxelles, p.2.

COSTA, Rute (2006), « Corpus de spécialité : une question de types ou de genres de textes ou de discours », *De la mesure des mots, Actes du Colloque en Hommage à Philippe Thoiron*. Lyon : PUL, p. 7.

DECHAMPS, Christina (2004), « Enseignement/apprentissage des collocations d'une langue de spécialité à un public allophone : l'exemple de la langue juridique », *Vocabulaires de spécialité et lexicographie d'apprentissage en langues-étrangères et maternelles*, Paris, ELA, n° 135, p. 361 -370.

DECHAMPS, Christina (2006), «Problemáticas do ensino/aprendizagem das colocações de uma língua de especialidade a um público alófono: o caso do francês jurídico a aprendentes portuguesas», tese de mestrado defendida em Lisboa, na Faculdade de Ciências Sociais e Humanas da Universidade Nova de Lisboa, 245 p.

DEPECKER, Loïc (2002), *Entre signe et concept*. Eléments de terminologie générale, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 198 p.

DUBREIL, Estelle (2008), « Proposition de typologie argumentative des collocations textuelles » revue électronique *Texte et corpus*, n°3 / août 2008, Actes des Journées de la linguistique de Corpus 2007, p. 117-126. (Consulté le 25/05/2010 : http://web.univ-ubs.fr/corpus/jlc5/ACTES/ACTES_JLC07_dubreil.pdf).

EL HADI, Widade Mustafa (2006), *Terminologie et accès à l'information*, Paris, Hermès Science, 261 p.

ENJALBERT, Patrice (2005), *Sémantique et traitement automatique du langage naturel*, Paris, Hermès Science, 410 p.

GALISSON, Robert (1979), *Lexicologie et enseignement des langues*, Paris, Hachette, 216 p.

GALISSON, Robert (1981), « Approches communicatives et acquisition des vocabulaires (du concordancier à l'autodictionnaire personnalisé) », *Bulletin Cila*, p. 13-50.

GALISSON, Robert (1991), *De la langue à la culture par les mots*, troisième partie « Les mots-valises et les dictionnaires de parodie comme moyens de perfectionnement en langue/culture », quatrième partie « « Distractionnaire » et dictionnaires de parodie » et cinquième partie « Jeux et exercices sur les mots-valises », sixième partie, Paris, Clé Internationale, p. 41-181.

GAUDIN, François (1993), *Pour une socioterminologie*. Des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 235 p.

GAUDIN, François ; GUESPIN, Louis (2000), *Initiation à la lexicologie française*. De la néologie aux dictionnaires, Bruxelles, Editions Duculot, 355 p.

GAUDIN, François (2003), *Socioterminologie*. Une approche sociolinguistique de la terminologie, Bruxelles, Editions Duculot, 286 p.

GAUDIN, François (2005), « Point de vue d'un socioterminologue », Conférence TIA, Rouen, Dyalang FRE CNRS 2787, 9 p. in <http://www.loria.fr/~yannick/TIA2005/doc/gaudin.pdf>. (Consulté le 06/10/09)

GONZÁLEZ HERNÁNDEZ, Ana Teresa, (2010), *Lexicologie contrastive: Les collocations en français et leur traduction en espagnol*, Salamanca, Publications de l'Universidad de Salamanca, Synergies Espagne - n° 3, 2010 p. 69-81. <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Espagne3/ana.pdf>. (Consulté le 09/5/2010)

GROSSMANN, Francis (2003), « Du discours autorisé, le maniement des noms d'auteur dans l'article en Sciences Humaines », Grenoble, ELLF, Université Stendhal, in GRUBER, Thomas R. (1993), « A Translation Approach to Portable Ontology Specifications », California, Knowledge Systems Laboratory Computer Science Department Stanford University Stanford, 27 p. <http://ksuseer1.ist.psu.edu/viewdoc/summary?doi=10.1.1.101.7493.pdf>. (Consulté le 05/10/2019)

GROSSMANN, Francis ; PAVEAU, Marie-Anne ; PETIT, Gérard (coord.) (2005), *Didactique du lexique : langue, cognition, discours*, Grenoble, ELLUG, Université Stendhal, 279 p.

HABERT, Benoît ; NAZARENKO, Adeline ; SALEM, André (1997), *Les linguistiques de corpus*, Paris, Armand Colin/Masson.

HAMON, Albert (1991), *Guide d'analyse grammaticale et logique*, Malherbes, Hachette Education, p. 95 et 96.

HAUSMANN, F. J. (1989), « Le dictionnaire de collocations », in Hausmann, F. J. et al. (éds.), 1989, p. 1010-1019.

HAUSMANN, F. J., BLUMENTHAL, P. (2006), « Présentation : collocations, corpus, dictionnaires », *Langue française*, 150, p. 3-13.

HEITOR, Olga (2005), *e-Dicionário de especialidade : a fraseologia denominativa*, tese de mestrado defendida na Faculdade de Ciências Sociais e Humanas da Universidade Nova de Lisboa, 154 p.

ISO/TC 12618 (1999), *International Standardization Organization. Computational Aids in Terminology – Data Categories – Part 1: Defining Parameters for Specifying Data Categories for Terminology Collections and Other Language Resources*.

ISO 1087-1 (2000), « Travaux terminologiques – Vocabulaire », ISO, 52 p. (pdf).

ISO 704 (2000), « *Terminology work – Principles and methods* », 2d edition, ISO, 48 p. (pdf).

JACQUET-PFAU, Christine, (2005), « Pour un nouveau dictionnaire informatisé », in *Dictionnaires et innovation*, ELA n° 137, revue de didactologie des langues-cultures et de lexicultureologie, coordonné par Jean Pruvost, Paris, Didier Érudition, p. 51-71.

KAGEURA, Kyo (2002), *The Dynamics of Terminology: a descriptive theory of term formation and terminological growth*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 322 p.

KENNEDY, Graeme (1998), *An Introduction to Corpus Linguistics*, London and New York, Longman, 307 p.

KOCOUREK, Rostislav (1991), *La langue française de la technique et de la science. Vers une linguistique de la langue savante*, 2^e édition, Wiesbaden, Oscar Brandstetter Verlag GMBH & CO. KG, 327 p

KOVACS, David (2009), *Sur la définition du phénomène collocatif*, 14 p. in <http://btkhok.elte.hu/dokumentumok/Publik%20E1ci%20F3k/Nyelvtudom%20E1ny%20Kovacs%20David%20Sur%20la%20defintion%20du%20phenomene%20collocatif/Nyelvtud.Fr.Kovacs.D.pdf>

LALLICH-BOIDIN, Geneviève ; MARET, Dominique (2005), *Recherche d'information et traitement de la langue, Fondements linguistiques et application*, Paris, Presses de l'enssib, 288 p.

LEHMANN, Alise ; MARTIN-BERTHET, Françoise (2000), *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, 2^e édition, Paris, Nathan Université, 214 p.

LERAT, Pierre, (2009), « La combinatoire des termes. Exemple : *nectar de fruits* », *Hermes. Journal of Language and Communication Studies*, 42-2009, p. 211-232.

LERAT, Pierre (1995), *Les langues Spécialisées*, Paris, Presses Universitaires de France, 201 p.

LERAT, Pierre (1995), « Variabilité et harmonisation terminologiques », Université de Savoie, 14 p.

L'HOMME, Marie-Claude (2004), *La terminologie : principes et techniques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 278 p.

L'HOMME, Marie-Claude (2001), « Nouvelles technologies et recherche terminologique Techniques d'extraction des données terminologiques et leur impact sur le travail du terminographe », Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 32 p. <http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/textHomme.pdf>

LINO, M. T. (1991), *Um projecto em Terminodidáctica*, Actas do Encontro do Programa ERCI, Lisboa, Universidade Aberta.

LINO, Teresa (1991) « Terminodidáctica: uma nova área de investigação », in Actas do VII Encontro da Associação Portuguesa de Linguística, Lisboa.

LINO, M. T. (2000), *Terminologia e Indústrias das Línguas*, VII Simpósio Ibero-Americano de Terminologia, Terminologia e Indústrias de Línguas, Fundação Calouste Gulbenkian, Lisboa.

LINO, Teresa; PRUVOST, Jean (coord.) (2003) « Mots et Lexiculture » - Hommage à Robert Galisson, Paris, Honoré Champion.

LINO, Teresa (coord.) (2004), « Vocabulaires de spécialité et lexicographie d'apprentissage en langues-cultures étrangères et maternelles », Etudes de Linguistique Appliquée 135, Paris, Klincksieck, Didier Erudition.

MANIEZ, François (2002), « Distinguer les termes des collocations : étude sur corpus du patron <Adjectif – Nom> en anglais médical », TALN, Nancy, Centre de Recherche en Terminologie et en Traduction Université Lumière Lyon 2, p.6. (Consulté le 18/10/09) <http://www.loria.fr/projets/JEP-TALN/actes/TALN/posters/Poster05.pdf>

MARTIN, Robert (2002), *Comprendre la linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 206 p.

MARTINEZ, William (2003), *Contribution à une méthodologie de l'analyse des cooccurrences lexicales multiples dans les corpus textuels*, Thèse pour le doctorat en Sciences du Langage, Université de la Sorbonne nouvelle - Paris 3. (Consulté 18/10/2009)

<http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/individus/martinez/download/TheseWM.zip>

MEL'ČUK, Igor; A. CLAS, A.; POLGUÈRE, A. (1995), *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 256 p.

MEL'ČUK, Igor (1997) *Vers une linguistique Sens-Texte. Leçon inaugurale*. Paris : Collège de France, 78 pages. <http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/MelcukColldeFr.pdf>

MEYER, Ingrid (2001), « Extracting Knowledge-rich Contexts for Terminography », in Bourigault, D., C. Jacquemin et M.C. L'Homme (dir.), *Recent Advances in Computational Terminology*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, p. 279-303.

MUÑOZ, Juan Manuel Lopez ; MARNETTE, Sophie ; ROSIER, Laurence (2003), *ELLF, Formes et Stratégies du Discours Rapporté, Approche linguistique et littéraire des genres de discours*, Estudios de Lengua y Literatura Francesas, Cádiz, Universidad de Cádiz.

NOY, Natalya F; Mc GUINNESS, Deborah L. (2000), « Ontology Development 101: A Guide to Creating Your First Ontology », Stanford, Stanford University, 25 p.

OLIVEIRA, Ana Maria Pinto Pires de; Isquierdo, Aparecida Negri (org.) (1998), *As Ciências do Léxico, lexicologia/ lexicografia/ terminologia*, Campo Grande, Universidade Federal de Mato Grosso do Sul, p. 0-6 e p. 123-135.

PEARSON, Jennifer (1998), *Terms in Context*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company/ John Benjamins North America, 242 p.

PICHT, Heribert, (ed.) (2006), *Modern Approaches to Terminological Theories and Applications. Coll. Linguistic Insights. Studies in Language and Communication*. Bern – Berlin: Peter Lang, 434 p. (pdf)

PIERREL, J.-P. (2009), *Ingénierie des langues*, Paris, Hermès, 354 p.

POISSON-QUINTON, Sylvie ; REINE Mimran ; MAHÉO-LE COADIC, Michèle (2002), *Grammaire expliquée du français*, Paris, CLE International, pages 170 à 183.

PRUVOST, J. (2000), *Dictionnaires et nouvelles technologies*, Paris, Presses Universitaires de France, 177 p.

PRUVOST, Jean (dir.) (2001), *Les dictionnaires de langue française. Dictionnaires d'apprentissage. Dictionnaires spécialisés de la langue. Dictionnaires de spécialité*, Paris, Honoré Champion, 331 p.

RANCHHOD, E. (org.) (2001), *Tratamento das Línguas por Computador*, Lisboa, Caminho, 261 p.

REY-DEBOVE, Josette (2004), « Prototypes et définitions », *Écriture et formalismes, Revue de Linguistique DRLAV* n° 41, p. 143-163.

ROCHE, Mathieu, Equipe TAL. LIRMM (2006), « Acquisition de la terminologie et définition des tâches à effectuer, deux principes indissociables », *Rochebrune, Université Montpellier* 2, 30 p.
http://www.lirmm.fr/~mroche/Recherche/Publications/Rochebrune2006/Roche_expose.pdf

ROCHE, Christophe (2003), « Ontology : a survey », France, University of Savoie, 7 p. (pdf)

ROCHE, Christophe (2007), « Saying is not modeling », France, Condillac-Listic, University of Savoie, 10 p. (pdf)

RONDEAU, Guy (1984), *Introduction à la Terminologie*, deuxième édition, Canada, Gaëtan Morin éditeur, 238 p.

SHELOV, S. (2006), « Terminology Knowledge Base: new technologies to structure and infer information », in *TSSTT' 2006. International Conference on Terminology, Standardization and Technology Transfer*, Beijing, Encyclopedia of China Publishing House, p. 143-151.

SILVA, Raquel ; COSTA, Rute ; FERREIRA, Fátima (2004), « Entre langue générale et langue de spécialité : une question de collocations », *Vocabulaires de spécialité et*

lexicographie d'apprentissage en langues-étrangères et maternelles, Paris, ELA, 135, p. 347-359.

SILVA, Raquel (2006), « Morphologie de spécialité : regard(s) sur le(s) contexte(s) » in Actes du Colloques « Mots, termes et contextes », 7^{èmes} Journées Scientifiques du Réseau de chercheurs « Lexicologie, Terminologie et Traduction », Bruxelles, Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche.

SINCLAIR, John (1996), *Preliminary recommendations on Corpus Typology*. Technical report, EAGLES (Expert Advisory Group on Language Engineering Standards). <http://www.ilc.cnr.it/EAGLES96/corpusstyp/node1.html>
<http://www.ilc.cnr.it/EAGLES96/corpusstyp/node5.html#SECTION00041000000000000000>

SINCLAIR, John (ed.) (2004), *How to use corpora in language teaching*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 303 p.

SOWA, J. (2000), *Knowledge Engineering. Logical, Philosophical, and Computational Foundations*. Pacific Grove, CA: Brooks/Cole Publishing. Consulté le 11/10/09
<http://www.jfsowa.com/krbook/index.htm>

TUTIN, Agnès (2002), « Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif », p. 7-26 in *Revue française de linguistique appliquée*, vol. VII, fascicule 1, Amsterdam, De Werelt. (Pdf)

TUTIN, Agnès (2005), « Le dictionnaire de collocations est-il indispensable ? », p. 41-48 in *Revue française de linguistique appliquée*, Dossier Dictionnaires : nouvelles approches, nouveaux modèles, vol. X, fascicule 2, Amsterdam, De Werelt, 135 p.

UNESCO (2001), *LSP & Professional Communication, Langues de spécialité et communication professionnelle, Research –Evolution-Application, An International Journal* (Formerly Unesco alsed- LSP Newsletter, Volume 1, number 1, Copenhagen, DSFF/LSP, 125 p.

VALENTE, R. (2003), « La « Lexicologie explicative et combinatoire » dans le traitement des unités lexicales spécialisées », in *MTT*, Paris, École Normale Supérieure, 11 p. <http://www.iltec.pt/pdf/wpapers/2003-rvalente-mtt.pdf>. (Consulté le 18/01/2010).

WILLIAMS, Geoffrey (2001), « Sur les caractéristiques de la collocation », www.mshb.fr/upload/iedit/1/202_2078_Geoffrey_Williams.pdf.

WILLIAMS, Geoffrey (2003), « Les collocations et l'école contextualiste britannique », *Travaux et recherches en linguistique appliquée*, série E, n°1, p. 33-45.

WILLIAMS, Geoffrey (dir.) (2005), *La linguistique de corpus*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, 418 p.

WOOLDRIDGE, Russon ; DEVRIENDT, Émilie (2001), « TACT et TACTweb, logiciels de recherche de données textuelles structurées », Paris, University of Toronto & École normale supérieure, p.9 (Consulté le 18/10/2009)
<http://www.chass.utoronto.ca/~wulfri/articles2/poitiers2001/>

WRIGHT, Sue Allen / Gerhard Budin, G. (ed.). (1997/2001), *Handbook of Terminology Management*. 2 vols. Amsterdam, John Benjamins.

ENVIRONNEMENT, TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

AGGERI, Franck (2004), « Les entreprises françaises et le développement durable », *La France et le développement durable, Regards sur l'actualité* n° 302, Paris, La Documentation française, p. 57 - 66.

ALMEIDA, João Ferreira (org.) (2000), *Os Portugueses e o Ambiente*. II Inquérito nacional às representações e práticas dos portugueses sobre o ambiente, Oeiras, Observa, 402 p.

CAICEDO, Emmanuel ; RIEDINGER, Nicolas (2004), « Les instruments économiques de protection de l'environnement », *La France et le développement durable, Regards sur l'actualité* n° 302, Paris, La Documentation française, p. 27 - 36.

DAMAS, Luís (2005), *SQL Structured Query Language*, FCA – Editora de Informática, Lisboa, 418 p.

HERVIEU, Bertrand; DE JOUVENEL, Hugues (2005), *Prospective de la recherche. Agriculture, alimentation, environnement*, Paris, Futuribles perspectives, 87 p.

THEYS, Jacques (2004), « L'aménagement du territoire à l'épreuve du développement durable », *La France et le développement durable, Regards sur l'actualité* n° 302, Paris, La Documentation française, p. 37 - 56.

TREFFEL, Frédéric (2004), « L'action de la France en faveur du développement durable », *La France et le développement durable, Regards sur l'actualité* n° 302, Paris, La Documentation française, p. 5 - 26.

DICTIONNAIRES

REY, Alain (dir.) (2001), *Le grand Robert de la langue française*, 2^e édition, tome III, Paris, Dictionnaires Le Robert, p. 1328.

REY-DEBOVE, Josette, REY, Alain (2009) (dir.), *Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2010*, Paris, Nouvelle édition millésime, p. 1152.

GRAMMAIRES

BESCHERELLE (2005), *La grammaire pour tous*, Paris, Hatier, points : 135 à 349.

CHARAUDAUD, Patrick (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Education, p. 49 à 61 et 413 à 442.

CUNHA, Celso & CINTRA, Lyndley (1984), *Nova Gramática do Português Contemporâneo*, Lisboa, Edições João Sá da Costa, 2^a Edição, p. 209.

GRÉVISSE, Maurice; GOOSSE, André (2007), *Le Bon usage*, Bruxelles, Edition de Boeck Duculot – de Boeck Université, 14^e éd., p. 1319 à 1340 et 1357 à 1358.

RIEGEL, Martin ; PELLAT, Christophe ; RIOUL René (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, Linguistique Nouvelle, 646 p.

SITOGRAPHIE

(Mois et/ou année(s) de consultation)

<http://atilf.atilf.fr> (2009-2010)

http://ecolieuxdefrance.free.fr/GESTION/gestion_eaux_usees.html (mai 2010)

http://europa.eu/legislation_summaries/agriculture/environment/l28002b_fr.htm (août 2010)

http://europa.eu/legislation_summaries/environment/water_protection_management/index_fr.htm : Synthèses de la législation de l'UE environnement. (septembre 2010)

<http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/10/27/96/PDF/D650.PDF> (juin 2010)

<http://psydoc-fr.broca.inserm.fr/colloques/cr/j4/blanchon.html> (mai 2010)

<http://www.rifal.org/cahiers/rifal26/index.html>

<http://www.academie-francaise.fr>

<http://www.banqueterminologique.be>

<http://www.cfwb.be>

<http://www.dglflf.culture.gouv.fr>

<http://www.franceterme.culture.fr>

<http://www.oqlf.gouv.qc.ca>

<http://www.renouvo.org>

<http://www.languefrancaise.be>

<http://www.actualites-news-environnement.com/News> (octobre 2008-2010)

<http://www.journaldelenvironnement.net> (2006-2010)

<http://www.traitementdeseauxgrises.com/> (août 2010)

<http://www.lyonnaise-des-eaux.fr/egestion-pro?font=13> (août 2010)

<http://www.gesteau.eaufrance.fr/sdage.html> (mai 2010)

<http://www.eaurmc.fr/index.php?id=708> (mai 2010)

<http://www.eautarcie.org/index-fr.html> (mai 2010)

<http://www.eauxpluvialesdurables.com/2010/co/Accueil.html> (juillet 2010)

<http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr> (juillet 2010)

<http://www.noisylegrand.fr/environnement.asp?IdPage=3366> (août 2010)

<http://www.actualites-news-environnement.com/> (août 2010)

<http://www.environnementdurable.net> (juillet 2010)

<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/environment.shtml> (août 2010)

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/> (mars 2010)

<http://www.wwf.fr/s-informer/actualites> (juin 2010)

<http://www.environnement-online.com/presse/environnement/actualites/1885/developpement-durable/le-service-civique-vert-reconduit> (juin 2010)

http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf 4 (« CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES : APPRENDRE, ENSEIGNER, ÉVALUER » (2000), Conseil de l'Europe, 196 p.) (2009-2010).

<http://www.dictionnaire-environnement.com/> (Consulté entre 2009 et 2010)

http://www.granddictionnaire.com/BTML/FRA/r_Motclef/index800_1.asp (Le grand dictionnaire terminologique, Office Québécois de la langue française).

http://www.stumbleupon.com/su/5c6bhJ/www.granddictionnaire.com/btml/fra/r_motclef/index800_1.asp

<http://www.termisti.refer.org/exemplefiche.htm> (Maréchal, Dominique (1993), Exemple de fiche terminologique in Terminologie anglais-français du récepteur G.P.S. (mai 2010)

<http://www.termsciences.fr>. (TermSciences, Portail terminologique multidisciplinaire, CNRS).

<http://www.aguasaragon.com/webdas/webaragon.nsf/Inicio?Openform&idioma=CAS> (« Gestión de Aguas de Aragón »)

http://www.mma.es/portal/secciones/formacion_educacion/agendas/10aqua2010.htm (Ministerio de Medio Ambiente Y Medio Rural Y Marino – Gobierno de España) (juin 2010)

<http://www.aeas.es/aeas/aeashome.htm> (Asociación Española de Abastecimientos de Agua y Saneamiento (AEAS) (juin 2010) http://74.6.146.127/search/cache?ei=UTF-8&p=gesti%C3%B3n+de+las+aguas&n=20&vf=all&vm=r&rd=adv&meta=fl%3D1%26vl%3Des%26vc%3Des&fr=ush-news&u=depuranat.itccanarias.org/index.php%3Foption%3Dcom_docman%26task%3Ddown%26bid%3D10&w=gestion+gestions+las+1%27as+aguas&d=dseZsrZfU9Z8&icp=1&.intl=fr&sig=tfwQn7JUbkovRehRdjvhA- (LA GESTIÓN DE LAS AGUAS RESIDUALES EN EL PARQUE NATURAL DE TENO) (juin 2010)

<http://www.min-edu.pt/np3/158.html>

<http://www.min-edu.pt/outerFrame.jsp?link=http://www.dgdc.min-edu.pt/>

<http://www.min-edu.pt/outerFrame.jsp?link=http://www.dgdc.min-edu.pt/>

http://www.coe.int/T/DG4/Portfolio/?L=E&M=/main_pages/portfolios.html “Competências gerais à saída da educação básica”

<http://www.unizar.es/fnca/varios/panel/34.pdf>

(Fundación Nueva Cultura del Agua) Panel científico-técnico de seguimiento de la política de aguas Convenio Universidad de Sevilla-Ministerio de Medio Ambiente («La gestión de las aguas subterráneas»)) (juin 2010).

http://www.btb.termiplus.gc.ca/didacticiel_tutorial/francais/lecon1/page1_1_3_f.htm

1